La météo

Aujourd'hui:
Partiellement ensoleillé
Minimum — 1° Maximum 7°
Demain:
Périodes de nuages et de soleil

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Un beau voyage... assuré !
CROIX BLEUE CANASSURANCE
Un plus dans votre vie.
(514) 286-8403

4 • MONTRÉAL, MERCREDI 31 OCTOBRE 1990 107e ANNÉE Nº 11 82 PAGES, 6 CAHIERS Îles de La Madeleine: 1.00 50¢

Aujourd'hui



A3 HALLOWEEN

Si, au Québec, on estime en général que les enfants sont encore en sécurité le soir de l'Halloween, trois Canadiens sur cinq trouvent cette sortie plus dangereuse aujourd'hui.

A3 SANS-ABRI

Pour désengorger Dernier Recours, où logeaient toujours 150 clochards le mois dernier, l'administration Doré entend ouvrir deux autres refuges au centre-ville.

E1 PRIX DU QUÉBEC

Fernand Dumont, Joseph Rouleau, Gilles Carle, Andrée Maillet, Michel Goulet et Léo Yaffe voient leur carrière artistique ou scientifique honorée par les prix du Québec.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... C6 à C9, D9 à D11
marchandises D11, D12
emplois ..... D12 à D14
automobiles D15, D16
propositions d'affaires D2
Alim. / Consom. ..... C1 à C4
Arts et spectacles ..... E1 à E5
horaires E5
Bandes dessinées C9
Bridge D10
Carrières et prof. D3, D4
Décès D17
Économie ..... D1 à D8
Êtes-vous observateur? ... C6
Feuilleton C7
Horoscope C8
Le monde ..... B4 à B8
Mots croisés D15
«Mot mystère» D16
Télévision E2
TABLOÏD SPORTS
André Trudelle 5
Réjean Tremblay 5
Yves Létourneau 12
Mots croisés 14



Garon conteste la position de Parizeau

Une fois élu, le PQ n'a pas besoin d'un autre référendum, dit-il

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Une fois porté au pouvoir, le Parti québécois devrait avoir le mandat de réaliser la souveraineté du Québec sans avoir à déclencher un nouveau référendum, estime le député péquiste de Lévis, Jean Garon. Rompant l'unanimité du caucus péquiste sur cette question, M. Garon a dit lors d'un long entretien avec *La Presse* hier qu'il n'approuvait pas la stratégie défendue par l'exécutif du Parti québécois et son chef, Jacques Parizeau.

M. Garon qualifie de «carrément dangereuse» la thèse voulant que l'élection du Parti québécois ne soit pas suffisante pour réaliser l'indépendance du Québec, qu'il faudrait faire sanctionner au préalable par un autre référendum.

«Cela va écoeurer les militants. Les gens veulent se battre pour leurs convictions, et ça, c'est la souveraineté du Québec», lance le bouillant député de Lévis. «Cela fait 30 ans que je milite pour la souveraineté du Québec, je suis prêt à l'attendre dans l'Opposition, je ne suis pas de ceux qui veulent le pouvoir pour le pouvoir», affirme-t-il, en refusant toutefois de pointer du doigt qui que ce soit.

Sans attaquer son chef, un tenant de la thèse d'un nouveau référendum, M. Garon souligne néanmoins sans détours qu'il ne partage pas son opinion.

«Fini le taponnage!»

Lors des prochaines élections, le PQ devra aller chercher auprès de la population le mandat de réaliser la souveraineté purement et simplement. «À un moment donné, il faut arrêter de niaiser, le monde est

VOIR GARON EN A 2


Jean Garon

Les fraudes fiscales font perdre 1,2 milliard par année à Ottawa

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Il est relativement facile pour les contribuables de frauder le fisc, ce qui fait perdre annuellement au gouvernement fédéral quelque 1,2 milliard en impôt sur le revenu, estime le Vérificateur général du Canada, Kenneth Dye.

Dans son rapport pour l'année 1989-90 rendu public hier, le Vérificateur écrit que moins de deux déclarations d'impôt de particuliers sur mille ont fait l'objet d'une vérification au cours de la dernière année fiscale. En 1989-90, quelque 27 250 déclarations de particuliers ont été vérifiées comparativement à environ 36 400 en 1984-85.

Ce rapport est le dernier que présentera M. Dye, qui est âgé de 51 ans, dont le mandat de dix ans à titre de Vérificateur général se termine en mars 1991. Si le «chien de garde» de la Fonction publique accorde une bonne note au gouvernement fédéral au chapitre de la présentation des comptes publics et de l'amélioration des normes comptables, il est particulièrement critique dans son rapport de plus de 800 pages envers la gestion des programmes d'immigration, les ministères de la Défense et de l'Environnement, la GRC et Douanes Canada.

Resserrer les lois de l'impôt

Selon M. Dye, les contribuables sont encouragés à ne pas dévoiler l'ensemble de leurs revenus au fisc parce que les fraudeurs de l'impôt sont traités moins sévèrement que ceux qui se rendent coupables d'autres types de fraudes. «Nombre de gens semblent

VOIR FRAUDES EN A 2

• *E 8: Ottawa est à la merci du vol de ses données informatisées*

Québec injectera-t-il 5 millions dans Intair?

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Déjà aux prises avec des problèmes d'approvisionnement de toutes sortes et de pénurie de spécialistes en médecine, les régions périphériques du Québec risquent de se retrouver bientôt sans transport aérien si le gouvernement du Québec n'intervient pas, aujourd'hui même, pour sauver la compagnie Intair.

Sans l'obtention d'un prêt commercial, Intair, qui a créé un lien aérien important Montréal-Toronto, pourrait être forcée d'abandonner des régions périphériques comme le nord-est du Québec, l'Abitibi, la Gaspésie ou encore les Îles-de-la-Madeleine. Pour toutes ces régions, Intair est le seul transporteur.

Le temps presse pour le transporteur aérien et son principal créancier, la Banque de Montréal, suit le dossier de très près. Le 11 octobre, la direction d'Intair a d'ailleurs écrit à ses employés pour les rassurer.

Le conseil des ministres doit discuter aujourd'hui, à l'occasion de sa séance hebdomadaire, de la nécessité d'injecter 5 millions dans l'entreprise par le biais d'un prêt commercial qui serait versé par la Société de développement industriel.

C'est le ministre des Transports, M. Sam Elkas, qui doit défendre le dossier. Il s'agit de la principale intervention du ministre Elkas depuis la fin du conflit autochtone. Selon les informations obtenues par *La Presse*, le conseil des ministres est divisé sur cette question. Le ministère des Transports injecte déjà 6 millions pour soutenir les activités aériennes du transporteur, précise-t-on au ministère.

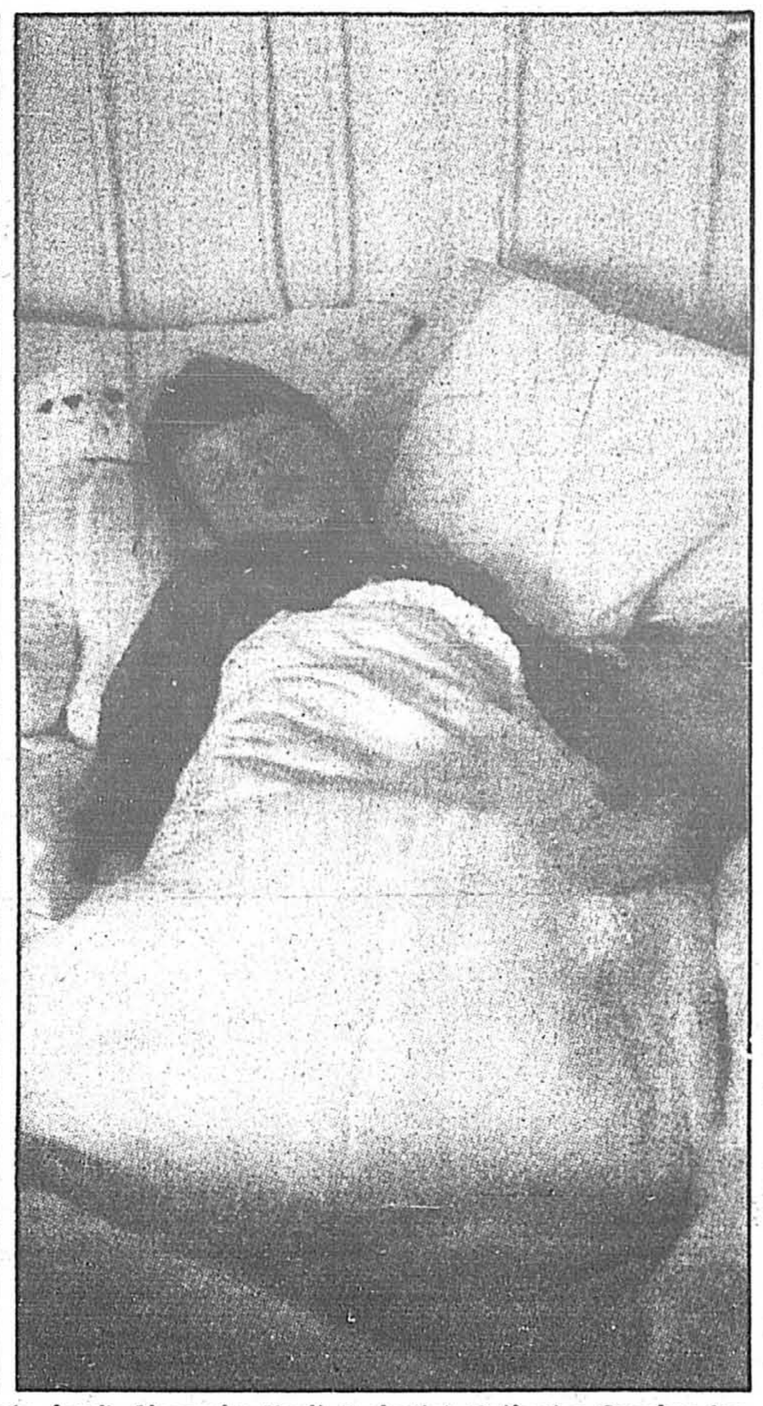
Le gouvernement du Québec a déjà mandaté la firme TecSult pour examiner la demande de prêt du transporteur. Au cours des dernières semaines, des informations ont circulé dans les médias voulant qu'Intair réclame un prêt de 20 millions pour poursuivre ses activités, mais il s'agirait plutôt d'une demande de 5 millions, a-t-on appris de sources fiables au sein du conseil des ministres.

Intair, qui est constituée de ce qu'étaient Quebecair, Nordair Metro et Québec Aviation, vient de procéder, après quelques années d'opération, à un plan de redressement important qui doit être scruté par le conseil des ministres. La performance du minis-

VOIR INTAIR EN A 2

ILS SUIVAIENT UN CHEVREUIL





Portés disparus en fin de journée, lundi, Alexandre Nault (à droite), Catherine Gaucher (en haut à gauche) et Manuel Massé ont été retrouvés hier matin à plus de deux kilomètres de chez eux.

PHOTOS PIERRE McCANN, *La Presse*

Trois jeunes enfants se perdent et passent la nuit dans le bois

SUZANNE COLPRON
GRANBY

«Oui, j'ai eu peur. Je savais même plus où était ma maison...»

Couchée sur le sofa du salon, chez elle à Granby, la petite Catherine Gaucher, quatre ans, se remettait de ses émotions, hier. Elle et deux garçons de son âge, portés disparus lundi après-midi, ont passé une nuit épuisante dans le bois.

Environ 300 personnes se sont lancées à leur recherche en fin de journée, lundi. Un appel lancé sur les ondes de la station de radio locale a permis de rassembler en quelques heures un nombre record de volontaires.

Catherine et ses deux amis, Alexandre Nault et Manuel Massé, ont été retrouvés sains et saufs aux premières lueurs du jour, hier, à plus de deux kilomètres de leurs maisons, situées dans un quartier résidentiel de Granby.

Un chevreuil

«J'ai vu un chevreuil», a raconté le petit Manuel en sortant de son bain, hier après-midi. «Qu'est-ce que tu as fait?» lui a demandé son père. «J'ai embarqué dessus...», a-t-il dit, l'air coquin, les joues rouges et les narines légèrement brûlées par le froid.

VOIR BOIS EN A 2

Seuls 45 % des films projetés à Montréal le sont en français

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En l'absence d'une politique québécoise sur l'industrie du cinéma, l'érosion du français sur les écrans québécois se poursuit au point qu'actuellement, seules 45 p. cent des projections réalisées à Montréal le sont en français.

C'est le troublant constat que fait le ministère des Affaires culturelles du Québec dans un document de travail transmis cet été aux divers intervenants de l'industrie cinématographique québécoise. Préparé pour alimenter la discussion sur la future loi, prévue à l'automne, le document, obtenu par *La Presse*, signale de nombreuses faiblesses quant à l'accès à des films en français pour les consommateurs francophones.

Solutions innovatrices

Interrogée hier, la nouvelle ministre des Affaires culturelles, Mme Lisa Frulla-Hébert, a indiqué qu'elle avait «mis de l'avant quelques solutions innovatrices» qui seront proposées tout prochainement à l'industrie. Elle espère toujours, comme son prédécesseur, Mme Lucienne Robillard, déposer son projet de loi avant la fin de l'année.

Sur la question de la disponibilité des films en français, «il faudra trouver une solution pour que les Américains soient confortables, pour qu'il n'y ait pas de boycott», a-t-elle prévenu. Mais l'objectif premier du gouvernement sera de bien servir le public francophone, assure Mme Frulla-Hébert.

En 1987, les «majors» américains avaient décidé de boycotter la nouvelle loi québécoise les forçant à rendre disponibles des copies françaises des films qu'ils voulaient distribuer en anglais. Après une épreuve de force, Québec avait, en mai 1988, accepté un moratoire sur cette question, tant que l'industrie s'engageait à s'autodiscipliner et à rendre disponibles des copies en français de ses films dans des délais de 60 jours.

Dans le document de 50 pages, Québec souligne les faiblesses qui ont freiné le développement du cinéma québécois, la surmultiplication des petites compagnies sous-financées et l'instabilité des mesures fiscales proposées par Québec et Ottawa pour financer les productions domestiques. Au ministère des Affaires culturelles, on explique que le projet de loi modifiera le régime de classification actuellement en vigueur tant pour les films que pour les salles.

Du point de vue du consommateur, la difficulté d'accès à des films en français semble le principal problème identifié par les Affaires culturelles.

Selon le constat fait en juin, le francais n'est pas encore la langue prépondérante sur les écrans du Québec, constate le ministère, qui rend les pratiques de distribution responsables de cette situation. «Force est de constater une érosion du français sur les écrans

VOIR FILMS EN A 2

FLORIDE FORT LAUDERDALE À PARTIR DE 219$ TAXE EN SUS VOL ALLER-RETOUR
CANCUN ACAPULCO MARTINIQUE GUADELOUPE
FORFAITS AVION HÔTEL VOITURE À SUPER-PRIX!
PARIS À PARTIR DE 399$ TAXE EN SUS VOL ALLER-RETOUR
PERMIS DU QUÉBEC
Nouvelles Frontières
288-4800
800 EST, DE MAISONNEUVE MÉTRO BERRI-UQAM

SUITE DE LA UNE

GARON

Garon conteste la position de Parizeau

tanné du taponnage, des chiures de mouches, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée», a-t-il affirmé à *La Presse*.

M. Garon refuse d'appuyer formellement la proposition des jeunes du PQ et des 17 comtés de la Montérégie, qui veulent qu'une fois au pouvoir, le PQ puisse, sur le champ, déclarer l'indépendance du Québec. Cette déclaration ne pourra être automatique, il devra y avoir des négociations avec les partenaires canadiens au préalable, insiste-t-il. Toutefois, une fois cet exercice réalisé, un gouvernement péquiste ne devrait pas être tenu de revenir faire sanctionner le tout par un nouveau référendum.

Compte tenu de l'échec du Lac Meech et du niveau d'insatisfaction des Québécois quant au statut du Québec au sein du Canada, les prochaines élections porteront tout naturellement sur la question de l'indépendance du Québec, croit M. Garon. «Le monde est rendu là, tous les *zigonnages* ont été essayés. Il y a des changements importants à travers le monde, c'est rendu que l'Ontario vote NPD, rappelle-t-il. Le débat sur la souveraineté est rendu partout dans la société québécoise, et il faut que le parti qui a été formé pour la souveraineté du Québec y aille, et à fond de train.»

En fin de semaine dernière, furieux de voir sa position contestée par les 17 circonscriptions de la Montérégie, Jacques Parizeau avait exhorté les militants à se défaire des «vieux démons» qui ont toujours plongé le parti dans des débats existentiels sur les moyens d'accéder à la souveraineté.

La position de l'exécutif du PQ — et de M. Parizeau — est qu'à un moment jugé opportun par le gouvernement, la constitution de l'État du Québec, qui proclamera la souveraineté et constituera l'acte de naissance d'un Québec souverain, devra être adoptée par voie de référendum. Lors de la campagne électorale, l'an dernier, M. Parizeau indiquait qu'un référendum ne serait pas nécessairement tenu dans un premier mandat péquiste. Plus récemment, pour rallier les radicaux du parti, il précisait que ce ne serait qu'une question de mois pour que son parti, une fois porté au pouvoir, demande à la population de se prononcer lors d'un référendum.

Car pour M. Parizeau, il n'est pas question qu'un gouvernement péquiste puisse déclarer l'indépendance sans obtenir au préalable l'appui d'une majorité de la population lors d'un référendum. La population ne le tolérerait pas, estime-t-il. Pour le chef péquiste, il ne saurait être question de réaliser la souveraineté avec une simple majorité de sièges à l'Assemblée nationale. «Je ne veux pas de ça. On ne vit pas dans ce genre de pays et je n'ai pas l'impression que nos concitoyens accepteraient ça», a-t-il soutenu en fin de semaine, en disant espérer que «la reprise des sempiternels débats au sein du PQ, au moment où ça allait tellement bien pour nous, ne nous fera pas glisser dans l'opinion publique».

L'exécutif sera battu

Mais Jean Garon ne voit pas les choses ainsi. Compte tenu de la popularité de son option — la faveur des Québécois pour la souveraineté tourne désormais autour de 60 p. cent — le PQ est-il trop timide? C'est dans ce sens là que le PQ a peur de ses «vieux démons», estime le député de Lévis.

Si les enjeux sont présentés comme ils devraient l'être lors de la prochaine campagne électorale, un gouvernement péquiste aura le mandat de réaliser son option, estime M. Garon, qui rappelle que le gouvernement Mulroney n'est pas revenu devant le peuple pour faire approuver son traité de libre-échange; une fois élu, en 1960, le gouvernement Lesage avait les coudées franches pour réaliser la nationalisation de l'électricité, deux dossiers passablement importants, rappelle-t-il. «Si vous avez demandé un mandat clair au moment des élections, vous l'avez, il faut arrêter de niaiser.»

Selon lui, au congrès national de janvier, les militants péquistes voudront très majoritairement se départir de cette obligation référendaire. «La position de l'exécutif ne sera pas celle adoptée au congrès, les militants demanderont qu'un mandat (accordé au PQ lors d'une élection générale) soit suffisant pour réaliser la souveraineté. Il y a des gens de différentes écoles au sein du Parti québécois, on vient de commencer une crise économique, cela va accélérer les événements, prédit l'ex-ministre de l'Agriculture. Au moment des élections, dans deux ans, les gens seront mûrs pour cela.»

Comme d'habitude, les militants péquistes devront prendre une décision, après un débat public qui risque d'être parfois déchirant, «mais ce n'est pas en mettant un couvercle sur le *Presto* que cela va se régler. Qu'il y ait un débat démocratique, cela ne m'apparaît pas malsain, les gens sont mûrs pour cela, selon moi».

Parizeau fulmine

Interrogé sur les déclarations de l'ex-candidat péquiste Laurent Denis, M. Parizeau fulminait, hier. «Vraiment, je ne comprend pas», a-t-il lancé. M. Denis (candidait défait dans Saint-Hyacinthe en 1989) estime que le PQ et son chef se rapprochent dangereusement de l'étapisme.

«M. Denis était candidat aux dernières élections, donc, après l'adoption du programme du parti, en 1988, il était d'accord avec le programme», insiste M. Parizeau. Le PQ prônait alors une série de référendums sectoriels, suivis d'un référendum global sur le résultat des négociations avec le Canada anglais.

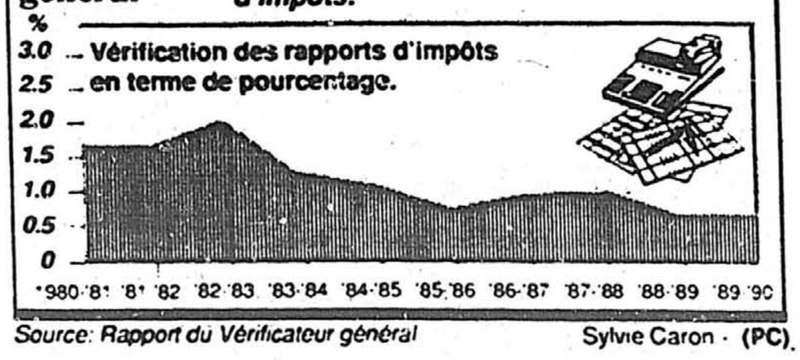
Pour M. Garon, toutefois, ce n'est pas parce qu'il a pu être d'accord avec le programme péquiste de 1988 qu'un militant, à fortiori un candidat ou un député, n'a pas le droit de se raviser. «Est-ce qu'on avait réglé cela en 1988? La question évolue, la situation n'est pas la même qu'en 1988. Après le débat, l'échec du Lac Meech a eu lieu, et personne ne peut parler de fédéralisme renouvelé sans faire rire de lui.»

Même en 1976, la voie référendaire empruntée par René Lévesque pouvait se défendre, mais depuis, il y a eu l'accord du lac Meech», rapelle enfin Jean Garon. □

Rapport du Vérificateur général

Diminution des vérifications

Il y a eu une grande diminution dans le nombre de vérifications des rapports d'impôts.



Source: Rapport du Vérificateur général Sylvie Caron · (PC)

FRAUDES

Les fraudes fiscales font perdre 1,2 milliard par année à Ottawa

considérer l'inobservation, même intentionnelle, de la législation relative à l'impôt sur le revenu comme un crime qui ne fait aucune victime et qui n'est donc pas particulièrement grave», soutient M. Dye.

Aussi, se défendant bien de vouloir se substituer au législateur, M. Dye recommande au gouvernement de resserrer les lois de l'impôt pour que celles-ci soient davantage respectées. «Le fait qu'on a fixé un seuil de 100 000 $ avant d'intenter une poursuite pour évasion fiscale par voie de mise en accusation signifie que la plupart des fraudeurs de l'impôt ont beaucoup moins de chances d'être incarcérés que les personnes déclarées coupables d'autres genres de fraude».

Il n'y a toutefois pas que les fraudeurs qui privent le fisc de revenus importants. De nombreux contribuables commettent des erreurs ou ne connaissent pas les lois fiscales, et le ministère du Revenu national est mal équipé pour effectuer les vérifications nécessaires.

D'une part, les vérifications et autres mesures d'exécution des déclarations sont effectuées manuellement, ce qui nécessite beaucoup de temps et de personnel. Quelque 4 050 personnes-années seraient nécessaires pour hausser au niveau de 1980-81 le taux de vérification qui atteignait environ cinq déclarations sur 1000.

D'autre part, seuls les feuillets T4 (revenus d'emploi) et T4U (assurance-chômage) font l'objet de rapprochements à l'aide de systèmes informatisés. Le ministère du Revenu ne peut donc faire des rapprochements par ordinateur entre les renseignements tirés par de la déclaration du contribuable et ceux obtenus de d'autres sources en ce qui a trait, par exemple, aux revenus de placement.

Malgré tout, le ministère du Revenu national a récupéré quelque 1,3 milliard en impôt pour l'année fiscale 1989-90 à la suite de vérifications. Pour ce faire, le ministère a ciblé ses vérifications pour se concentrer sur les corporations et les travailleurs indépendants dont la principale source de revenu n'est pas assujettie à des retenues d'impôt à la source.

Environnement et immigration

Alors que l'opinion publique est de plus en plus préoccupée par la dégradation de l'environnement, le Vérificateur général note que d'ici à ce que le Plan vert proposé soit rendu public, le Canada n'a toujours pas de stratégie complète qui lui permette de s'attaquer aux questions d'environnement.

M. Dye est particulièrement sévère en ce qui a trait aux projets qui doivent faire l'objet d'une étude par le ministère de l'Environnement. Le nombre de projets évalués par le ministère est insuffisant et la qualité des études environnementales est insatisfaisante. «Des lacunes qui pourraient avoir de graves conséquences sur l'environnement», dit-il.

Le rapport du Vérificateur souligne entre autres cas celui du Programme d'immersion des déchets en mer et de travaux maritimes, dont les sérieuses lacunes sur le plan de l'efficacité étaient sous-estimées de façon importante lorsqu'on en a fait état dans le budget de 1990-91.

En outre, le ministère de l'Environnement doit déposer tous les ans au Parlement un rapport sur l'application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, mais aucun rapport n'a été déposé depuis l'adoption de la loi, en juin 1988.

Au chapitre de l'immigration, le Vérificateur note que le nouveau processus de reconnaissance du statut de réfugié, adopté en janvier 1989, est un échec. Il faut neuf mois pour qu'une demande passe par le processus des deux audiences alors qu'à l'origine, on prévoyait un délai d'attente de deux à trois mois, ce qui entraîne des retards importants au niveau du traitement des dossiers. À peine 3200 des quelque 120 000 dossiers d'immigrants illégaux en attente du statut de réfugié ont été réglés, raportait *La Presse* la semaine dernière. Selon M. Dye, «certains mécanismes importants visant à freiner les abus n'ont pas été mis en place ou ne fonctionnent pas comme prévu».

Défence et GRC

La gestion des ressources humaines de la Défense nationale n'est par ailleurs «pas conçue pour les situations de combat ou de guerre et s'est révélée très insuffisante durant des exercices simulant des conditions de temps de guerre», souligne le Vérificateur. En outre, le réseau de soutien médicale Forces canadiennes ne pourrait, non plus, s'avérer efficace en temps de guerre.

M. Dye souligne que son rapport sur la Défense nationale a été complété avant que la crise du golfe Persique ne se déclare. Mais il a admis en conférence de presse que les conclusions du rapport tendaient à contredire les propos tenus par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, selon lesquelles le Canada est prêt à une offensive contre l'Irak.

Enfin, le Vérificateur note que le conflit de juridictions entre la GRC et Douanes Canada, qui s'obstinent à ne pas collaborer, réduit leur capacité d'enrayer les grands réseaux de trafic de stupéfiants. Le problème est à ce point sérieux que le sabinet des ministres devrait trancher la question rapidement si l'on veut combattre efficacement le trafic de la drogue. □

INTAIR

Québec injectera-t-il 5 millions dans Intair?

tre Elkas, à la réunion d'aujourd'hui, est donc capitale pour l'avenir des régions périphériques.

Dans une lettre qu'il a récemment adressée à ses employés, le président du conseil d'Intair, M. Michel Leblanc, se dit prêt à injecter personnellement une nouvelle somme de 1 million. L'homme d'affaires beauceron, M. Marcel Dutil, est prêt à faire la même chose et en plus à convertir un prêt de 1 million en capital-actions. Ces investissements font partie du plan de restructuration.

Il est par ailleurs bien connu, dans les milieux financiers, que le Fonds de solidarité de la FTQ est disposé à injecter 5 millions dans Intair.

Le frère de Marcel Dutil, M. Robert Dutil, siège au conseil des ministres. Cependant, dans l'entourage du ministre, on indique que ce dernier n'intervient jamais dans les affaires de son frère. On ne saura donc jamais quelle position Robert Dutil aura défendue au conseil des ministres.

Le gouvernement Bourassa, malgré les avis partagés au sein du conseil des ministres, est donc forcé de prendre une décision capitale pour les régions périphériques. Un fait est cependant intrigant: aucun député de ces régions ne s'est levé, au cours des derniers jours, pour questionner le gouvernement à ce sujet. □

FILMS

Seuls 45 % des films projetés à Montréal le sont en français

de cinéma à Montréal, où la part des projections dans cette langue n'est actuellement que de 45 p. cent», souligne-t-on. Bien que la situation paraisse stabilisée à Montréal depuis quelques années, elle a continué de se détériorer ailleurs au Québec jusqu'en 1989, passant de 90 p. cent (de films en français) à 73 p. cent. En 1988, la dernière année pour laquelle on dispose de données, on constate une remontée à 79 p. cent.

La valse hésitation du gouvernement entre 1987 et 1988 illustre la complexité du problème: les intérêts financiers, l'étroitesse du marché francophone au Québec, le conflit franco-québécois sur le doublage et l'équilibre difficile à trouver entre, d'une part, le droit et l'intérêt collectif des francophones à voir des films dans leur langue dans des délais raisonnables et d'autre part, les intérêts économiques privés et la liberté de voir ces oeuvres dans leur version originale.

Une étude récente de l'Institut québécois du cinéma révèle que les «majors» respectent le délai de 60 jours qui leur a été imparti en 1988. En fait, la situation s'est améliorée: il faut attendre désormais en moyenne 54 jours la copie en français d'un nouveau film après que la version anglaise est arrivée dans les salles.

En dépit de ce résultat, on constate un déséquilibre important en faveur des films présentés en anglais, soulignent les fonctionnaires du MAC.

L'offre des films dans leur version anglaise est toujours plus importante que le choix des films en français; environ un film sur deux est disponible en français, comparativement à deux sur trois en anglais, affirme le document de travail.

En outre, compte tenu du poids démographique des anglophones, le nombre des copies anglaises en circulation et le nombre des projections demeurent disproportionnés. On constate même un recul par rapport aux années 1970, où 30 p. cent des projections étaient faites en anglais. Maintenant, c'est plus de 40 p. cent des projections, constate le ministère des Affaires culturelles.

Encore aujourd'hui, les «majors» «écrèment» le marché en exploitant au maximum les copies en version anglaise avant que n'arrivent les versions doublées. En 1988, sur 235 films autorisés en version anglaise, 78 ont été diffusés en plus de quatre copies et 22 d'entre eux en plus de sept copies. Ce sont ces derniers films qui ont attiré les plus vastes publics.

Si la nouvelle loi n'impose aucune limite au nombre de copies anglaises qui peuvent être mises en circulation, cette stratégie de la double exploitation risque de se perpétuer au détriment de l'intérêt majoritaire des francophones, prévient-on.

La question de la présence du français sur les écrans des salles est d'autant plus importante qu'elle touche les jeunes au premier chef. Les 15-24 ans représentent près de la moitié des cinéphiles qui se sont rendus plus de dix fois au cinéma en 1989, rappellent les fonctionnaires. Même si les jeunes francophones ont vu surtout des films en français (63 p. cent), l'attraction de l'anglais demeure importante (34 p. cent). Chez les jeunes allophones, l'anglais est nettement prédominant puisqu'à 71 p. cent, ils choisissent d'aller voir les films dans leur version anglaise. □

BOIS

Trois jeunes enfants se perdent et passent la nuit dans le bois

Les trois enfants jouaient dans le garage de l'une des maisons, lundi, avant de disparaître dans le bois vers 16 h 30. La mère de Manuel, Michelle Massé, leur a apporté des biscuits à 16 h 10 et une dizaine de minutes plus tard, la gardienne de Catherine constatait leur absence.

Les parents ont prévenu la police au coucher du soleil après les avoir cherchés dans les environs immédiats.

M. Massé et son voisin, M. Gaucher, ont participé aux recherches pendant toute la nuit. De 20 h à minuit, environ 300 personnes, dont une vingtaine de policiers, ont ratissé le secteur à la recherche de Catherine et de ses deux petits amis de la rue Harvey. Puis, leur nombre a progressivement diminué. Vers 5 h, on comptait encore une centaine de personnes.

«C'était vraiment beau de voir ça!» s'est exclamé le père de Manuel, Richard Massé. «Il y avait tellement de monde qu'on ne pouvait plus circuler en voiture dans la rue.»

Le policier de la Sûreté municipale de Granby, André Guertin, a retrouvé les enfants à 5 h du matin, au bout de 12 heures de recherches. Tous trois étaient trempés de la tête aux pieds. Catherine avait perdu une chaussure, un gant et sa tuque. Manuel avait aussi perdu son chapeau. Les enfants ont été conduits à l'hôpital de Granby pour y subir des examens. Ils ont pu rentrer chez eux vers 8 h.

«J'avais hâte que tu me trouves parce qu'il ne me restait que deux dodos avant de courir l'Halloween!» a dit le petit Alexandre en apercevant sa mère à l'hôpital. Hier après-midi, lors de notre visite, il était trop endormi pour nous faire la conversation... Mais ni Alexandre, ni Catherine, ni Manuel n'avaient l'air troublé par leur expérience.

«Les enfants commencent tout juste à réaliser ce qui leur est arrivé», a expliqué la mère de Catherine, Lucie Lavoie, qui a passé la nuit à côté du téléphone. «C'est la première fois qu'ils prennent le bois. Ils ont l'habitude de jouer près de la maison mais lundi, ils ont suivi un chevreuil et se sont perdus», a-t-elle dit.

Mme Lavoie avoue avoir pensé au pire. «J'ai cru qu'on ne les retrouverait jamais. Les gens revenaient du bois à 21 h, minuit, 2 h et on n'avait toujours pas le moindre indice. Toutes sortes d'idées me sont passées par la tête. Je me disais que ça ne se pouvait pas, des p'tits bouts comme ça ne peuvent pas aller bien loin. J'ai pensé à un enlèvement...»

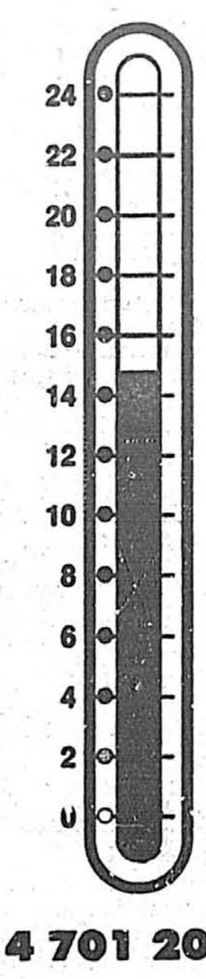
Sa voisine, Michelle Massé, mère de trois enfants, a aussi craint le pire. «Ce dont j'avais le plus peur, c'est qu'on ne les retrouve plus, point», a-t-elle confié. «J'ai repris espoir quand les policiers ont trouvé les tuques des enfants. J'ai su qu'ils étaient dans le bois.»

Mme Lavoie et son mari, Luc Gaucher, qui ont aussi un garçon de sept ans, ont accueilli la nouvelle avec le même soulagement. MM. Gaucher et Massé se trouvaient à moins d'une dizaine de mètres du policier Guertin quand celui-ci a trouvé les trois enfants.

«Dire que c'est un quartier tranquille, ici. Il ne se passe jamais rien», a laissé tomber M. Massé avec le sourire. □

Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions $



14 701 205 $

Ligne Tel-Don
1-800-267-5555

STRSM : nouveau désaccord

■ La Société de transport de la Rive-Sud et le syndicat des 212 employés d'entretien, affilié à la CSN, n'ont pu parapher hier une entente de principe qui devait mettre fin à dix-huit mois de grève.

Outre diverses clauses normatives, les deux parties ont été incapables de s'entendre sur les salaires. À la dernière minute, la partie patronale a voulu ajuster les salaires de ses employés sur ceux de la STCUM, mais sur les échelles de janvier 1990, alors que le syndicat exige que les salaires soient révisés à partir des échelles actuelles.

Une nouvelle rencontre entre la STRSM et les porte-parole syndicaux est prévue pour vendredi. Cependant, Claude Leduc, président du syndicat des employés d'entretien, tient à faire savoir que la quote-part des sept municipalités desservies par la STRSM passera de 24 à 40 millions entre 1990 et 1991. «Cela représente une hausse de 66 p. cent pour la ville de Longueuil», précise M. Leduc.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;

● à Longueuil : organisée par le Service des loisirs avec la collaboration du Club Optimiste Gentilly et des Filles d'Isabelle de Jacques-Cartier (conseil no 877), école Jean-de-Brébeuf, 1863, rue deBrébeuf, de 10 h à 20 h 30;

● à Tracy : cégep Sorel-Tracy, auditorium Guy-Bélanger, 3000, boul. de la Mairie, de 10 h à 16 h 30;

● à Hull : CHRO-radio, 9e étage, 116, boul. Lionel-Émond, de 10 h 30 à 17 h;

● à Prévost : Centre de jeunesse Shawbridge, gymnase, 3065, boul. Labelle, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 413
à quatre chiffres 8255

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1k9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS0036S2) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

44-3-01

MERCREDI 31 OCTOBRE 1990

MONTRÉAL EN QUARTIERS...

La série sur les quartiers de Montréal, publiée à l'occasion des prochaines élections municipales dans la métropole, se poursuit dans *La Presse* jusqu'au 4 novembre prochain.

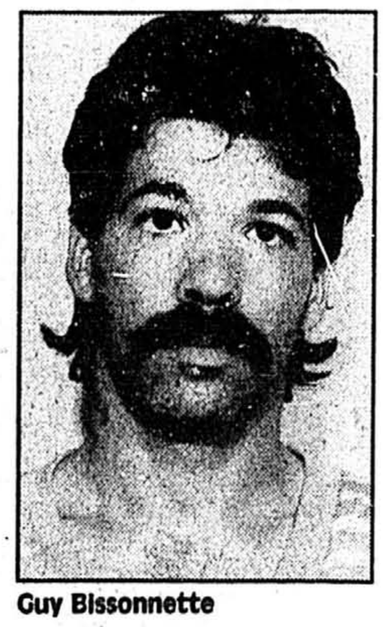
Aujourd'hui, quartier Ahuntsic; demain, quartier Sud-ouest.

Découvrez votre quartier, découvrez votre ville, chaque jour, dans La Presse

La Presse



Pascale Lemaire



Guy Bissonnette

Le cadavre retrouvé à St-Mathieu était bien celui de Pascale Lemaire

MARCEL LAROCHE

■ Les maigres espoirs auxquels s'accrochaient encore les parents de Pascale Lemaire, une jeune femme de 20 ans mystérieusement disparue depuis la fin d'août dernier de son appartement de Longueuil, sur la Rive-Sud, se sont tragiquement brisés, hier, en apprenant que leur fille avait bel et bien été victime d'un assassinat.

Malgré les sombres appréhensions des policiers, Jean-Guy et Pierrette Lemaire, les parents de cette jeune coiffeuse disparue dans des circonstances très suspectes, avaient toujours soutenu l'hypothèse d'un enlèvement ou d'une fugue pour expliquer cette nébuleuse affaire.

Ces gens se sont littéralement effondrés lorsque deux enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal se sont présentés hier midi à leur domicile de Greenfield Park pour leur annoncer la triste nouvelle.

Des expertises effectuées au laboratoire de police scientifique de Montréal indiquaient hors de tout doute que le corps nu d'une jeune inconnue retrouvé dans un champ longeant le chemin Petite- Côte, à Saint-Mathieu-de-Laprairie, au sud-ouest de la métropole, était bien celui de Pascale Lemaire.

Des jeunes gens participant à un rallye automobile dans cette région au cours de la journée du samedi 27 octobre avaient été les premiers à apercevoir par hasard le cadavre en état de décomposition avancée.

Même si les policiers n'ont retrouvé aucun vêtement à proximité de la scène de crime, leur attention a cependant été attirée par une montre-bracelet de marque Michel Herbelin encore fixée au poignet de la jeune inconnue.

Or, Pascale Lemaire portait une montre identique au moment de sa disparition signalée le matin du mardi 28 août dernier à la centrale de police de Longueuil.

À partir de ce moment, les policiers ont orienté leurs recherches en ce sens pour finalement découvrir hier matin, grâce à une comparaison de fiche dentaire, qu'il s'agissait bien du corps de la jeune Lemaire disparue depuis exactement deux mois.

Pascale Lemaire avait été vue pour la dernière fois, vers 20 heures le lundi 27 août, par son ami Douglas Leblanc avec lequel elle partageait depuis peu un appartement, au 507 rue Varennes, à Longueuil.

Au volant de sa voiture de marque Nissan Sentra 1983, la jeune femme devait se rendre à un guichet automatique d'une banque du chemin Chambly pour y faire un retrait de 20 $ devant servir à se procurer des produits de coiffure dans une pharmacie Jean Coutu située au centre commercial Maxi.

L'enquête menée au début par les détectives Poirier, Lapointe et Fontaine, de la police de Longueuil, a révélé que la jeune femme n'a jamais fait de retrait à la banque et qu'elle ne s'est jamais rendue faire des emplettes chez Jean Coutu.

Les policiers longueuillois étaient toujours sans nouvelle de Pascale Lemaire lorsque sa voiture a été retrouvée, vers 21 h 10 le samedi soir du 8 septembre, dans le secteur des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, en plein centre-ville de Montréal.

Du même coup, les policiers de la CUM ont appréhendé le conducteur de l'auto, Guy Bissonnette, 33 ans, domicilié rue des Érables, dans l'est de la ville, ainsi qu'une femme de 26 ans accompagnée de sa fillette de sept ans.

Malgré des recherches qui se sont poursuivies jusqu'à Alma, au Lac Saint-Jean, les policiers n'ont jamais pu retrouver la trace de la jeune Lemaire. Bissonnette, un individu connu de la police, a toujours prétendu avoir volé la voiture de Pascale Lemaire, crime pour lequel il a d'ailleurs reconnu sa culpabilité il y a quelques jours à peine.

Le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, au Palais de justice de Longueuil, l'a condamné à trois ans de prison, le vendredi 26 octobre dernier.

Au lendemain de cette condamnation, le cadavre putréfié de Pascale Lemaire était retrouvé dans un champ de Saint-Mathieu-de-Laprairie.

À la suite de ces nouveaux développements qui confirment un assassinat, l'autopsie ayant montré que la jeune femme a été abattue par balles, il est à prévoir que les enquêteurs Richard Guérin et Jules Fradette, de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, se montreront intéressés à rencontrer l'individu qui purge actuellement une peine d'emprisonnement pour le vol de la voiture de Pascale Lemaire.

L'administration Doré veut ouvrir deux autres «Dernier Recours» au centre-ville

MARIANE FAVREAU

■ Pour désemcombrer Dernier Recours où logeaient toujours 150 clochards le mois dernier, l'administration Doré entend ouvrir deux autres refuges au centre-ville dont un au 1626, rue Saint- Hubert, au nord de Maisonneuve. Ce qui est une surprise totale pour les commerçants du voisinage qui l'ont appris de *La Presse*, aucune consultation n'ayant eu lieu là-dessus.

Cet abri est prévu dans un secteur fréquenté par les touristes, à deux pas de plusieurs hôtels bien tenus, de restaurants et du Terminus Voyageur. À quelques pas également de la future Place Berri que le souci majeur des planificateurs était de soustraire à la fréquentation des clochards.

Les règlements actuels de la ville ne permettent pas ce genre d'abri pour itinérants rue Saint-Hubert, mais le conseil a fait le premier pas, le 9 octobre, pour les modifier. On veut permettre ce dortoir de 29 lits dans un secteur réservé à l'habitation (classe 1) où sont également permises les maisons de chambres et les maisons de touristes.

La directrice de l'hôtel Royal Roussillon, Jeannine Massé, s'est dite «estomaquée» d'apprendre la nouvelle qui lui a été communiquée par *La Presse*. «Ce n'est pas sérieux! Je n'ai rien contre les itinérants. Nous avons même donné des matelas à Dernier Recours et à la Maison du Père quand nous avons rénové l'hôtel. Mais les avoir à deux pas de l'hôtel, c'est autre chose.»

Le refuge projeté jouxte en effet le Royal Roussillon, un hôtel de 147 chambres, en face d'une dizaine de petits hôtels (Beaumanoir, Le Breton, Bon accueil, Louisbourg), de restaurants, et à proximité de l'Auberge des Gouverneurs. Selon Mme Massé, son hôtel est fréquenté par des touristes européens ou américains, l'été, et par des hommes d'affaires à budget moyen hors saison.

Elle estime qu'il y avait moins de clochards dans le voisinage depuis un certain temps. «Nous n'avions pas de problèmes. Sauf, occasionnellement, alors que nous en trouvions un dans l'entrée.»

De son côté, Edmond Archambault, au magasin de musique qui porte son nom, n'arrive pas à croire qu'on va créer là un refuge. «Si c'est là, c'est complètement ridicule. On avait promis d'éparpiller les refuges dans la ville, de ne pas tous les mettre dans le même quartier. C'est un peu fort.» Dernier Recours se trouve à quelques rues du magasin et ses habitués rayonnent dans ce quartier.

M. Archambault a suivi de près, avec d'autres commerçants, la conception de la place Berri pour éviter qu'on n'en fasse un parc de clochards. Il a même participé à une réunion de concertation la semaine dernière, et personne n'a parlé de ce refuge, dit-il.

«La Ville construit un parc qui va coûter des millions, elle cherche des façons de contrôler son utilisation, et ouvre un refuge à deux pas. C'est complètement ridicule», croit-il.

C'est la Old Brewery Mission qui gèrera ce centre (comme celui du 1088-90 avenue Hôtel de Ville qui offrira 16 lits). Il logera dans une maison de chambres récemment achetée par une société paramunicipale. Le refuge pour itinérants sera aménagé au sous-sol alors qu'on trouvera 30 chambres aux étages.

Dans les documents de la ville, que tout le monde peut consulter, on soutient que «l'aménagement d'un refuge de nuit constitue une fonction similaire à la fonction résidentielle prévue aux règlements de zonage».

De plus, en dispersant les clochards en plusieurs endroits, on croit «diminuer l'impact sur leurs milieux d'insertion, compte-tenu de la faible concentration de lits dans chacune des rues de leur implantation», soutient l'administration Doré.

Le refuge de la rue Saint-Hubert ne sera ouvert que de 20 h à 8 h. Et on cherche «une stratégie de dispersion» des clochards le matin afin qu'ils ne restent pas dans le secteur durant la journée. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner qu'ils établiront volontiers leurs pénates dans le nouveau parc.

L'autorisation définitive pour ce refuge devrait être adoptée à la prochaine assemblée du conseil, fin novembre. Entre temps, les citoyens peuvent consulter ce projet de règlement à l'hôtel de ville (bureau 15). Et formuler leurs opinions par écrit au greffier, au plus tard le 20 novembre.



Geneviève Martin, la fée de six ans, Julie St-Jean, la sorcière de sept ans et Véronique Dion, cinq ans, ont hâte de faire leur tournée de l'Halloween et «pratiquent» en attendant, dans la cour de la maison décorée de Véronique, rue Prince-Ruppert à Laval.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les Montréalais croient leurs enfants en sécurité le soir de l'Halloween — Gallup

PATRICK GRANDJEAN

■ Les Montréalais, et les Québécois en général, estiment que les enfants sont encore relativement en sécurité quand ils font leur tournée à l'Halloween, tandis que trois Canadiens sur cinq trouvent, au contraire, que passer l'Halloween est plus risqué aujourd'hui, révèle un sondage Gallup.

Une majorité de Montréalais interrogés a indiqué que les enfants étaient autant (30 p. cent) ou plus (24 p. cent) en sécurité aujourd'hui qu'il y a dix ans, contre 42 p. cent qui pensent que la situation s'est détériorée.

Cette situation tranche avec le frisson du Canada anglophone qui pense que les têtes blondes sont moins en sécurité dans les rues, le soir de l'Halloween.

À Toronto, 74 p. cent des gens interrogés pensent que les enfants sont moins sûrs aujourd'hui de sortir indemnes de leur tournée nocturne. À l'exception des Québecois (42 p. cent), tous les Canadiens sont majoritairement convaincus que la situation s'est dégradée depuis dix ans et ce, de la Colombie-Britannique (66 p. cent) aux provinces de l'Atlantique (69 p. cent) en passant par l'Ontario (69 p. cent des répondants).

Cette frayeur règne aussi bien dans les petites localités que dans les grandes villes, révèle le sondage, effectué entre le 10 et le 13 octobre, auprès de 1041 personnes.

Tout cela n'empêchera pas Véronique Dion, cinq ans, Julie Saint-Jean, la sorcière de sept ans, et Geneviève Martin, six ans, de faire leur tournée ce soir à Laval, accompagnées bien entendu, par un papa Ninja d'un soir ou une maman costumée en Charlot. Tout dépendra de qui gardera le bébé Alexandre...

Le «Ninja», M. Richard Dion, 34 ans, a décoré la résidence familiale, situé au 6238, rue Prince Ruppert, à Laval, la rehaussant de citrouilles, de toiles d'araignée et de tombes à l'effet saisissant.

Plusieurs voisins l'ont imité et même les autobus scolaires et les photographes s'arrêtent pour frissonner un instant.

La sécurité, c'est pas sorcier, rappelle la société de l'assurance automobile du Québec, qui invite les conducteurs à être vigilants, alors que des milliers d'enfants envahiront ce soir les rues de leur quartier.

De nombreux organismes et les policiers de la CUM rappellent que les enfants devraient être accompagnés lors de leur tournée de l'Halloween. Pour éviter tout incident, il est recommandé de ne rien manger pendant la tournée et d'examiner au retour les présents recueillis avant de les déguster.

Une femme policier fait feu sur un fuyard et le blesse

MARCEL LAROCHE

■ Un homme a été grièvement blessé d'un coup de feu à la poitrine, tôt hier matin, en voulant résister à des policiers de la CUM qui tentaient de l'appréhender dans une sombre ruelle du centre-ville.

L'incident s'est déroulé vers minuit 45 alors que plusieurs patrouilleurs du poste 25 de la CUM répondaient à un appel pour un individu que le personnel du Peel Pub venait d'expulser. Cet établissement licencié est situé à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Sainte-Catherine.

L'homme a été rapidement repéré dans la ruelle, à l'arrière du bar, en train de se livrer à des actes de vandalisme sur des automobiles en stationnement.

Profitant d'une certaine confusion au moment où il était sur le point d'être menotté, le jeune homme a bousculé les policiers pour prendre la fuite à pied.

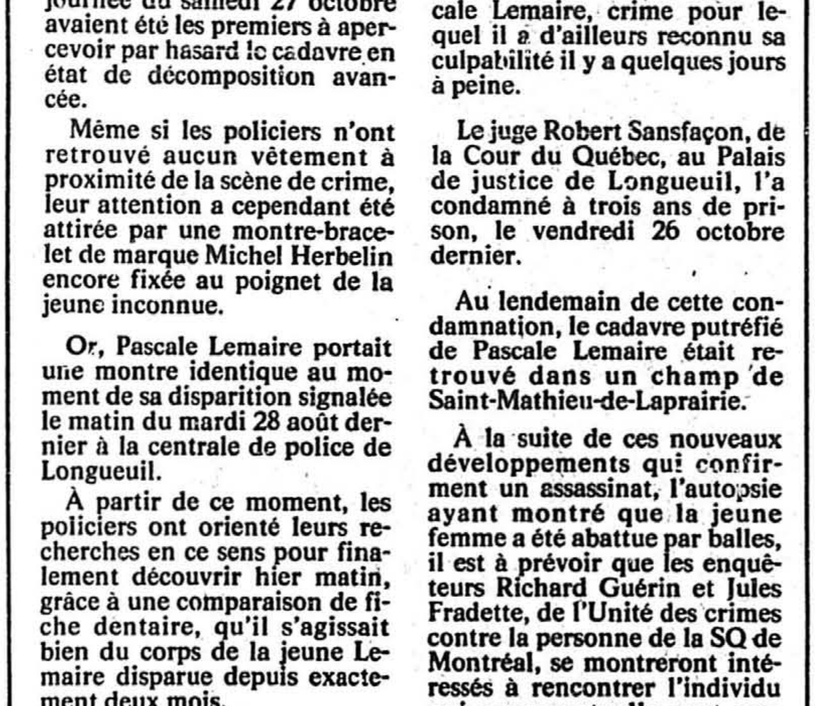
Après avoir parcouru une distance d'environ cinq mètres, l'homme s'est subitement arrêté et s'est penché pour tenter de s'emparer de quelque chose qui était dissimulé dans ses bottes.

Malgré les ordres répétés des policiers l'avisant de lever les mains en l'air, l'individu a continué son geste. C'est à ce moment qu'une policière de 25 ans comptant six ans de service à la CUM a dégainé son arme pour tirer en direction du fuyard qui a été atteint à la poitrine.

L'homme a été immédiatement transporté à l'hôpital Royal Victoria où les médecins ont constaté que le projectile n'avait atteint aucun organe vital.

Ce n'est que plus tard que les policiers ont découvert que René Duval, un Montréalais de 22 ans, ne possédait aucune arme et qu'il tentait tout simplement de se départir de stupéfiants dissimulés dans ses bottes.

Dès que son état de santé le permettra, Duval sera traduit devant les tribunaux pour répondre, entre autres, à des accusations de possession de stupéfiants, méfait public et de résistance à son arrestation.



Les policiers de la SQ saisissent 30 voitures volées dans une grange près de St-Hyacinthe

SUZANNE COLPRON
SAINT-HYACINTHE

■ Vous vous êtes fait voler une Toyota Celica GTS rouge de l'année dans un centre commercial?

Eh bien! Ne la cherchez plus.

La Sûreté du Québec vient de la retrouver dans une grange de la Présentation, près de Saint-Hyacinthe. Il lui manque deux portes et quatre roues...

Les policiers de la SQ ont saisi hier plus de 30 voitures à moitié démontées dans une grange de La Présentation, près de Saint-Hyacinthe.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

La saisie effectuée aux petites heures du matin, hier, a permis de retrouver plus de 30 voitures volées au cours du dernier mois dans des centres commerciaux de la région montréalaise.

Une Celica GTS flambant neuve, une Lincoln blanche modèle Town Car (45 000 $), une Nissan rouge, une Toyota Corolla blanche, une Trans-Am, plusieurs automobiles de marque General Motors et quelques Ford. Pas une seule Buick et encore moins d'allemande ou d'anglaise.

Selon l'agent Serge Montpetit, de la Sûreté du Québec, les voleurs opéraient dans la région de Montréal. Spécialité: vente de voitures en pièces détachées. Trois autres perquisitions ont été effectuées au cours du dernier mois en rapport avec ce réseau de voleurs.

Les agents du service des crimes contre la propriété ont visité un entrepôt d'Hemingford, un autre de Saint-Mathieu-de- Beloeil et un troisième à La Présentation. En tout, 80 voitures et camionnettes ont été saisies depuis le début de l'enquête policière entreprise cet été. La Sûreté du Québec prévoit faire d'autres arrestations relativement à cette affaire.

Jean-Luc Riendeau, un homme de 27 ans, a comparu hier au Palais de justice de Saint-Hyacinthe pour répondre à des accusations de vols et de recels. La police n'a pas eu de mal à lui mettre la main au collet puisque, la veille, Riendeau avait écopé d'une peine de six mois de prison au Palais de justice de Longueuil. Il avait plaidé coupable à une accusation de voie de fait à la suite d'une bagarre survenue le 16 octobre au bar Riviera. On le soupçonne d'être à la tête du réseau de voleurs de voitures.

Les véhicules saisis dans la grange de M. Guy Bouchard, à La Présentation, hier, ont été identifiées, photographiées et remisées dans un garage de Boucherville. Plusieurs n'étaient pas en état de rouler faute de moteurs, de roues ou de transmissions...

«Il s'agit d'un important réseau de voleurs de voitures mais ce n'est pas le seul à Montréal», a indiqué l'agent Montpetit.



Ryan nie que le gouvernement ait autorisé un pont aérien pour sortir les armes de Kahnawake

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le ministre de la Sécurité publique a formellement nié hier, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement ait consenti à ce que les warriors évacuent l'été dernier des hommes et des armes de la réserve de Kahnawake par un pont aérien.

«J'irai plus loin en affirmant que, selon nos indications à l'heure actuelle, je ne suis pas sûr que ces vols aient eu lieu dans la quantité et suivant les formes décrites», a insisté M. Claude Ryan.

À ce sujet, le premier ministre Bourassa a de son côté affirmé que «le travail le plus exigeant, et peut-être le plus gratifiant, du ministre de la Sécurité publique a été de dégonfler les ballons de l'opposition depuis la reprise des travaux parlementaires». Le premier ministre ne s'oppose pas au «principe» d'une enquête, mais il trouve «prématuré» de conclure à sa nécessité.

L'opposition péquiste, par la voix du leader Guy Chevrette, talonne le gouvernement Bourassa à ce chapitre. Et des questions troublantes demeurent sans réponse, malgré l'insistance de l'opposition.

Voici les principaux points soulevés par M. Chevrette avant la dénégation du ministre Ryan:

— le 28 août dernier, les Forces armées rapportaient une quinzaine d'atterrissages et de décollages d'avions Cessna dans la réserve de Kahnawake;

— des images exclusives ont été télédiffusées par le réseau TVA plusieurs jours après les événements;

— le 4 septembre dernier, de son siège, l'ancien ministre Sam Elkas avisait qu'une enquête était en cours et qu'on obtiendrait des informations sur le pont aérien;

— le ministre Elkas affirmait alors qu'il lui avait été impossible d'empêcher ce pont aérien;

— le 10 septembre, le capitaine De Carufel, de l'Armée canadienne déclarait: «On savait qu'ils (les warriors) partaient, mais il y avait des ordres du gouvernement»;

— le 25 septembre, M. Jean-Claude Cloutier, spécialiste en communication de l'Armée, se refusait à démentir les déclarations du capitaine De Carufel.

M. Ryan suggère, dans ses réponses à l'Assemblée nationale, que son prédécesseur Elkas s'est peut-être fié aux manchettes des journaux en confirmant l'existence d'un pont aérien. «Mon prédécesseur avait lu les journaux, comme tout le monde. Ça faisait les manchettes dans tous les journaux, à la radio et à la télévision. Il était normal qu'il fasse allusion à ces vols qui avaient présumément eu lieu. Moi, je suis allé aux vérifications, comme lui avait commencé de le faire, et je n'ai pas la preuve que ces vols ont eu lieu».

L'ancien ministre Elkas se serait-il risqué à des déclarations aussi graves sur la seule foi des médias? «L'avion que nous a montré TVA, insiste Guy Chevrette, n'était pas un maringouin géant. M. Ryan aurait intérêt, lui qui prêche la rigueur, à bien s'informer».

L'opposition soutient enfin que les services militaires de renseignements ont identifié le propriétaire d'au moins deux avions impliqués. «Le gouvernement sait-il que deux de ces avions sont la propriété d'un membre éminent de la Société des warriors et que celui-ci a déménagé de Bradford, en Ontario, parce qu'il avait trop de misère avec la SQ pour revenir à Kahnawake?» demande Guy Chevrette.



Kahn Tineta Horn et sa fille de quatre ans.

La crise amérindienne sert de plat de résistance dans la revue de l'APPQ et un mensuel américain

Soldiers of Fortune *titre son article de neuf pages: «La guerre civile au Canada»*

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Deux publications parues hier font longuement état de la crise amérindienne de l'été dernier. La revue *Au Devoir* de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) et le mensuel américain *Soldiers of Fortune* font chacun à leur manière une large place aux évènements survenus à Oka-Kanesatake et à Châteauguay-Kahnawake.

Le plat de résistance de la revue des membres de la Sûreté du Québec est un article déjà paru dans *La Presse* du 12 septembre 1990, signé du vice-président de l'Association André K. Malouf, visant particulièrement le travail des médias pendant toute la crise amérindienne: «Mascarade médiatique», avait conclu l'auteur; «reportages loufoques», selon André Dubuc, directeur à la recherche, mais aussi, selon le même, omniprésence politique et dénonciation de hauts gradés-ronds-de-cuir. Tout le monde à l'APPQ semble d'accord pour dénoncer le «Comité d'équipement», taxé de «totale inefficacité».

Assez curieusement, la revue *Soldiers of Fortune* vient corroborer certaines de ces dénonciations de politisation, réunissant dans le même camp «le Premier ministre Robert Bourassa, sa surabondance de ministres et de députés et sa SQ paramilitaire». Le reporter américain John Coleman est un habitué des mercenaires du monde entier oeuvrant surtout dans les pays pauvres, en Afrique et en Amérique du Sud. On le sent attentif aux moindres gestes de «410», un jeune warrior et de son aîné, le célèbre «Lasagne». Avec le luxe de détails sur les armes et leur maniement, leur entretien, leurs qualités comparées, qui est propre à ce genre de littérature épique, Coleman n'hésite pas à noter que «410» est obligé d'écraser un moustique sur son bras, dans la pinède d'Oka, et d'essuyer son visage en sueur avec son foulard à usage de masque.

Des moustiques, il en est aussi question dans *Au Devoir*, qui nous apprend que l'APPQ, «au coeur de la crise», a obtenu une «protection contre le soleil et les moustiques, qu'elle a entrepris des «démarches auprès de l'employeur pour l'émission de casquettes, style unité spécialisée». La casquette Simon Chung serait sur le point d'être remplacée par la dite casquette de travail de l'unité spécialisée. L'APPQ demande aussi «des armes à feu à haut calibre». Elle a obtenu des journées de repos de douze heures à temps et demi et a entrepris des pressions sur la CSST pour l'ouverture du dossier de mort accidentelle afin qu'une enquête soit menée par cet organisme à la suite de la mort, le 11 juillet, de Marcel Lemay, du groupe d'intervention de Québec.

Dans *Soldiers of Fortune*, qui titre son article de neuf pages illustrées en couleur, «La guerre civile du Canada», la crise est résumée comme un affrontement entre deux parties fortement armées dans lequel personne n'a baissé les yeux.

Le tribunal redonne la garde légale de sa fille à Kahn Tineta Horn

■ La santé physique et psychologique de la fille de l'activiste mohawk Kahn Tineta Horn, n'a pas été menacée au point qu'il faille retirer à la mère la garde légale de sa fille, selon un récent jugement d'une Cour ontarienne qui tranchait ainsi la demande du père de se voir confier la fillette.

Ganyetahawi Horn-Batt, quatre ans, a passé une partie de l'été derrière les barricades dressées par les Mohawks de Kanesatake avant que son père ne décide le 2 octobre, six jours après la reddition, de la garder avec lui après l'avoir retirée de la garderie dans laquelle elle se trouvait à Ottawa. Le 7 octobre, le père se voyait octroyer la garde «temporaire de l'enfant». Il avait réussi à démontrer à la Cour que les engagements scellant la garde de Ganyetahawi, avaient été violés pendant la crise d'Oka où la sécurité de l'enfant a pu être comprise par les possibles réactions des militaires et des autochtones.

Le père, Robert Batt, un avocat du ministère des Affaires indiennes, évoquait la dangerosité physique et psychologique de la situation des barricades pour réclamer la garde sa fille.

Le juge Robert Desmarais a décidé que si la mère avait commis une «erreur de jugement» en maintenant sa fille dans une telle situation, elle n'en était pas moins apte à continuer d'en prendre soin.

Cette victoire de Mme Horn jette un baume sur la décision qu'a prise un tribunal d'appel du ministère des Affaires indiennes lui refusant le retour au travail parce qu'elle a précisément omis de se présenter au bureau d'informatique du ministère le 31 août, comme le prévoyait le calendrier de bourse d'études qu'elle avait recue, en 1988.

Mme Horn et le syndicat des fonctionnaires entendent en appeler, à nouveau, de cette décision devant la Commission des ressources humaines de la fonction publique.

LE SEUL, L'UNIQUE
SALON DU SKI DE MONTRÉAL
Le meilleur «Avant-Ski» en ville!
PRÉSENTATION MODE ET ACCESSOIRES «LA MACHINE DU SKI»
RENCONTREZ LA VEDETTE DE «DR. STRANGE GLOVE», GLEN PLAKE
LA COLLECTION DE NOUVEAUX PRODUITS - SALOMON, ROSSIGNOL, ELAN, KANUK
DÉMONSTRATIONS DE «SNOWBOARD» - RENCONTREZ LE CHAMPION MONDIAL CRAIG KELLY
D'EXCITANTES DESTINATIONS - VACANCES DE SKI
GAGNEZ DE FABULEUX PRIX INCLUANT DES VOYAGES OFFERTS PAR SKICAN
Laurentide PRÉSENTE
DR. STRANGE GLOVE
EN GRANDE PREMIÈRE AU QUÉBEC
4 JOURS SEULEMENT AU CINÉMA CINEPLEX ODÉON DE LA PLACE BONAVENTURE
Jeudi 1er novembre au samedi 3 novembre: 19 h et 21 h
Dimanche 4 novembre: 16 h et 18 h
ÉPARGNEZ 2,00$!
VISITEZ LE SALON ET RECEVEZ UN COUPON RABAIS D'UNE VALEUR DE 2,00 $ APPLICABLE SUR VOTRE PRIX D'ENTRÉE AU CINÉMA.
DÈS DEMAIN JUSQU'À DIMANCHE 4 NOVEMBRE
PLACE BONAVENTURE
Jeudi et Vendredi 16 h - 22 h
Samedi 11 h - 22 h
Dimanche 11 h - 18 h
Entrée: Adultes 7,00 $; Étudiants 5,00 $; Enfants 6-11 ans 3,50 $; Moins de 6 ans ENTRÉE LIBRE
Une réalisation de: Les Salons des Sportsmen
"Encourageons les Canadiens à apprécier, profiter et protéger le plein air canadien."
©Salons Nationaux des Sportsmen au Canada (1989) Ltée.

AVIS IMPORTANT
PROPRIÉTAIRE DE SYSTÈME À AIR CHAUD, HUILE OU GAZ, SI VOUS CHAUFFEZ VOTRE MAISON CET HIVER, CECI VOUS CONCERNE.
1er PAIEMENT: MAI '91
Croyez le ou non
CHAUFFAGE (HUILE OU GAZ) GRATUIT POUR LA SAISON
avec l'achat d'une thermopompe
*Découpez cette annonce
THERMOPOMPES N & R SOL inc. VOUS REMETTRA UNE ENCYCLOPÉDIE DU CANADA gratuitement lors d'une présentation de la thermopompe Rheem à votre résidence (Qualification: propriétaire système air chaud, huile ou gaz).
Rheem LA THERMOPOMPE
GARANTIE 10 ANS SUR TOUTES LES PIÈCES
Pouvez être éligible au programme la BI-ÉNERGIE PLUS (PHASE II) D'HYDRO-QUÉBEC
*Thermopompes N & R SOL INC. accrédité par Hydro-Québec.
POUR VOUS SERVIR 11 SUCCURSALES
Un seul numéro de téléphone
596-1435
de lundi au vendredi jusqu'à 21 h
le samedi jusqu'à 17 h
* Découpez cette annonce: THERMOPOMPES N & R SOL INC., vous remettra une encyclopédie du Canada, lors d'une présentation à votre résidence de la thermopompe Fiheem. Cette offre est valide jusqu'à épuisement des stocks.
** Sujet à l'approbation du crédit par la banque. Cette promotion est valide pour un temps limité.
*** Cette offre ne peut être combinée à toute autre promotion passée ou future.
**** Huile payée pour le chauffage uniquement
chez THERMOPOMPES N & R SOL inc.
seulement

Harcèlement policier envers les Noirs de la Petite-Bourgogne? La police de la CUM enquête

RICHARD HÉTU

■ Une enquête interne a été instituée par la police de la CUM concernant les «graves allégations» d'un agent du poste 24 à propos du «harcèlement» auquel se livreraient ses collègues à l'endroit des Noirs de la Petite-Bourgogne, un quartier défavorisé du sud-ouest de Montréal.

Au cours d'une conversation avec un collègue, l'agent, qui est en congé de maladie depuis deux semaines, aurait émis de sérieux doutes quant à la façon dont les policiers du poste 24 se comportent avec les Noirs de la Petite-Bourgogne.

L'enquête, qui est menée par le sergent-détective André Veilleux, de la section des Affaires internes de la police de la CUM, a été commandée le 5 octobre dernier par le directeur du poste 24, Jean-René Tremblay. Six jours auparavant, *La Presse* avait publié un article où plusieurs résidants noirs de la Petite- Bourgogne se plaignaient d'être traités en citoyens de deuxième classe par deux policiers du poste 24, qu'ils avaient surnommés de façon hautement ironique et sarcastique Batman et Robin.

Après la parution de cet article, l'agent qui fait l'objet de l'enquête avait été convoqué au bureau du directeur du poste 24. Il semble que celui-ci lui ait demandé s'il avait vraiment émis les «graves allégations» qu'on lui prêtait et aussi s'il avait servi de source à *La Presse*.

Insatisfait des réponses de son subalterne, M. Tremblay a alors demandé aux Affaires internes du SPCUM de faire la lumière dans le dossier.

Le sergent-détective Veilleux, a confirmé à *La Presse* les détails de cette affaire. «L'enquête veut déterminer ce qui a vraiment été dit (par l'agent du poste 24) et dans quel but», a déclaré M. Veilleux, hier.

«S'agissait-il d'une vengeance personnelle de la part de l'agent ou voulait-il vraiment dénoncer les comportements de ses collègues qui iraient à l'encontre de la déontologie policière?»

Selon la procédure, a indiqué le sergent- détective Veilleux, les policiers de la CUM se doivent de rapporter à leur directeur les manquements à la déontologie policière qu'ils relèvent dans le travail de leurs collègues. En aucun cas, ils ne peuvent se contenter d'en parler à un policier du même rang qu'eux.

M. Veilleux rencontrera bientôt le directeur du poste 24 dans le cadre de son enquête.

«L'enquête pourrait être longue», a dit M. Veilleux, en ajoutant que des policiers du poste 24 pourraient faire face à la Commission de déontologie policière du Québec, qui a remplacé la Commission de police, si les allégations de leur collègue étaient fondées.

Entretemps, *La Presse* a appris qu'une citoyenne de la Petite-Bourgogne avait porté plainte devant le Commissaire de déontologie policière du Québec ce mois-ci concernant le travail des deux policiers du poste 24 qui sont surnommés Batman et Robin par les Noirs du quartier.

Cette plainte, qui a été portée à la suite de la parution de l'article de *La Presse*, serait la première formulée par un Noir de la Petite-Bourgogne au cours des quatre dernières années. En septembre dernier, le directeur du poste 24 avait déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance d'une plainte portée par un Noircontre le travail de ses policiers.

La plainte de la résidante de la Petite-Bourgogne sera examinée par le Commissaire de déontologie policière, qui doit décider après enquête s'il doit porter citation devant le Comité de déontologie, dont les membres siègent devant le public.

Allen Gregory, le jeune Jamaïcain assassiné à LaSalle, n'avait pas d'adresse connue à Montréal

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un curieux phénomène que ce jeune Noir de 25 ans assassiné de plusieurs balles, dans la nuit de dimanche à lundi, en face d'un immeuble résidentiel de LaSalle: sans adresse connue, il portait sa maigre garde-robe sur le dos!

Selon les informations obtenues, Allen Gregory, d'origine jamaïcaine, était arrivé au Canada il y a un peu plus d'un an, en présentant un permis de travail temporaire aux douaniers de l'aéroport international Lester B. Pearson, à Toronto, où vivent des membres de sa famille.

Pour l'instant, on ne lui connaît aucun parent à Montréal, si ce n'est une amie qui dit l'avoir rencontré il y a environ trois mois. Le père et la mère de Grégory, a-t-on appris, seraient toujours en Jamaïque.

Gregory a été mitraillé de plusieurs coups de feu, dans la nuit de lundi, en face du 9373 rue Francoeur, à LaSalle. Les projectiles ont été tirés à l'aide d'un revolver.

Comme il n'avait ni casier judiciaire ni documents sur lui, la police de la CUM n'a dévoilé son identité qu'hier; les sergents-détectives Jacques D'Astous et Rodrigue Dionne, du bureau des homicides, l'avaient eux-mêmes apprise la veille après que la jeune amie de Grégory se soit présentée sans rendez-vous à la morgue.

Au moment de sa découverte, Gregory portait un coupe-vent, un chandail, un pantalon et... trois sous-vêtements de type «boxer». On ne sait ce qu'il faisait à Montréal, où il habitait, ni comment il assumait sa subsistance. Il avait toutefois quelques centaines de dollars dans ses goussets.

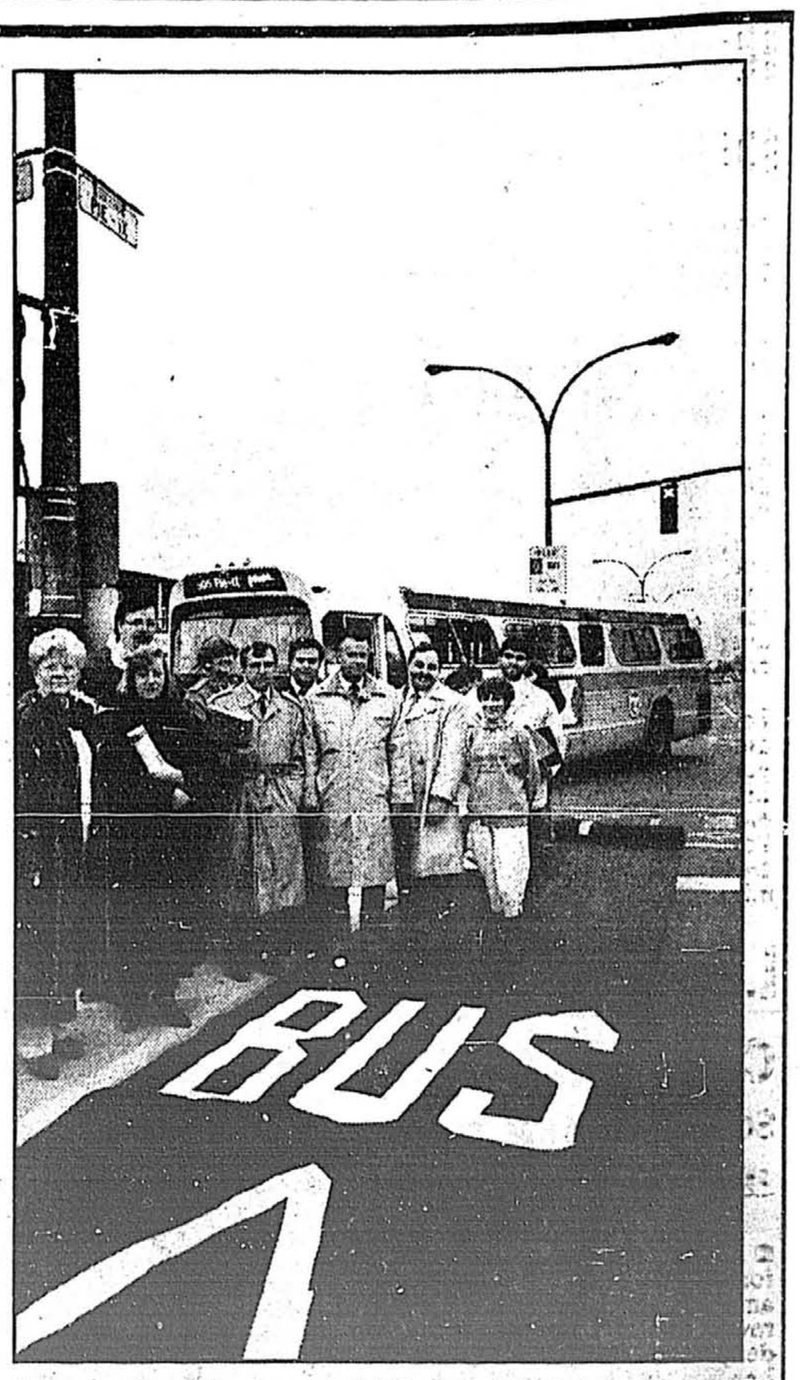
Hier, les enquêteurs n'avaient toujours pas déterminé si l'attentat est l'oeuvre d'un ou de plusieurs individus. Il va sans dire qu'ils ignorent également le mobile de ce crime. Ils n'écartent toutefois pas l'hypothèse d'un règlement de comptes.

Une guerre de gangs sévit depuis quelques mois entre diverses factions noires des milieux anglophones de LaSalle, La Petite Bourgogne, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce pour le contrôle du trafic de drogues.

Par ailleurs, l'un des blessés dans l'attentat survenu dimanche soir dans une conciergerie quasi déserte de la rue Papineau, à Montréal, est mort, hier, à l'hôpital Notre-Dame. Il s'agit d'Yves Brousseau, 28 ans, connu des policiers. Il avait été atteint en plein front.

L'autre victime, Daniel Cartier, 21 ans, s'en est tiré avec une blessure à la joue. L'enquête se poursuit pour connaître les dessous de cette sanglante histoire.

C'est la deuxième fois en moins d'un an que cet immeuble du 6969 rue Papineau, dans le nord de la ville, est le théâtre d'une tuerie. Le 8 décembre 89, Giuseppe Fanizza, 25 ans, avait été tué d'une balle dans la tête, lors d'un règlement de comptes relié à la drogue.



On aperçoit, portant un cartable, Guy Chartrand, président de Transport 2000. PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Pressions pour prolonger la voie réservée aux autobus sur Pie IX

FLORIAN BERNARD

■ Des représentants de divers organismes opposés à l'automobile ont prolongé, artificiellement, hier, la voie réservée pour autobus, sur le boulevard Pie IX, en direction de Montréal-Nord.

Ils ont, de la sorte, fait savoir au maire Yves Ryan que les usagers tiennent à ce que la voie réservée soit prolongée jusqu'au boulevard Henri-Bourassa, dans un premier temps, pour ensuite franchir le pont Pie IX, jusqu'à Laval.

Le maire de Montréal-Nord, après avoir consulté les commerçants de sa ville, a refusé, jusqu'à maintenant, que la voie réservée traverse son territoire. Cette voie s'arrête donc, brusquement, à la hauteur de la 47e rue, un peu au sud de Montréal-Nord.

Des représentants de Transport 2000, du Monde à bicyclette, et du parti Collectivité Montréal-Nord ont installé, sur la chaussée, un tapis noir portant l'inscription «R-Bus», prolongeant ainsi, sur quelques mètres, la voie réservée des autobus.

Le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, a rappelé qu'au moment où la STCUM avait lancé le projet, en octobre 1989, le maire Yves Ryan avait tacitement approuvé, par sa présence, cette initiative. En janvier dernier, toutefois, M. Ryan faisait volte-face, soulignant qu'il attendait les conclusions d'une consultation. Entretemps, la voie réservée a été aménagée depuis Pierre de Coubertin jusqu'aux limites de Montréal-Nord.

«Nous invitons M. Ryan a écouter la voix de sa majorité silencieuse, celle des gens ordinaires, qui sont nettement favorables au prolongement de la voie réservée», a déclaré M. Chartrand.

Candidat à la mairie de Montréal-Nord, M. Jean-Pierre Ménard a promis, s'il est élu le 4 novembre, de permettre le prolongement de la voie réservée.

Les résidents de la Cité écologique tentent de survivre à tout prix

MICHEL LEGAULT
collaboration spéciale

■ Tandis que les créanciers se pressent autour de la Cité écologique, les résidents de cette commune controversée des Bois-Francs tentent par tous les moyens de survivre.

On se rappellera qu'à la suite des dénonciations d'une dizaine d'ex-résidents, en mai dernier, la célèbre secte avait éprouvé des difficultés financières croissantes qui avaient précipité ses trois plus importantes entreprises en faillite.

Parmi les principaux créanciers, Mme Noëlline Veilleux, la femme du ministre des Approvisionnements et Services, M. Robert Dutil, réclame 399 000$ à la Ferme Bio-Solaire.

Les dettes des trois sociétés de la Cité, les Serres, la Ferme et les Jardins Bio-Solaire, totalisent plus de quatre millions de dollars. Les biens mis en garantie par la Cité sont évalués à 2,7 millions.

En tout, 340 fournisseurs et petits investisseurs sont touchés par ces faillites qui en laissent quelques-uns sur la paille. C'est le cas de la firme Sapronat, qui a fait faillite suite à ses démêlés avec la Cité. Parmi la liste de créanciers, on note la firme comptable Samson, Bélair (41 038$).

Lors de l'assemblée des créanciers, le 24 octobre, certains se sont montrés sceptiques quant à leurs chances de récupérer leurs investissements. Parmi eux, une ex-résidente, Mme Francine Rodet, affirme avoir relevé plusieurs irrégularités. Des immeubles de la Cité ne figurent pas dans la liste des actifs. C'est le cas du chalet du gourou, Michel Cornellier, de quelques maisons ainsi que du bétail.

Tous ces biens étant la propriété de résidents de la commune, Mme Rodet a émis la possibilité qu'ils aient agi comme prête-nom.

«Le syndic doit faire enquête à ce sujet», rapporte Mme Rodet, qui a été élue comme enquêteur au nom des créanciers.

Le décompte des biens et des créances est en soi un véritable casse-tête. Parmi les créanciers, les dirigeants ainsi que les autres entreprises de la Cité figurent en bonne place. Dans le cas de la Ferme et des Serres, leurs réclamations atteignent 1,7 million de dollars.

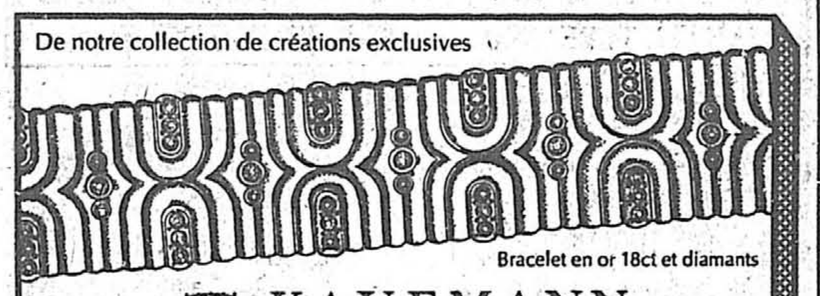
Fait à noter, Mme Noëlline Veilleux, la femme du ministre Dutil, est au deuxième rang des créanciers les plus importants de la Cité. Elle est devancée uniquement par M. Louis Cliche (484 000$). La famille Cliche, dont un des membres a épousé Marie-Josée Duval (l'une des dirigeantes de la Cité), a avancé pour 1 million de dollars à la Cité.

Tandis que les créanciers tentent de recouvrer une partie de leurs placements, les résidents de la Cité continuent de vaquer à leurs occupations. L'école a déménagé ses pénates dans la Maison des jeunes, soustraite aux créanciers par Mme Raymonde Labbé, belle-mère de Mme Duval. Les résidents qui le peuvent vont travailler à l'extérieur. Deux d'entre eux auraient même trouvé le moyen d'ouvrir un magasin.

La situation actuelle a contribué à développer une mentalité d'assiégés chez les résidents. Personne ne désire parler aux journalistes. Michel Cornellier, le gourou de la commune, est toujours introuvable. Une information non confirmée veut que leur maître spirituel se terre dans un chic bungalow de Laval.

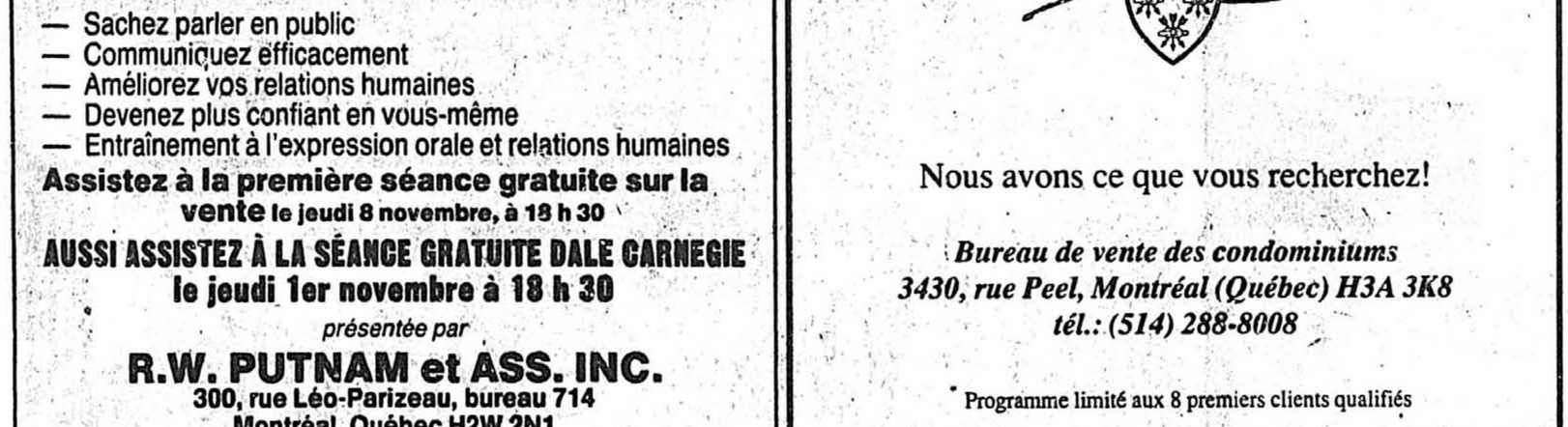
ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

T.P.$.
TROUVAILLE PÉCUNIAIRE SENSATIONNELLE

De notre collection de créations exclusives

Bracelet en or 18ct et diamants
KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent • (514) 848-0595
PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard PIAGET BREITLING

VOTRE MAISON EST TOUJOURS EN VENTE?
Profitez de notre programme de «Location/Achat» avant le 31 décembre*
et épargnez jusqu'à 50 000 $ (T.P.S.)
SIR Robert Peel
Nous avons ce que vous recherchez!
Bureau de vente des condominiums
3430, rue Peel, Montréal (Québec) H3A 3K8
tél.: (514) 288-8008
* Programme limité aux 8 premiers clients qualifiés
Projet réalisé par le GROUPE LÉPINE

Le succès n'est pas un accident!
Venez voir comment cela se produit avec Dale Carnegie
— Sachez parler en public
— Communiquez efficacement
— Améliorez vos relations humaines
— Devenez plus confiant en vous-même
— Entraînement à l'expression orale et relations humaines
Assistez à la première séance gratuite sur la vente le jeudi 8 novembre, à 18 h 30
AUSSI ASSISTEZ À LA SÉANCE GRATUITE DALE CARNEGIE le jeudi 1er novembre à 18 h 30
présentée par
R.W. PUTNAM et ASS. INC.
300, rue Léo-Parizeau, bureau 714
Montréal, Québec H2W 2N1
285-1287



Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine. Enseignement de l'informatique.
Garçons et jeunes filles
Pensionnat - Externat
dirigé par les Clercs de St-Viateur
Cours secondaire complet.
Examens d'admission en 1re, en 2e ou en 3e secondaire:
les samedis 24 novembre ou 12 janvier ou 26 janvier ou 16 mars, dès 9 h 30
téléphone: (514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire,
téléphone: (514) 451-4716

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS
À PROPOS DE LA
TPS
ET LES
PRIX?

Si vous vous demandez comment la TPS proposée affectera les prix, nous pouvons vous répondre. Nos lignes sans frais vous sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 21 h.

1-800-668-0999

Un coup de fil et tout s'explique!
Bureau d'information des consommateurs sur la TPS.
Malentendants : 1-800-465-7735

Gouvernement du Canada Government of Canada
Canada

Le Barreau s'oppose à un délai d'application dans la loi sur le patrimoine familial

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Prolonger au-delà du 31 décembre le délai permettant aux gens mariés de se soustraire à la Loi sur le partage du patrimoine familial engendrera plus de harcèlement et de violence au sein des couples.

C'est cet argument qu'a retenu le Barreau du Québec pour convaincre, hier, les membres de la Commission parlementaire des institutions qui s'interrogeaient sur la possibilité d'accorder une plus grande période de réflexion aux couples mariés avant juillet 1989.

La Bâtonnière du Québec, Mme Sylviane Borenstein, a rappelé que le Barreau s'est toujours opposé à un délai parce qu'une telle décision ne fait que remettre en question le fondement de cette loi.

«Le législateur ne peut se permettre d'adopter une solution, a-t-elle déclaré, qui alimente l'insécurité car, si on décidait de prolonger pour n'importe quelle période, il y aurait l'insécurité de savoir qu'il y a déjà eu une prolongation. Alors pourquoi pas une deuxième et une troisième.

«De plus, a-t-elle ajouté, la prolongation aurait un effet pervers chez les couples. . . Déjà, on voit des tordages de bras, de la violence physique contre le conjoint pour essayer de l'amener à s'exclure.»

Mme Borenstein a expliqué que depuis l'adoption de la Loi 146 sur l'égalité économique des époux, il y a seize mois, à peine deux p. cent des 1,3 millions de couples québécois qui auraient pu le faire se sont soustraits à son apllication.

«Je pense, a-t-elle précisé, que les chiffres parlent par eux-mêmes. Il y a eu énormément de publicité négative envers la loi dans les médias jusqu'à ce qu'elle soit corrigée et les gens comprennent enfin quelle est sa vraie portée.»

Histoires pénibles

Me Miriam Grassby, avocate et membre du Comité sur les droits économiques des conjoints, a expliqué qu'elle avait entendu «des histoires assez pénibles» concernant des couples qui ont tenté de se convaincre mutuellement de renoncer au partage.

«Ça fait des moments très difficiles pour une couple, a-t-elle dit, parce que je soupçonne que lorsqu'on découvre que notre conjoint ne veut pas partager, cela ne peut avoir que des effets négatifs sur la relation.»

A ceux qui ont prétendu que la Loi 146 n'a pas été suffisamment expliquée au commun des mortels, la ministre a relaté les efforts consentis pour faire comprendre et diffuser la loi.

Le patrimoine familial est constitué d'un ensemble de biens dont la valeur est partageable à part égale au moment de la rupture.

Pour les couples qui se sont mariés avant juillet 1989, l'article 42 de la Loi 146 permet de renoncer, par acte notarié, au partage.

«Ce temps de réflexion de 18 mois, a expliqué la ministre, avait alors été jugé nettement suffisant. J'ai aujourd'hui le même sentiment, d'autant plus que pendant cette période, les organismes gouvernementaux et du milieu ont mené de nombreuses activités de communication pour faire connaître la loi, rétablir un sentiment de sécurité et informer les couples mariés de leur possibilité de renoncer.»

La Chambre des notaires a proposé que les couples puissent renoncer au partage du patrimoine familial tout au long de leur union.

Discrimination

Le président de la Chambre, Me Jacques Taschereau, a expliqué que la Loi 146 est discriminatoire à l'endroit de ceux qui se sont mariés après juillet 1989.

«Cette portée discriminatoire de la loi, a-t-il dit, nous semble inacceptable. Dans cette catégorie de personnes discriminées, certains hésitent à légaliser leur union.»

Me Taschereau a invoqué la tradition pour défendre la position de la Chambre. «Le principe établi présentement, a-t-il souligné, va à l'encontre d'une tradition voulant que les conventions matrimoniales puissent être modifiées et constitue un accroc important à la liberté des conjoints.

«Nous estimons qu'il n'existe pas de raisons d'ordre public, a-t-il poursuivi, de maintenir le caractère impératif des règles sur le patrimoine familial. . .Si la règle doit prévaloir, comme c'est l'intention de la loi, l'exception doit être permise, puisque la majorité des citoyens se marient maintenant sans contrat de mariage sous le régime de la société de meublé et d'acquêt qui étend davantage le partage.»

Pétition à St-Jérôme contre le régime fiscal des familles

■ Une pétition de plus de 10 000 noms a été remise au gouvernement fédéral par le comité diocésain d'orientation de la pastorale familiale du diocèse de Saint-Jérôme en vue d'obtenir une révision des tableau d'imposition des contribuables.

Selon cet organisme, les familles subissent actuellement des injustices relativement aux impôts. Les personnes mariées sont désavantagées par rapport aux couples en union libre et l'écart s'accroit encore si on les compare aux couples divorcés, peut-on lire dans la pochette remise au ministre Monique Landry, représentante fédérale de la région.

Le rapport présenté à plusieurs personnalités, dont Mgr Charles Valois, évêque du diocèse de Saint-Jérôme, a été préparé par des fiscalistes et des comptables agréés.

Les signataires souhaitent qu'à revenus égaux et à charges égales, tous les contribuables et toutes les familles soient traitées de la même façon en tenant compte de leurs charges réelles sans égard à leur état civil, peu importe que leurs revenus proviennent d'une ou de plusieurs personnes.

En plus de 10 000 signatures recueillies dans le diocèse de Saint-Jérôme, les responsables du projet ont reçu l'appui imprévu de 700 résidents de l'Abitibi-Témiscamingue.

ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION
DU CLSC SAINT-LOUIS DU PARC
MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1990
à 19 heures
au sous-sol du
155, boul. Saint-Joseph est
Montréal

Le rapport d'activités du CLSC sera distribué dans le quartier au début du mois de novembre avec plus de détails sur les services du CLSC et sur l'assemblée annuelle.

ET VOICI
«LA GRANDE VENTE»
FRANCE B. PRONUPTIA
UNIQUEMENT AU 6832, RUE SAINT-HUBERT
JUSQU'À
50% DE RABAIS
SUR UN VASTE CHOIX DE
ROBES DE MARIÉE
PAS DE MISES DE CÔTÉ • PAYEZ ET EMPORTEZ

ÉPARGNEZ — ÉPARGNEZ — ÉPARGNEZ — ÉPARGNEZ
POMPES À CHALEUR
UNITÉS DE 2 TONNES
PRIX ET INSTALLATION 2295$
ÉGALEMENT DISPONIBLE
FOURNAISES ET CLIMATISEURS
AIR CONDITIONING PLUS LTÉE
666, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL, BUREAU 700
1 800 267-6890 — SANS FRAIS
596-9110 — MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
ÉPARGNEZ — ÉPARGNEZ — ÉPARGNEZ — ÉPARGNEZ

Ah!!! Les weekends romantiques d'automne au Mont Tremblant...

Vous êtes amoureux de la nature? Découvrez *cette montagne* enchanteresse en remontée panoramique. Une randonnée pédestre ou en carriole réchauffera votre amour. Tandis que la croisière sur le lac Tremblant vous émerveillera.



69$ chalet ou condo par nuit pour l'unité

Station Mont Tremblant

Hébergement les vendredis et samedis jusqu'à l'hiver. Souper à la chandelle. Pianiste et musique d'ambiance. Informez-vous sur les passes de saison de ski à notre boutique le magasin de la place.

De Mtl 434-9005 ou 861-6165
extérieur de Mtl 1-800-461-8711

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU CRIME
La Presse ET Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation Direction de la formation à distance
VOUS PROPOSENT TOUS LES JOURS
DÈS SAMEDI, JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 1990
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DU CRIME
À VOUS DE JOUER

Samedi 3 novembre
— En sécurité chez soi
— Comment répondre à la porte
— Comment répondre au téléphone
— Avant de partir
— S'entraider entre voisins
— Le nécessaire inventaire

Dimanche 4 novembre
— Vol de sac à main
— Au restaurant
— Dans la rue
— Au guichet automatique
— Les cartes de crédit
— Les enfants aux toilettes
— Les marchands d'aubaines

Lundi 5 novembre
— L'automobile, une cible convoitée
— Le vol dans l'auto
— La bicyclette
— Les skis
— L'incendie criminel

Mardi 6 novembre
— La sécurité au travail
— Le vol interne
— Les fraudes par chèques (petits commerces)
— La publicité sympathique

Mardi 6 novembre (suite)
— Le vol à l'étalage
— Le vol à main armée
— La sécurité informatique

Mercredi 7 novembre
— La violence familiale
— L'impact sur les enfants
— L'inceste
— L'exploitation sexuelle des enfants
— Le viol
— La sécurité des aînés

Jeudi 8 novembre
— Drogues
— Vandalisme
— Transports publics
— Prostitution des mineurs

Vendredi 9 novembre
— En voyage
— Voyager seul(e)
— Recel

Samedi 10 novembre
— Éclairage
— Portes
— Des serrures de qualité
— Fenêtres
— Burinage
— Systèmes d'alarme

Une collaboration de:
Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation Direction de la formation à distance
Gouvernement du Québec Ministère de la Sécurité publique Direction de la prévention
TANDEM Ville de Montréal COLLÈGE MARIE-VICTORIN La Presse



RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉS
RÉSIDENCE Cité des Rive Prairies
Administré par: GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES



située sur les rives de la rivière des Prairies

LA VILLE À LA CAMPAGNE

VENEZ BIEN VIVRE
en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage de la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.

Possibilités: 2½ -3½

Aussi, afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez: salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.

Chaque logement comprend un balcon vérrière avec fenêtres coulissantes.

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES COMPOSER LE (514) 329-3821, NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIRÉS.
HEURES D'OUVERTURES: 7 JOURS SUR 7, DE 10 h à 16 h 30 ET SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'À 21 h.

7095, boul. Gouin est, Montréal

VENTE
JUSQU'À 70 %



FEMMES

ANGORA
CHANDAILS - 40% ANGORA *Ord. 65$
22 $

BLOUSES
VARIÉTÉ À MANCHES LONGUES *Ord. jusqu'à 90$
30-36 $

CUIR
(DOUBLÉES) JUPES EN CUIR *Ord. 150$
60 $

MANTEAUX
COLS ET BORDS EN FOURRURES SYN. DE FANTAISIE (longs) *Ord. 200$
69 $

JUPES-CULOTTES
100% COTON *Ord.45$
6 $

CHANDAILS
TRICOTÉS À LA MAIN *Ord.75$
20 $

HOMMES

GILETS
en suède *Ord. 75$
22 $

CHANDAILS
DE LAINE *Ord. jusqu'à 95$
25 $

CHEMISES
SPORT en viscose *Ord. 60$
10 $

PANTALONS
EN COTON (marques reconnues) *Ord. jusqu'à 60$
12-18 $

*Basé sur les prix de détail de la concurrence

PRIX COÛTANT
ENSEMBLES COORDONNÉS COTON POUR FEMMES
PANTALONS EN COTON 12$
BLOUSES 12$
JUPES 12$
COMBINAISONS-PANTALONS 20$
VESTONS 38$
SOUS LE PRIX COÛTANT
60% DE RABAIS SUR NOS PRIX DE GROS!

OUVERTURE BIENTÔT AU COMPLEXE POINTE-CLAIRE

Cohoes

OUVERT MERC. 10h À 21h
Heures prolongées en vigueur dans tous les magasins COHOES

Où la mode est à BIEN meilleur prix!
CENTREVILLE ♦ Les Promenades de la Cathédrale, 982-2454 CENTREVILLE ♦ 36 Ste. Catherine O. 875-2091
VIEUX MONTRÉAL ♦ 409 Notre Dame O., 849-1341 (OUVERT DIMANCHE) LAVAL ♦ 1787 St. Martin O. 682-7424
RIVE SUD ♦ MAIL CARNAVAL, 999 Taschereau, 671-0041 ANJOU ♦ Centre commercial Place Versailles, 355-8410
CÔTE ST. LUC ♦ Centre commercial Côte St. Luc, 489-3807 ST. LAURENT ♦ Centre de rabais Le Bazar, 334-6410

OUVERT 7 JOURS!
Succursale du VIEUX MONTRÉAL
409 Notre Dame O.
MAINTENANT OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE

PENSEZ PRIX DE GROS!

Diego Jose Ganuza, pilote du cartel de Medellin

LISA BINSSE

■ Diego José Ganuza, âgé de 28 ans, a été identifié hier comme l'aviateur choisi par le cartel de Medellin pour piloter les avions qui livreraient au Canada d'importantes quantités de cocaine provenant de Colombie.

Doug Jaworski, pilote commercial et informateur de la Gendarmerie royale du Canada, est le premier témoin appelé par la poursuite fédérale au procès de Ganuza, pilote américain d'origine cubaine, qui est accusé d'avoir comploté pour importer de la cocaïne au Canada.

Jaworski, âgé de 29 ans, a raconté hier au procès, présidé par le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec, qu'il avait rencontré Ganuza pour la première fois à l'été de 1988. À l'époque, Jaworski, un Canadien vivant aux États-Unis depuis plusieurs années, vendait des avions et c'est en ce faisant qu'il avait fait connaissance d'un Colombien dénommé Diego Caceydo.

Rappelons que Jaworski était le témoin principal de la poursuite au procès des trois Colombiens impliqués dans la plus importante saisie de cocaïne au Canada. Richard Delgado-Marquez, 24 ans, Fernando Mendoza-Salazar, 27 ans, et Flor Emilce Mery-Correa, 32 ans, ont été reconnus coupables, en juin, de différents délits, dont la possession de 500 kilos de cocaïne pour fins de trafic, et ils ont été condamnés respectivement à 25, 22 et 18 ans de prison.

Ganuza, un pilote américain d'origine cubaine, était nommé comme co-conspirateur dans la cause des trois Colombiens qui sont mentionnés au même titre dans l'acte d'accusation contre Ganuza.

Jaworski a expliqué qu'en juin 1988, Caceydo lui avait fait part de son projet d'importer de la cocaïne au Canada, à coups de 500 kilos, et lui avait demandé de piloter les avions et de faire un relevé du système canadien de détection des avions dans l'Est du Canada. Jaworski ne voulait pas effectuer le transport, mais il a consenti à s'enquérir du système de détection aérienne.

Jaworksi a rencontré Ganuza dans un des appartements de Caceydo, à Medellin, en Colombie. Caceydo lui a dit que Ganuza piloterait vers le Canada. Les avions devaient partir d'une ferme appartenant à Caceydo, dans l'Est de la Colombie. Cette ferme disposait d'une piste d'atterrissage de trois mille mètres, trois fois la longueur requise pour des petits avions. Hormis quelques sourires en coin, Ganuza, en chandail gris et veste de cuir brun, a écouté sans réagir les propos de Jaworski. Il a été arrêté en mars 1989 après avoir atterri clandestinement près de Sorel. Déporté au États-Unis, il a été appréhendé à nouveau en août 1989 et extradé au Canada en mai.

C'est à l'automne 1988 que Jaworski aurait envisagé de devenir informateur de la GRC. Le fisc des États-Unis était à ses trousses pour fraude et une affaire de blanchiment d'argent. Peut-être la GRC solutionnerait-elle ses problèmes.

À la demande de Caceydo, Jaworski a revu Ganuza dans un hôtel de Toronto à la fin d'octobre 1988 pour discuter du meilleur itinéraire entre la Colombie et le Canada. Ganuza s'intéressait particulièrement à la région de Montréal, sans fournir plus précision.

Outre le témoignage de Jaworski, les avocats ont poursuivi hier matin leur échange d'arguments légaux sur différents aspects de cette cause. L'échange a tourné à l'altercation hier après-midi entre Me Sidney Leithman, qui défend Ganuza, et Me Jacques Leboeuf, un des deux procureurs fédéraux de la Couronne affectés au dossier. Le juge Polak a rapidement mis fin à un échange d'insultes entre les deux hommes.

Le procès reprend ce matin.

Antoinette Lashley était décidée à quitter Kairns

YVES BOISVERT

■ Quelques jours avant sa disparition, Antoinette Lashley avait confié à sa meilleure amie son intention de déménager de l'appartement de la rue Saint-Mathieu, où elle vivait avec James Kairns.

Cette amie, Theresa Joan Dell'Ece, 38 ans, témoignait hier au procès de Kairns, 60 ans, aujourd'hui accusé d'avoir assassiné il y a quatre ans Mme Lashley, une Montréalaise de 32 ans.

Mme Dell'Ece demeurait dans le même immeuble que Mme Lashley, sur le même palier. Elles partaient travailler en même temps et sortaient souvent ensemble. Une seule fois Kairns les a accompagnées.

Le 6 juillet 1986, deux jours avant sa disparition, Antoinette Lashley, qui a un nouvel ami, annonce à Mme Dell'Ece qu'elle déménagera le prochain week-end et lui demande son aide. Mme Dell'Ece n'aura pas l'occasion de le faire: elle ne reverra plus son amie après le 8 juillet. Le 9 juillet, le nouvel ami de Mme Lashley se rend voir Mme Dell'Ece pour lui signaler, inquiet, la «disparition» de son amie. Ils appelleront la police le 11 juillet.

Une autre amie d'Antoinette Lashley, Mme Madeleine White, qui fréquentait Mme Lashley depuis une quinzaine d'années, a dit au jury qu'elle était censée accompagner Antoinette à l'aéroport à la mi-juillet 1986, afin d'aller chercher le fils de Mme Lashley, qui vivait jusque-là avec son père en Alberta.

Mme White devait cependant recevoir un coup de téléphone de la police qui allait annuler ce projet... Elle devait par la suite appeler l'ex-conjoint de Mme Lashley, en Alberta, pour lui dire qu'«on ne peut plus trouver Antoinette» et annuler la visite de l'enfant.

Le pathologiste Jean Houlde est par ailleurs venu dire au jury qu'il a pratiqué une autopsie sur une femme noire repêchée dans le Saint-Laurent à la fin juillet 1986. Cette femme ne sera identifiée comme étant Antoinette Lashley que deux ans plus tard. Le corps était dans un tel état, au moment où il a été repêché, qu'il était impossible de déterminer la cause exacte du décès.

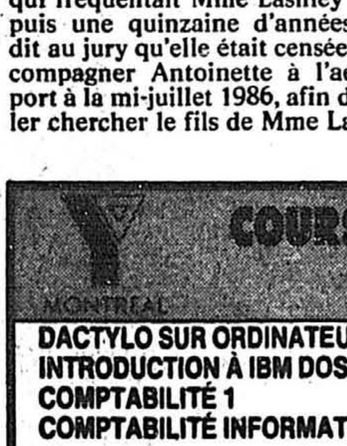
Une résidante de Sorel, Mme Monique Fabre, a quant à elle déclaré qu'elle a retrouvé en 1988, soit deux ans après sa disparition, sur une berge du Saint-Laurent, à quelque 80 kilomètres de Montréal, un sac contenant des effets personnels de Mme Lashley.

Mme Fabre, qui possède un chalet à Tracy, a en effet aperçu le 13 juillet 1988 un sac de voyage qui flottait à environ trois mètres de la rive. Elle est allée le chercher et a trouvé à l'intérieur le passeport d'Antoinette Lashley, de même que des souliers de femme, des bas, des pantalons et une chemise. Elle a aussitôt appelé la police, qui s'est emparée du sac et de son contenu.

Le procès, présidé par le juge Jerry Zigman, de la Cour supérieure, reprend ce matin.

COURS D'INFORMATIQUE AU YMCA
YMCA MONTREAL
DACTYLO SUR ORDINATEUR
INTRODUCTION À IBM DOS
COMPTABILITÉ 1
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE 2
WORDPERFECT
WORDPERFECT avancé
LOTUS 1-2-3 (et avancé)
DÉBUT: 5 NOVEMBRE
INSCRIPTION: DÈS MAINTENANT
GROUPE DE 8 ÉTUDIANTS
1450, rue Stanley (entrée Pine) SUCCURSALE CENTRE-VILLE 849-8393 Poste 212 ou 232

THERMOPOMPES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% SUR LES COÛTS DE CHAUFFAGE



SPÉCIAL 3595$ 2 TONNES
Marques réputées fabriquées par
■ LENNOX
■ CARRIER
■ YORK
■ RHEEM
■ ARMSTRONG
■ MITSUBISHI
■ et plusieurs autres
APPELEZ LE SEUL CENTRE D'ESCOMPTES DE THERMOPOMPES À MONTRÉAL
Offre valable jusqu'au 1er novembre 1990
ECONO-TECH 733-1414

Paris passe à l'action sur la réforme de la langue

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La France divulguera officiellement le 15 novembre le programme définitif de réforme de l'orthographe. Les rectificatifs toucheront quelque 3000 mots du vocabulaire et ils seront diffusés dans le monde de culture française. Le gouvernement français annonce simultanément qu'il défendra la langue avec une vigilance croissante contre les intrusions de l'anglais.

Le délégué général à la Langue française, M. Bernard Cerquiglini, a signalé hier que ces changements de la langue — les premiers du genre en un siècle — ont pu s'accomplir parce que les principaux intervenants, dont l'Académie, les ministères et les spécialistes, y ont travaillé de concert.

Il s'est du reste réjoui de constater que la transformation de la langue s'effectuait avec l'active participation de la Belgique, du Québec et de la Suisse.

M. Cerquiglini dirige le bureau du gouvernement français auquel incombe l'application des politiques de diffusion de la langue. Cette «structure d'action» rend des comptes à deux ministères, celui de la francophonie, dirigé par M. Alain Decaux, et celui du premier ministre lui-même, M. Michel Rocard. Le délégué rencontrait la presse hier dans les bureaux montréalais de l'Office de la langue française. Il devait aller à Québec aujourd'hui pour rencontrer les responsables québécois.

Le délégué hésite à parler de cette transformation des usages comme d'une réforme. Il s'agit plutôt, dit-il, d'une somme de «rectificatifs» qui ont pour but de simplifier et de normaliser les usages. Il signale que l'opinion, en France, est généralement favorable et que peu de résistances se sont manifestées. Les principales réserves sont venues de certains réviseurs de journaux «conservateurs», celui du journal Le Monde, notamment.

Les rectificatifs, soumet M. Cerquiglini, ne touchent pas un grand nombre de mots. À ses yeux, les 3000 modifications aux usages ne constituent pas un bouleversement majeur. On trouve, par exemple, 3000 différences d'épellation et d'usages entre les trois dictionnaires les plus utilisés. Selon Cerquiglini, la réforme permettra d'harmoniser ces dictionnaires.

Cela dit, le délégué ne minimise pas l'importance de l'événement. La transformation, suggère-t-il, prend valeur «de symbole» sur le plan mondial. Elle montre à la ronde que la langue française n'est pas un instrument «sclérosé» car elle peut s'adapter aux circonstances nouvelles.

La réforme prend la forme d'un document d'une vingtaine de pages. Elle paraîtra le mois prochain dans la Gazette officielle de France, s'appliquera à tout l'appareil de l'État et sera distribuée à tous les instituteurs.

Le délégué de France a signalé que la réforme a pris en compte les avis du Conseil de la langue française du Québec et que certains particularismes belges, québécois et suisses sont reconnus.

Les modifications, par ailleurs, ne peuvent être imposées au domaine privé en France, y compris au monde de l'édition scolaire. Les manuels français ne seront normalisés qu'avec le temps. On doit signaler que, contrairement à la France, la publication de la réforme dans la Gazette officielle du Québec obligerait les éditeurs scolaires à s'y conformer. Les fonctionnaires québécois ont fait savoir hier qu'ils devront assouplir cette règle.

Le grand défi de l'heure, dit M. Cerquiglini, c'est de faire de la langue française un excellent instrument de communication scientifique et technique. Il y a un danger de réduire le français à un rôle de communicateur culturel.

La technologie du TGV, par exemple, est à cent p. cent «française» et le restera. La France, a-t-il promis, résistera avec la dernière énergie à la volonté du Royaume-Uni de faire de l'anglais la langue prioritaire dans l'affichage du système TGV.

Le gouvernement français, enfin, promet le délégué, accroîtra sa pression sur les commerçants et les scientifiques. Ceux qui, «pour faire chic», utilisent l'anglais comme moyen de communication, par exemple, se verront priver de subventions.

La Commission de protection de la langue française utilise une approche moins policière

JULES BÉLIVEAU

■ Au-delà de tous les chiffres et de toutes les statistiques que contient son rapport annuel, la Commission de protection de la langue française (CPLF) se réjouit et se félicite d'un point précis: elle a développé, dans le traitement de ses dossiers et donc dans ses relations avec les présumés contrevenants auxquels elle a affaire, une approche personnalisée.

C'est ainsi que, comme le laisse entendre la présidente de l'organisme, Mme Ludmila de Fougerolles, les inspecteurs et autres enquêteurs de la commission gouvernementale chargée de faire respecter la Charte de la langue française notamment dans l'affichage commercial seraient aujourd'hui moins souvent traités de «police de la langue française» dans certains milieux québécois de langue anglaise.

«Au cours de l'exercice 1989-1990, souligne le rapport annuel qui vient d'être rendu public, la Commission a fortement misé sur le développement d'une approche plus personnalisée dans le traitement de ses dossiers. Elle a suivi cette voie en insistant sur une meilleure communication avec ses interlocuteurs qui sont l'objet d'une demande d'enquête. Dans cette perspective, les commissaires-enquêteurs sont appelés à favoriser les contacts directs (appels téléphoniques et rencontres) avec les présumés contrevenants afin de les mieux informer des exigences de la Charte et de les inciter à s'y conformer.»

A la toute fin du rapport, on note également que l'approche incitative mise au point par la Commission, qui remplace les froides communications écrites par des rencontres ou des entretiens personnels, «s'est révélée plus humaine, plus dynamique et pédagogique et, par voie de conséquence, plus propice à la correction des situations dérogatoires».

Selon la Commission, cette approche serait à l'origine de la diminution considérable du nombre des mises en demeure formelles signifiées au cours de la dernière année. Pendant l'exercice de 1989-1990, l'organisme n'a émis que 84 mises en demeure formelles comparativement à 382 l'année précédente.

La Commission de protection de la langue française a toutefois reçu du public l'an dernier un nombre relativement plus élevé de plaintes touchant l'affichage public et commercial qu'au cours de l'année précédente: 1969 comparativement à 1556.

Il n'est probablement pas inutile de rappeler que la loi 178, qui permet l'affichage bilingue à l'intérieur des établissements indépendants comptant moins de 50 employés, est entrée en vigueur quelques mois à peine après le début de l'année couverte par le dernier rapport de la CPLF.

Au total, 3545 plaintes relatives à de présumées contraventions à la Charte de la langue française ont été adressées à la Commission entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990. C'était exactement sept plaintes de moins que l'année précédente.

Il ressort notamment du rapport de la Commission de protection de la langue française, comme on pouvait certainement s'y attendre, que de toutes les régions du Québec, c'est celle de Montréal qui a fourni à l'organisme le plus grand nombre de demandes d'enquête au cours de l'exercice 1989-1990.

Le Québec reçoit moins d'inscriptions dans les universités

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les universités canadiennes continuent de recevoir de plus en plus d'étudiants chaque année. Par rapport à l'an dernier, les inscriptions ont augmenté de 3,1 p. cent selon des données provisoires compilées par l'Association des universités et des collèges du Canada. Mais selon cette étude, le Québec se situe parmi les trois provinces canadiennes qui ont reçu le moins de nouvelles inscriptions.

Et si l'on compare ces résultats à ceux de 1989 au Québec, l'augmentation des inscriptions est moins importante. L'an dernier, l'augmentation par rapport à 1988, pour la première année du premier cycle, se situait à 1,1 p. cent et à 2,9 p. cent pour le total des étudiants du premier cycle. Cette année, l'augmentation n'est plus que de 0,3 p. cent par rapport à 1989 pour les étudiants de première année et de 2,2 p. cent pour le total des étudiants du premier cycle.

En fait, même si les inscriptions augmentent d'année en année depuis onze ans dans les universités et les collèges du Canada, la hausse constatée en 1990 est donc inférieure à l'an dernier: 3,3 p. cent en 1989 contre 3,1 p. cent cette année.

Selon ces données provisoires, le nombre d'inscriptions est supérieur cette année par rapport à l'an dernier dans toutes les provinces canadiennes. Mais le taux de croissance varie beaucoup. Il est de 8,2 p. cent à Terre-Neuve et de 8,5 à l'Île du Prince-Édouard mais descend à 1,1 p. cent au Manitoba.

La Nouvelle-Écosse a vu une augmentation de ses inscriptions de 3,4 p. cent, le Nouveau-Brunswick de 4,2 p. cent, le Québec de 2,2 p. cent, l'Ontario de 3,9 p. cent, l'Alberta de 1,8 p. cent et la Colombie-Britannique de 3,3 p.cent.

L'Association des universités et des collèges du Canada fait remarquer que les données auraient pu être plus élevées s'il n'y avait pas eu de contingentement ou de restrictions d'admissions. C'est surtout à l'entrée de la première année du premier cycle que les différences se font sentir. L'an dernier, les inscriptions avaient augmenté de 2,8 p. cent et cette année elles ont augmenté seulement de 0,4 p. cent. «En tout, le total des inscriptions a quand même augmenté parce qu'il y a des étudiants qui viennent d'autres institutions, qui reviennent aux études ou qui ont changé de programme», a expliqué la porte-parole de l'Association, Michelle Albagli.

Le Conseil supérieur de l'éducation met l'accent sur la pédagogie

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Après des années de lutte pour garantir l'accessibilité à l'enseignement supérieur, tant au cégep qu'à l'université, l'accent est maintenant mis sur la pédagogie. Le Conseil supérieur de l'éducation a décidé d'encourager les initiatives en ce domaine en présentant 13 recommandations à la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard.

Le Conseil estime que les établissements d'enseignement et les professeurs devraient assumer de nouvelles reponsabilités en adoptant une planification de la pédagogie et en développant une créativité pédagogique.

«Dans les universités et dans les cégeps, on comprenait que la pédagogie ne s'appliquait qu'aux enfants», a remarqué un porte-parole du Conseil, M. Jacques de Lorimier. Résultat: en général les professeurs consacrent plus de temps à se livrer à la recherche qu'à dispenser leurs cours. «Ce problème de la recherche et de l'enseignement est bien difficile», a reconnu M. de Lorimier.

Outre une plus grande responsabilisation des institutions et du personnel, le Conseil recommande que les activités pédagogiques soient liées au développement de la formation fondamentale. L'étudiant doit bien sûr recevoir la connaissance mais aussi la «digérer» et la traduire dans la société avec les humains qui la composent.

Selon le Conseil également, le professeur ne peut pas se contenter de donner un cours magistral en parlant uniquement de sa spécialisation sans développer une approche plus personnelle. Chaque établissement devra donc se donner un projet institutionnel de soutien à l'enseignement, c'est-à-dire transformer les cours «en lieu d'appartenance et de relation interpersonnelle qui adopte des mesures d'encadrement des étudiants».

Dans l'avis transmis à la ministre, le Conseil fait aussi remarquer que l'accessibilité aux études supérieures a nécessairement brisé l'homogénéité de la clientèle étudiante. Il propose donc une stratégie pédagogique diversifiée qui corresponde à la «pluralité culturelle». Ainsi, il recommande de se tourner davantage vers les travaux d'équipe, les séminaires ou l'enseignement assisté par ordinateur.

Enfin, le Conseil incite tout particulièrement le personnel, enseignant et non enseignant, à participer dans un effort commun à la démarche pédagogique. Il invite également les établissements d'enseignement supérieur à donner priorité à une «plus grande valorisation de l'enseignement et de la pédagogie, au perfectionnement pédagogique en cours d'emploi, à des regroupements et à des services pédagogiques dynamiques». Les étudiants aussi devraient se charger de leur apprentissage et de leur propre développement.

Paul-André Comeau nommé à la Commission d'accès à l'information

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Paul-André Comeau, ex-rédacteur du quotidien Le Devoir, a finalement été nommé, hier, président de la Commission d'accès à l'information par l'Assemblée nationale du Québec.

La nomination de M. Comeau a obtenu en effet l'appui de 106 des 125 membres de l'Assemblée nationale, soit 21 de plus que le minimum requis par la loi.

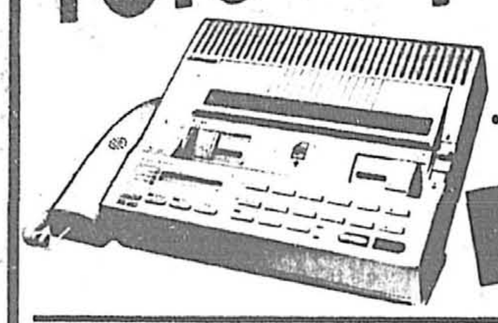
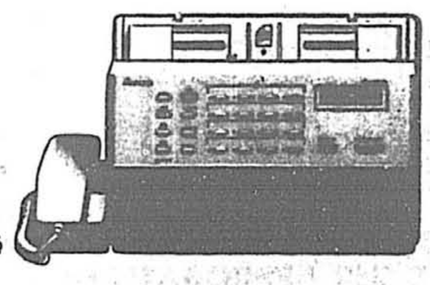
Sur les 107 députés présents en Chambre au moment du vote, un seul s'est prononcé contre la motion du premier ministre Bourassa. Il s'agit du député indépendant d'Anjou, René-Serge Larouche.

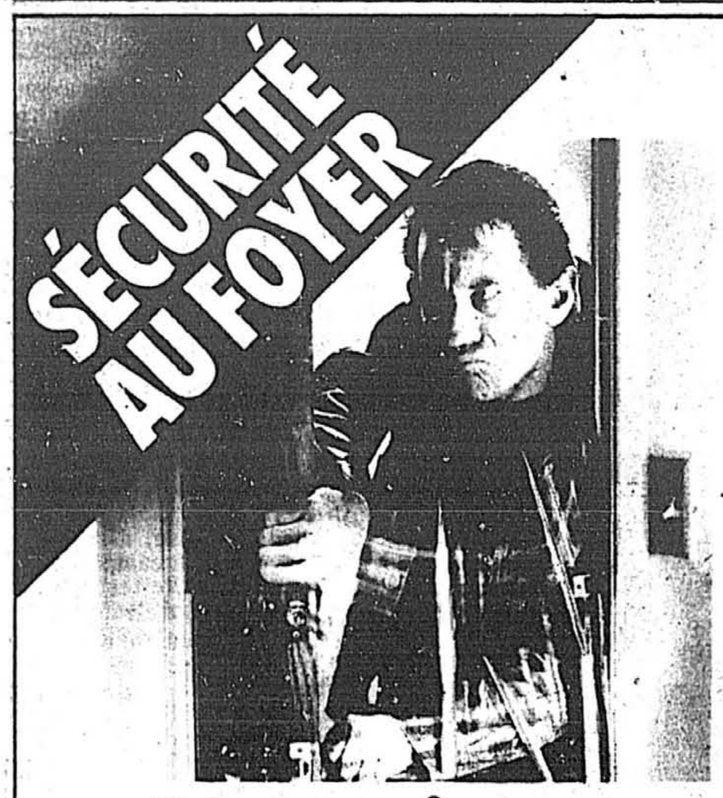
Jeudi dernier, une première tentative de nommer M. Comeau à ce poste prestigieux avait échoué à cause de l'absence en Chambre d'un nombre suffisant de députés. La loi stipule que la nomination du président de cette Commission doit se faire aux deux tiers des voix de l'Assemblée nationale, soit 85 députés sur 125.

POURQUOI SOUFFRIR ?
BIOTONUS
TESLA
LA SANTÉ CHEZ SOI. Vente et location d'appareils de santé pour se soigner et se guérir chez soi.
CHAMPS MAGNÉTIQUE PULSÉ
Téléphonez-nous maintenant
En faire l'essai, c'est être connaisseur
Biotonus Tesla
1 (514) 669-5858



CUISINE ElySEE
Modèles exclusifs, style classique ou moderne
Un service personnalisé, une excellente qualité et un choix très varié: voilà ce que nous vous offrons.
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
CUISINES ET SALLES DE BAIN SUR MESURES
3 salles d'exposition pour mieux vous servir:
4445, rue Saint-Denis Montréal, 845-5838
1509, autoroute Laval (440) Laval, Québec 688-2521
1858-D, boul. des Sources Pointe-Claire, Québec 426-0264

MITSUBISHI
Télécopieurs
FA-60
• Mémoire de 60 numéros
• Alimenteur de 10 pages
• Détecte fax et appels
• Durée de transmission: 12s.

995 $
Prix régulier: 1695 $
FA-2150
• Mémoire de 100 numéros
• Alimenteur de 10 pages
• Transmission différée
• Coupe-papier automatique

1295 $
Prix régulier: 2195 $
DARGIS
BUREAUTIQUE DARGIS
8318 RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL 382-8970



Dépenseriez-vous
195 $
pour l'empêcher d'entrer?
Téléphonez sans frais à ADT pour commander votre système de sécurité résidentiel SAFEWATCH. Il ne vous en coûtera que 195 $* plus des frais mensuels de surveillance peu élevés. La tranquillité d'esprit n'a jamais été aussi accessible.
Ce que vous obtenez :
Forfait sécurité SAFEWATCH* comprenant
2 contacts de portes
1 détecteur de mouvements
1 sonnerie interne
1 module de commande avec clavier
Surveillance par poste central à frais modiques
monde et peut ainsi mieux vous aider à protéger votre foyer jour et nuit. Ne prenez aucun risque avec la sécurité de votre famille. Confiez la tâche à un système de sécurité SAFEWATCH, fiable et abordable.
ADT possède le réseau de centrales de surveillance le plus vaste et le plus perfectionné au
Faites sans tarder le 1-800-567-5675.
Faites dès aujourd'hui le
1•800•567•5675
ADT, on est là quand vous n'y êtes pas
*ADT demeure propriétaire du système
ADT Systèmes de sécurité

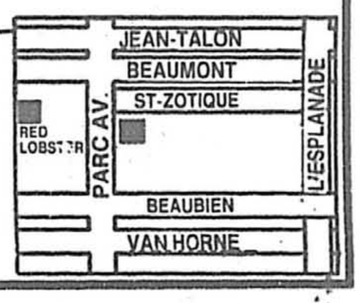
TAPIS D'ORIENT POUR MOINS CHER
DIRECTEMENT DU FOURNISSEUR
RABAIS SPÉCIAL DE 8% À 13% SUR LES TAPIS EN STOCK
Nos tapis chinois et indiens, habituellement offerts à des prix légèrement supérieurs aux prix de gros, sont maintenant offerts à rabais supplémentaire. Ces nouveaux prix sont en vigueur tant que dureront les surplus de stocks.
SI VOUS CHERCHEZ UNE AUBAINE, C'EST LE TEMPS D'ACHETER
Les rabais et les prix nets indiqués comprennent un rabais spécial de 3% pour paiement comptant, par chèque visé ou par mandat. Pour toute autre forme de paiement, il faut ajouter 3% au prix net indiqué.
COMPAREZ NOS PRIX SPÉCIAUX
aux prix de détail typiques donnés entre parenthèses.

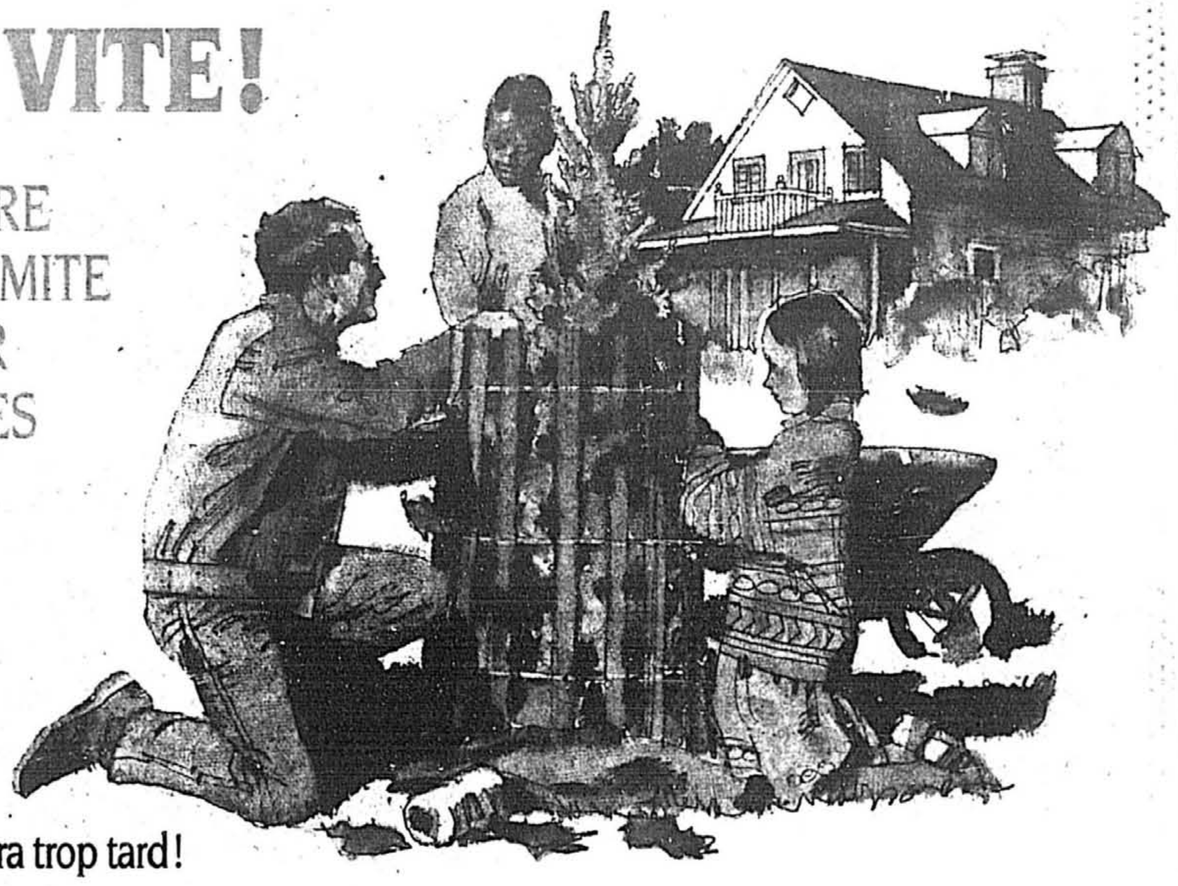
	9' x 12'		8½' x 11½'		7½' x 9½'		6' x 9'	
CHINOIS	NOTRE PRIX	PRIX SPÉCIAL	NOTRE PRIX	PRIX SPÉCIAL	NOTRE PRIX	PRIX SPÉCIAL	NOTRE PRIX	PRIX SPÉCIAL
SUPER 90 5/8	~~1599$~~	1470$ (1999$ à 2299$)	~~1449$~~	1333$ (1899$ à 2099$)			~~799$~~	735$ (999$ à 1149$)
SUPER 80 5/8	~~1299$~~	1195$ (1599$ à 1699$)	~~1119$~~	1103$ (1499$ à 1599$)	~~899$~~	827$ (999$ à 1199$)	~~699$~~	643$ (799$ à 899$)
INDIENS								
SHAMI 4 PLIS			~~899$~~	779$ (1249$ à 1349$)			~~499$~~	459$ (649$ à 699$)

SPÉCIAL LIQUIDATION TAPIS INDIENS DESIGN DISCONTINUÉ
GRANDEURS APPROXIMATIVES
9' x 12' 599$ 8' x 10' 499$ 6' x 9' 349$ OVAL 2½' x 4½' 99$

HEURES D'OUVERTURE DE L'ENTREPÔT

Nettoyage, etc.:	lundi au vendredi	8 h 30 à 17 h
Vente:	lundi au jeudi	8 h 30 à 17 h
	vendredi	8 h 30 à 21 h
	samedi	10 h à 17 h

MAINTENANT OUVERT
Paiement: Payez par Visa ou MasterCard ou profitez de notre rabais de lancement de 3% lorsque vous payez par chèque visé, mandat ou comptant.
Livraison: Achat chargé directement dans votre voiture, ou livré à domicile moyennant des frais de 25$.
Nettoyage: Système exclusif de nettoyage partiellement fait à la main, seulement 37¢ le pi car. (frais minimum de 15$) si vous apportez et venez chercher vous-même votre tapis.
Frais additionnels pour cueillette et livraison dans l'île de Montréal, 40¢ le pi car. (frais minimum de 85$ avec le nettoyage). Téléphonez pour connaître les prix applicables.
Réparations: Effectuées par le spécialiste canadien Javit Everlekian.
Sous-tapis: Caoutchouc gaufré, à couper selon dimensions, 65¢ le pi car.
COMPAREZ NOS PRIX ET NOTRE VASTE CHOIX AVANT D'ACHETER
Profitez de notre service d'évaluation gratuit avant de faire le versement final sur un tapis acheté à un encan ou ailleurs. Vous pourriez économiser des centaines ou des milliers de dollars en évitant de payer des prix trop élevés.
RAYMOND & HELLER LTÉE fondée en 1929
6681, avenue du Parc, Montréal Téléphone: 271-7750
L'IMPORTATEUR-GROSSISTE EN TAPIS D'ORIENT LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS RESPECTÉ AU CANADA
CE QUE NOUS AVONS DE PLUS PRÉCIEUX, C'EST NOTRE RENOM


DATE LIMITE : 1er NOV.
FAITES VITE !
LE 1er NOVEMBRE EST LA DATE LIMITE POUR ACHETER VOS NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA À LEUR VALEUR NOMINALE.

Après cette date, il sera trop tard !
Profitables
• 10¾ % d'intérêt la première année
• Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance, en 2002, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera déterminé et annoncé au moment de la nouvelle émission.
Sûres et encaissables en tout temps
• Garanties par le gouvernement du Canada
• Vous pouvez les encaisser quand bon vous semble.
Ne tardez plus. Achetez vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada aujourd'hui même !
10 3/4 % LA PREMIÈRE ANNÉE
Les Obligations d'épargne du Canada
Canada
SAVOIR PRÉVOIR

Longueuil: le Parti civique craint qu'en cas de défaite, le maire Ferland fasse maison nette

PIERRE BELLEMARE

■ La candidate à la mairie du Parti civique de Longueuil (PCL), Mme Gisèle Hamelin, a adressé un télégramme hier au directeur de la Sûreté du Québec et à celui de la police municipale de Longueuil «afin qu'ils prennent les mesures appropriées pour empêcher la disparition de dossiers de l'hôtel de ville», au lendemain de l'élection de dimanche.



Mme Hamelin, qui flaire la victoire dans la présente campagne l'opposant à l'équipe du maire Roger Ferland, «craint que des dossiers compromettants comme ceux du Parcours du cerf, de l'île Charron et de la marina de Longueuil soient introuvables à l'hôtel de ville après l'élection».

Le Parti municipal de Longueuil (PML) du maire Ferland s'insurge contre le dernier sondage Léger et Léger, dont *La Presse* a obtenu copie avant-hier, un sondage qui place la candidate Hamelin en avance sur le maire sortant.

Ce sondage, réalisé auprès de 405 électeurs et comportant une marge d'erreur de quatre p. cent, indique que le Parti civique de Mme Hamelin aurait recueilli 52 p. cent des voix si l'élection s'était déroulée le week-end dernier.

Le président de la maison de sondage, Marcel Léger, a indiqué hier que «la lutte à Longueuil est effectivement très serrée. Mais l'interprétation que le Parti civique a pu faire du sondage n'est pas la mienne. Je ne veux pas m'immiscer dans cette bataille électorale. Je refuse, dit-il, de servir de ballon de football entre les deux équipes en présence».

Sondage du PML

Celui qui a interprété le sondage pour Mme Hamelin est Jean-Pierre Nadeau, l'ancien président de l'Institut québécois de l'opinion publique (IQOP) qui appartient maintenant au financier Conrad Black.

M. Nadeau, un ex-proche collaborateur du PML qui travaille maintenant avec l'équipe Hamelin, affirme que le Parti civique, qui ne récoltait que vingt p. cent de la faveur populaire en août, a graduellement gagné du terrain depuis deux mois pour se hisser devant le PML.



Gisèle Hamelin, Parti civique



Roger Ferland, Parti municipal

Le sondage Léger et Léger, selon les réponses obtenues vendredi et samedi derniers, démontre que 39,8 p. cent des Longueuillois souhaitent un changement à la mairie, contre 38,2 p. cent qui appuient l'équipe Ferland. Là-dessus, on compte 22 p. cent d'indécis, de gens qui refusent de répondre ou qui ne savent pas.

C'est à partir de ces chiffres que M. Nadeau laisse entendre que le Parti civique est assuré de 52 p. cent du vote. «C'est d'autant plus vrai que le Parti civique gagne davantage de terrain à mesure que la campagne tire à sa fin.»

Le PML rétorque qu'un de ses sondages, réalisé entre le 12 et le 15 octobre lui accorde 72 p. cent de la faveur populaire. «Le maire Ferland réfère à une situation observée il y a 19 jours. C'était d'ailleurs la lecture qu'on en faisait, nous aussi. Il a toutefois peur de publier les derniers sondages qui le donnent perdant», soutient M. Nadeau.

ASSEMBLÉE ANNUELLE
ET SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION
Le dimanche 4 novembre 1990 à 14 h
à l'HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION
3205, Place Alton Goldbloom
Laval H7V 1R2
Conférencier invité:
Dr. Victor C. Goldbloom, O.C. m.d., ll.d.
Directeur général des Fonds de la Recherche en Santé du Québec
Sujet: La rééducation de la réadaptation
Un service de transport par autobus est à la disposition des personnes désireuses de se rendre à l'hôpital à partir du centre commercial Van Horne (Van Horne et Victoria) à 13 h. Le retour se fera à 16 h.

Pour l'amour de Rosemère

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ À Rosemère, il n'y a aucun problème et c'est par amour de leur ville que des hommes et des femmes se sont lancés dans une lutte à la mairie qui se terminera dimanche.

C'est du moins l'opinion recueillie chez les trois partis inscrits aux élections municipales dans cette ville dortoir de 10 500 âmes, située juste au nord de Laval. Les chefs de file de ces formations sont Maurice Lalonde, Yvan Deschênes et Pietro Monticone.



Durant toute la campagne, il n'a même pas été question du statut bilingue, perdu et retrouvé, de cette ville huppée, une question qui a pourtant agité l'opinion tant à la Cour supérieure que dans les médias.

C'est parce qu'il veut poursuivre son «histoire d'amour» que Maurice Lalonde, qui a été directeur de la police municipale de Rosemère durant 25 ans, a décidé de briguer les suffrages. «Je demeure ici depuis 35 ans et j'ai vécu l'évolution de la ville. Il faut que Rosemère reste une ville de banlieue où il fait bon vivre. Le statut bilingue, personne n'en parle. Beaucoup de nos concitoyens se sont installés ici dans le seul but de faire apprendre l'anglais à leurs enfants. Oui, c'est une ville spéciale», commente M. Lalonde.

Yvan Deschênes abonde presque dans le même sens que son adversaire. Lui non plus ne voit «pas de problème à Rosemère».

Pour lui, sa formation représente la continuité. C'est l'équipe en place parce qu'elle compte dans ses rangs trois condidats qui occupent actuellement des postes de conseillers à l'hôtel de ville.

Le bilinguisme fait partie intégrante de la vie de cette ville de banlieue, affirme-t-il. Actuellement, 70 p. cent de la population est de langue française. En 1982, les anglophones et les allophones formaient 51 p. cent de la population. «À un certain moment, le pourcentage d'anglophones à Rosemère a déjà atteint 80 p. cent», ajoute M. Deschênes.

Le troisième candidat, Pietro Monticone, a commencé sa campagne longtemps avant ses adversaires et il se fait connaître sous l'épellation de RAP (Rosemère au pouvoir). Il a multiplié les conférences de presses et il a fait parvenir beaucoup de communiqués aux médias.

Sa principale cible est l'équipe Deschesne qui selon lui est une réplique de l'administration sortante. Le RAP prône la protection du patrimoine environnemental.

Cette formation a mis de l'avant un projet d'épuration des eaux à vocation régionale partagée.

Les trois équipes présentent des équipes complètes, c'est-à-dire des candidats dans chacun des six districts.

Pierre Robitaille, maire depuis 1982, alors qu'il a succédé à Roland Durand nommé juge à la Cour supérieure, n'a donné son appui à aucun des candidats en lice en annonçant son retrait de la vie politique.

Le RCM porte plainte contre Marcel Pitre du PMM

PATRICK GRANDJEAN

■ M. Marcel Pitre, le candidat du Parti municipal de Montréal (PMM) dans le district Maisonneuve fait l'objet d'une plainte déposée hier au directeur général des élections du Québec par Me Alain Arsenault, l'avocat du RCM, pour dépenses électorales illicites.



Cette plainte a été portée quelques heures après le nouvel épisode de la campagne électorale municipale dans ce quartier, la distribution d'un autre tract anonyme et non conforme à la loi électorale attaquant la conseillère municipale sortante du RCM, Mme Ginette L'Heureux.

M. Marcel Pitre a admis avoir préparé ce tract. Selon lui, le brouillon a été photocopié et distribué à son insu. «Nous devions le signer, le soumettre à la direction du parti et le faire estampiller par le commissaire aux élections», a-t-il dit, parlant de l'erreur des volontaires de son bureau de campagne.

Ce tact a été distribué hier à 2 100 exemplaires dans les boites aux lettres du quartier. Dans sa plainte, M. Arsenault prétend que cette dépense, ainsi que d'autres frais de la campagne de M. Pitre, sont illicites et non autorisées par la Loi électorale.

M. Arsenault soutient aussi que M. Pitre a engagé une somme d'environ 10 000 $, supérieure à la limite de 4 000 $ prévue, en se servant du nom de personnes tiers, dont une société, l'Association de développement du marché Maisonneuve, où M. Pitre a des intérêts. Enfin, ce candidat aurait contrevenu à la Loi électorale en achetant de grands espaces publicitaires dans un hebdomadaire local pour faire sa campagne.

Dans ce document, le Parti municipal de Montréal attaque Mme L'Heureux quant aux somptueuses dépenses de voyages qu'elles aurait effectuées lors de son mandat de conseillère municipale, ainsi que sur la pension de retraite qu'elle en retirerait, un million de dollars, selon l'auteur anonyme. Précisons que le document ne comporte pas de photo et que sa présentation est moins soignée que le précédent.

«Je me suis déjà expliquée sur ces questions et il est possible de vérifier que l'auteur ment», a déclaré Mme L'Heureux. Inondée d'appels de citoyens, elle envisage de répondre publiquement à ses accusations.

«Ce n'est pas encore aujourd'hui que l'on va pouvoir parler des dossiers montréalais dans ce district», a-t-elle déploré.

Le candidat du PMM a par ailleurs sommé le candidat du Parti civique de se rétracter avant ce soir, sous peine de le poursuivre. M. Jean-Guy Béland a accusé M. Pitre d'être l'auteur de l'autre tract, diffamatoire et «dégeulasse», qui a été distribué à quelques exemplaires la semaine dernière et pour lequel une enquête policière a été ouverte.

LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC ET LA MIEUX REVENDUE
La Civic 1991
HONDA
à partir de
199 $* Mois
modèle ED 633
Offre d'une durée limitée

UN BON PLACEMENT POUR VOS DÉPLACEMENTS
Accord Coupé LX
HONDA
à partir de
299 $* Mois
modèle CB 714
Quantité limitée de modèles 1990

VENEZ EN FAIRE L'ESSAI

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

*Bail de 60 mois, TTP en sus.

LES HONORABLES HONDA

AMOS
Auto Carella (819) 732-3375
BLAINVILLE
Honda de Blainville (514) 435-1122
BROME OUEST
Brome Honda (514) 263-1289
BROSSARD
Brossard Honda (514) 445-7161
CHAMBLY
Honda la Seigneurie (514) 658-6699
CHÂTEAUGUAY
Encore Honda (514) 698-1060
DOLLARD-DES-ORMEAUX
Garage Civic (514) 683-5533
DRUMMONDVILLE
Ctr. Honda Drummond (819) 477-8841
GATINEAU
Chrétien Honda (819) 568-4646
GRANBY
Les Autos F. Lambert (514) 378-9963
GRENVILLE
Gagné Honda (819) 242-0111
HULL
Lallier Auto (Hull) Inc. (819) 778-1444
ÎLE PERROT
Rainville Honda (514) 453-8416
JOLIETTE
Villeneuve Honda (514) 759-8155
LAFONTAINE
Automobiles Nord Sud (514) 438-1273
LASALLE
Honda de LaSalle (514) 364-1121
LAVAL
Sainte-Rose
Ste-Rose Honda (514) 625-1953
Vimont
Honda de Laval (514) 384-9444
LONGUEUIL
Longueuil Honda (514) 679-4710
MONT-LAURIER
Les Autos Bellem (819) 623-7341
MONTRÉAL
Honda de Sigi Ltée (514) 879-1550
Lallier Honda (Mtl.) (514) 337-2330
Pointe-aux-Trembles
Honda Pte-aux-Trembles 645-2791
MONTRÉAL-NORD
Honda Gabriel (514) 327-7777
MONT-ROYAL
Excel Honda (514) 342-6360
OMERVILLE
Boulevard Honda (819) 843-2090
REPENTIGNY
Lallier Auto (Rept) Inc. (514) 581-7575
ROUYN
L'ami Honda (819) 762-6565
SAINTE-AGATHE SUD
Les Autos P.A. Leblanc (819) 326-1717
SAINT-EUSTACHE
Hamel Honda (514) 491-0440
SAINT-HYACINTHE
Autos Écon. Casavant (514) 774-1724
SAINT-JEAN
Daigneault & Frère (514) 347-7567
SAINT-LÉONARD
Lombardi Autos (514) 255-2222
SAINT-PIERRE-DE-SOREL
Les Autos du Chenal (514) 742-5622
SHERBROOKE
Éconauto Honda (819) 566-5322
TERREBONNE
Honda de Terrebonne (514) 477-0555
VAL D'OR
Autoroute (819) 825-7838
VALLEYFIELD
Yves Boutin Moteur (514) 373-2924

Le mystère plane toujours sur les affiches arrachées dans l'Acadie

MARIANE FAVREAU

■ D'où viennent les ordres donnés aux cols bleus de Montréal d'arracher les affiches des candidats du Parti municipal de Montréal dans Cartierville et l'Acadie? Le mystère est toujours aussi opaque.

Après enquête, le porte-parole des Travaux publics de la ville, Marcel Chouinard, explique que «ça fait partie des attributions des cols bleus d'intervenir quand ils sont en présence d'affichage sauvage». Selon lui, il existe une directive générale aux cols bleus de surveiller de près ce genre d'affiches. Dans le cas présent, il visaient des annonces de maisons à vendre.

Selon M. Chouinard, le supérieur des deux employés surpris à arracher des affiches de candidats de l'opposition, reconnait qu'une «erreur» a été commise. En effet, les candidats aux élections ont droit d'afficher sur les poteaux de bois en vertu du règlement municipal. Mais seulement «deux affiches» de candidats auraient été enlevées, rajoute M. Chouinard.

De son côté, le président du syndicat des cols bleus, M. Jean Lapierre, se porte à la défense de ses gars. «Ce qui me fatigue, c'est qu'on semble vouloir utiliser les cols bleus à des fins partisanes», dit-il.

«Ils avaient un travail à faire. Ils devaient enlever des affiches de courtiers en immeubles sur les poteaux. Il n'y aurait que «quatre affiches» de candidats à avoir aussi été arrachées», dit-il à la suite de l'article de *La Presse* paru hier.

De plus, ce n'est pas 18,90$ que gagnent les cols bleus que le candidat Jacques Gagnier a surpris. Le chauffeur gagne 17,06$ et le journalier qui l'accompagnait, 14,78$, précise-t- il.

Mais M. Gagnier est formel: ce sont des dizaines d'affiches de lui et de M. Bishara qui ont été enlevées, l'une après l'autre, poteau après poteau. Au moment où il a interpellé les deux employés municipaux, ils lui ont même affirmé qu'il lui était interdit de poser ses affiches électorales sur les poteaux.

«On paie notre campagne nous-mêmes et on se fait arracher cela par la ville, fulmine-t-il. Mais les employés n'ont pas fait cela d'eux-mêmes.» Ce que soutient aussi M. Lapierre.

Dans Saint-Sulpice (no 4), c'est un type accompagné d'un berger allemand qui a démonté des panneaux plastifiés du candidat du Parti municipal, Alain Trahan, tard dimanche soir.

Les candidats à la mairie se livrent un débat sans émotion sur la culture

JOCELYNE LEPAGE

■ Malgré le rythme rapide des questions et réponses imposé par l'animateur Marc Laurendeau, le débat entre les candidats à la mairie de Montréal et les représentants des milieux artistiques n'a pas suscité grande émotion hier soir. Une centaine de personnes à peine y ont assisté, dont une bonne proportion de fonctionnaires de la Ville.

Organisé par le Conseil québécois du théâtre, le débat réunissait le maire sortant Jean Doré et les chefs des trois principaux partis d'opposition, Nicole Gagnon-Laroque (Parti Civique), Alain André (Parti municipal de Montréal), Pierre-Yves Melançon (Coalition démocratique de Montréal) qui répondaient aux questions de Serge Turgeon, Catherine Bégin et Jean Pelletier après avoir donné un aperçu de la position de leur parti en matière culturelle. Une position que l'on pourrait résumer ainsi: celle de la Coalition démocratique de Montréal est à peu près la même que le RCM, et celle des deux autres partis est ce que l'on appelle des voeux pieux.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour: l'aide à la production artistique, les équipements culturels et la fiscalité. Pour chaque sujet, les questions des panelistes semblaient passer au-dessus de la tête des chefs du Parti civique et du Parti municipal dont les réponses évasives avaient le don de faire rire l'audience. Visiblement, ces deux partis n'ont guère d'affinités avec les milieux culturels. Seul M. Melançon, lui-même issu du RCM, était en mesure, dans ses réponses, de rappeler au maire les promesses qui n'ont pas été tenues: le Sommet sur la culture, par exemple, le Fonds d'investissement dans les équipements culturels et la Commission culturelle consultative.

A la question de l'aide à la production artistique, les trois partis d'opposition ont répondu qu'ils préféraient une aide directe aux artistes plutôt qu'une aide aux structures, faisant allusion à la lourdeur d'un organisme comme la C.I.D.E.C., l'institution mise en place par le RCM.

Le problème de la gratuité des spectacles dans les maisons de la culture qui nuit aux spectacles payants dans les autres salles a rallié les quatre candidats qui ont défendu, en tout ou en partie, le principe de la gratuité.

« Notre lit est si élégant, que je n'ose plus ronfler. »

Bien pensé Roméo !

C'est une création d'Erik Worts. Il a joué le chic de la nuit en version sobre. En hêtre massif laqué blanc. Les lignes sont pures, douces et sereines. L'élégance est confiante. Une beauté naturelle loin du luxe tape-à-l'oeil et tapageur.

495 $

ALESUND
Lit

Hêtre massif laqué blanc
Traverses plaquées frêne
160 x 200 cm
Haut. tête 96 cm
Matelas et literie en sus
Version teinté acajou : 525 $
Peut recevoir un matelas KALIF, SULTAN ou SENCELLO
Armoires-penderies et table de chevet assorties

Bien pensé

IKEA®

Angle Transcanadienne et Cavendish. Tél. : 738-2167. HEURES D'OUVERTURE : lun. et mar. 11 h à 18 h, merc. jeu. et ven. 11 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h.
MAINTENANT OUVERT JUSQU'À 21H LE MERCREDI

MONTRÉAL ET SES QUARTIERS

AHUNTSIC DISTRICTS 3, 4, 5, 6

3/Ahuntsic	
Population	23 830
Origine ethnique	%
française	63,4
britannique	2,4
autres	34,2
Langue maternelle	%
français	64,4
anglais	5,2
autres	22,9
Scolarité (-9 années)[1]	22,4%
Revenu familial[2]	37 282$
Chômage	%
hommes[3]	11,5
femmes[4]	11,1

1. Mtl.: 26,5% 2. Mtl.: 31 787$
3. Mtl.: 13,8% 4. Mtl.: 14,1%
Source: Statistique Canada 1986

Candidats	Parti
André, Alain	PMM
Côté-Massaro, Diane**	PMM
Bourbonnais, Bernard	ME
Coutu, Christian	PEB
Polcaro, Achille	PCM
Saba, Ghassan	RCM

** Colistière

4/Saint-Sulpice	
Population	18 230
Origine ethnique	%
française	82,6
britannique	2,4
autres	14,8
Langue maternelle	%
français	82,3
anglais	2,6
autres	10,2
Scolarité (-9 années)[1]	18,0%
Revenu familial[2]	38 433$
Chômage	%
hommes[3]	8,9
femmes[4]	12,1

1. Mtl.: 26,5% 2. Mtl.: 31 787$
3. Mtl.: 13,8% 4. Mtl.: 14,1%
Source: Statistique Canada 1986

Candidats	Parti
Benoit, Michel*	RCM
Cordeau, Richard	CDM
Maisonneuve, Françoise	PCM
Trahan, Alain	PMM

* Sortant

5/Fleury	
Population	20 325
Origine ethnique	%
française	80,7
britannique	2,8
autres	16,6
Langue maternelle	%
français	81,9
anglais	3,3
autres	9,5
Scolarité (-9 années)[1]	21,2%
Revenu familial[2]	36 390$
Chômage	%
hommes[3]	11,3
femmes[4]	9,2

1. Mtl.: 26,5% 2. Mtl.: 31 787$
3. Mtl.: 13,8% 4. Mtl.: 14,1%
Source: Statistique Canada 1986

Candidats	Parti
Drouin, Michel	PCM
Duval, Renée	MÉ
Lachapelle, Pierre*	RCM
Turp, Thomas	PMM

* Sortant

6/Sault-au-Récollet	
Population	17 770
Origine ethnique	%
française	67,1
britannique	2,0
autres	31,0
Langue maternelle	%
français	67,3
anglais	4,0
autres	22,4
Scolarité (-9 années)[1]	28,9%
Revenu familial[2]	33 782$
Chômage	%
hommes[3]	10,8
femmes[4]	12,6

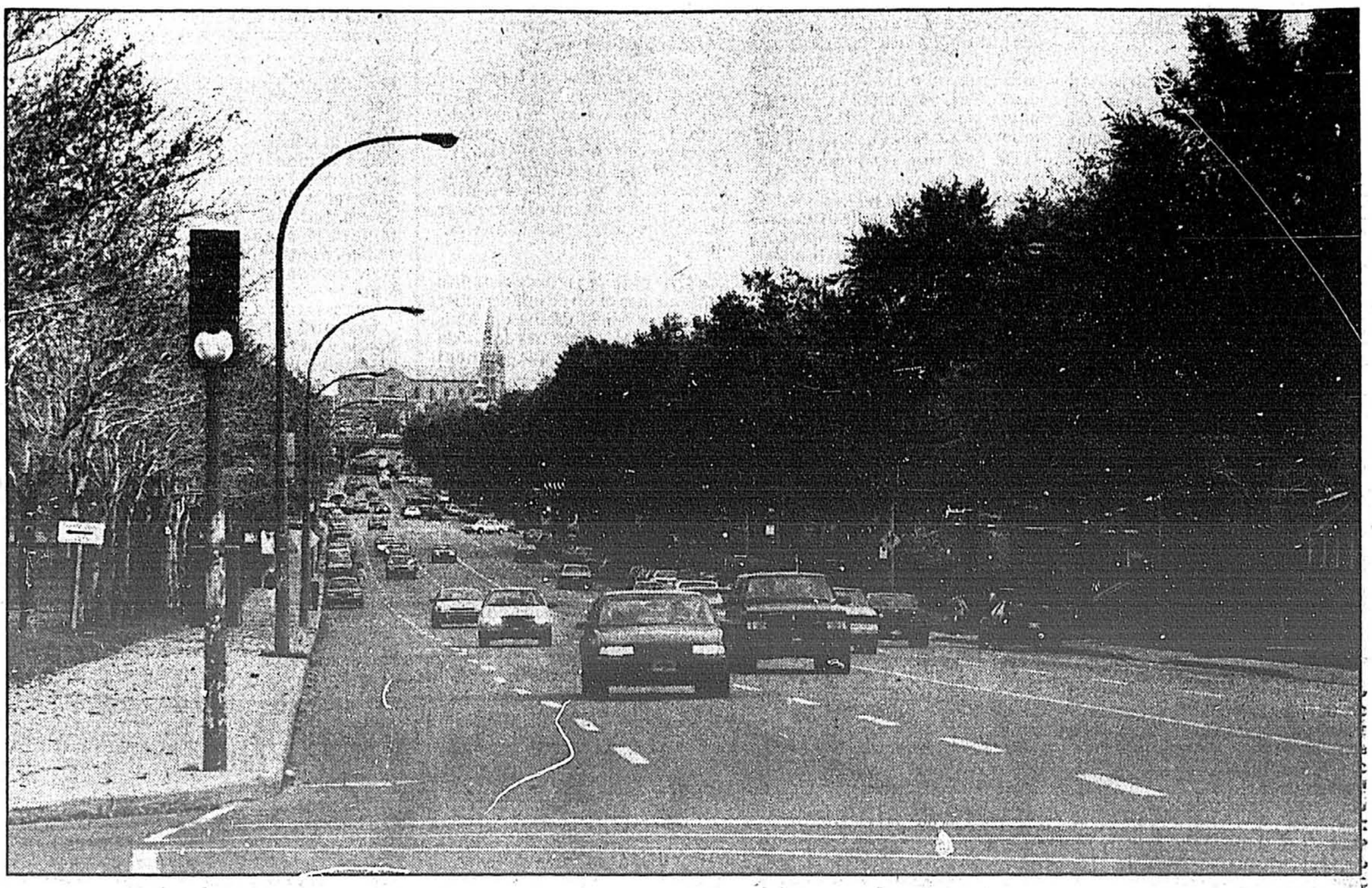
1. Mtl.: 26,5% 2. Mtl.: 31 787$
3. Mtl.: 13,8% 4. Mtl.: 14,1%
Source: Statistique Canada 1986

Candidats	Parti
Bédard, David	PEB
Ferrara, Angelo	PCM
Lantier, Sylvie	RCM
Sauvageau, Serge*	PMM
Tasnady, Eva	ME

Légende

- RCM — RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTRÉAL
- PCM — PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL
- PMM — PARTI MUNICIPAL DE MONTRÉAL
- CDM — COALITION DÉMOCRATIQUE DE MONTRÉAL
- PEB — PARTI ÉLÉPHANT BLANC DE MONTRÉAL
- ME — MONTRÉAL ÉCOLOGIQUE

* Sortant



Les maisons unifamiliales de bonne qualité et bien entretenues, les arbres et les grandes artères qu'empruntent les résidants du quartier et de la banlieue pour se rendre au centre-ville, voilà des caractéristiques du quartier Ahuntsic. Ici, sur Saint-Hubert en direction du boulevard Métropolitain.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*

La petite vie tranquille d'un quartier vert et bourgeois



GILLES GAUTHIER

Le quartier Ahuntsic, c'est la petite vie tranquille du montréalais moyen, ayant en général un bon revenu, vivant dans un milieu très largement francophone, qui a beaucoup de services à portée de la main et qui se moque des banlieusards qui doivent traverser les ponts pour se rendre au travail.

Ce qui aide un peu à accepter des impôts fonciers vigoureux. «Dix mille dollars par année», soupire le propriétaire d'une station-service d'origine italienne de la rue Fleury, qui s'ennuie pourtant de l'ère Drapeau et de ses grands travaux mussoliniens comme le stade.

On aime bien en général vivre dans ce quartier, à moins d'habiter dans la zone de pauvreté des Terrasses Fleury, de Place Meilleur et de l'avenue du Mont-Cassin, à l'extrémité ouest de la rue Fleury, ou dans certains immeubles sur Henri-Bourassa, près de Papineau en particulier.

À moins également d'appartenir à la catégorie du montréalais moyen et de demeurer près de ces poches de dénuement dont on critique les habitants sous le couvert de l'anonymat: «Je n'ai rien contre les immigrants, mais ça amène la saleté et la vermine».

Mais le boulevard Gouin, les rues d'Auteuil, Grande-Allée, Somerville et d'autres respirent l'aisance, Saint-Sulpice a en bonne partie été peuplée par l'Opération 20 000 logements, encore récente, et l'ancien village du Sault-au-Récollet date du début du XVIIIe siècle et a laissé en héritage un grand secteur d'intérêt patrimonial. Il compte aussi le grand parc riverain et insulaire de l'Île-de-la-Visitation. Le sud du district Ahuntsic, fait toutefois remarquer Achille Polcaro, du Parti civique, est plus ouvrier et plus susceptible d'être victime du chômage et de connaître l'aide sociale.

L'école Saint-Benoît, située en face des Terrasses Fleury et de Place Meilleur, compte six classes d'accueil peuplées d'enfants qui viennent du secteur mais aussi d'ailleurs. Les deux tiers des élèves de l'école appartiennent à différentes communautés ethniques. Des parents donnent parfois des vêtements qui sont distribués par les professeurs à des enfants qui en ont besoin.

«Il n'y a rien de pire que d'être pauvre dans un secteur où il n'y a pas de misère», dit par ailleurs Sylvie Lantier, qui travaille au Centre des services sociaux du Montréal métropolitain et qui, candidate pour le RCM dans Sault-au-Récollet, fait consciencieusement campagne. Une famille a été obligée récemment de se rendre chez Sun Youth, sur Saint-Urbain, pour obtenir du secours, aucun organisme ne pouvant l'aider dans son secteur.

Dans le même coin et dans le quartier Nicolas-Viel notamment, le vieillissement de la population amène la pauvreté ou la quasi-pauvreté, surtout chez les femmes seules.

Il n'y a pas dans Ahuntsic d'énormes difficultés qui sautent au yeux comme le dépotoir à Saint-Michel ou les immeubles qui étaient sous le contrôle des trafiquants de crack à Cartierville il y a un an. Plutôt une série de problèmes dont l'envergure demeure municipale et dont les autorités n'ont pas perdu le contrôle.

Environnement? Les odeurs et le bruit de l'usine de la compagnie Crown Cork and Seal située près de la rue Sauvé et de la voie ferrée du CP, aux frontières ouest du quartier, incommodent les citoyens du secteur.

Criminalité? Les autorités policières n'ont rien de vraiment spécial à signaler. Il y a bien eu ce problème de prostitution de rue dans le secteur Lajeunesse-Basile-Routhier, mais l'intervention des forces de l'ordre l'été dernier a refoulé l'activité dans les motels. Une criminalité «ordinaire», sauf pour ceux qui en sont victimes: vols de voitures et dans les domiciles, vandalisme, etc.

Certains «commerces à caractère épidermique», dont des «peep shows» où on ne se contente plus de regarder, scandalisent une partie de la population dans le coin de Lajeunesse et Henri-Bourassa.

Loisirs? Les équipements sont nombreux (piscine intérieure à Sophie-Barat, aréna au parc Ahuntsic, Centre sportif Claude-Robillard, etc.) et personne ne trouve vraiment à redire. Il ne manque plus que la Maison de la culture.

Espaces verts? Le boulevard Gouin, les grands terrains institutionnels (dont l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci et, pourquoi pas, la prison de Bordeaux), plusieurs grandes surfaces de verdure et de nombreuses rues résidentielles aérées et bordées d'arbres créent un cadre agréable dans une grande partie du territoire.

Mais il y a bien sûr, comme partout ailleurs dans Montréal, des parcs qu'on ne traverse pas le soir, des rues et des trottoirs en piteux état, des arbres morts marqués d'un X orange qui attendent depuis un bout de temps la scie mécanique, etc.

La gigantesque Cité de la mode dans le quadrilatère Saint-Laurent, Chabanel, Sauvé et Meilleur, qui enclave le quartier résidentiel situé immédiatement au sud, pose certaines difficultés avec ses 1400 entreprises et 32 000 employés qui occupent plus de 1 million de mètres carrés de surface industrielle et commerciale dans des bâtiments qui atteignent six et même douze étages.

Stationnement: les travailleurs de la Cité disputent les places de stationnement aux résidants du quartier. Circulation: ceux qui demeurent au nord, notamment à Laval, empruntent les rues résidentielles, dont Meilleur, pour se rendre de la Cité à Henri-Bourassa et à l'autoroute des Laurentides. Environnement: les feuillets publicitaires qui annoncent les ventes du samedi matin pour le grand public se retrouvent partout.

L'invasion des hordes lavalloises et d'au-delà qui gagnent leur pain au centre-ville — 250 000 voitures en 1987 sur les quatre ponts de l'arrondissement — ajoute dans Ahuntsic à la forte circulation sur les grandes artères nord-sud et provoque une lutte pour les places de parking dans les rues avoisinant les stations de métro, à Henri-Bourassa, Sauvé et même Crémazie.

Les pressions populaires ont de plus amené Montréal à redonner à la verdure d'ici à la fin de 1992 les 1000 places de stationnement qui occupent le quart de la superficie du parc Ahuntsic près de la station Henri-Bourassa.

La réalisation éventuelle de deux promesses offrira une alternative: le prolongement du métro jusqu'à Laval et l'augmentation du nombre de voies réservées pour les autobus sur les grandes artères. Cependant, comme le démontre l'exemple de la Rive-Sud, le prolongement du métro n'empêchera pas des dizaines de milliers d'automobilistes de s'aligner interminablement matin et soir près des ponts.

Dans Ahuntsic en particulier, Montréal veut les repousser en offrant aux résidants, moyennant une certaine somme, des vignettes qui leur donneront priorité pour le stationnement sur certains tronçons de rues. On débutera par le quadrilatère Gouin, Fleury, Saint-Laurent et Georges-Baril.

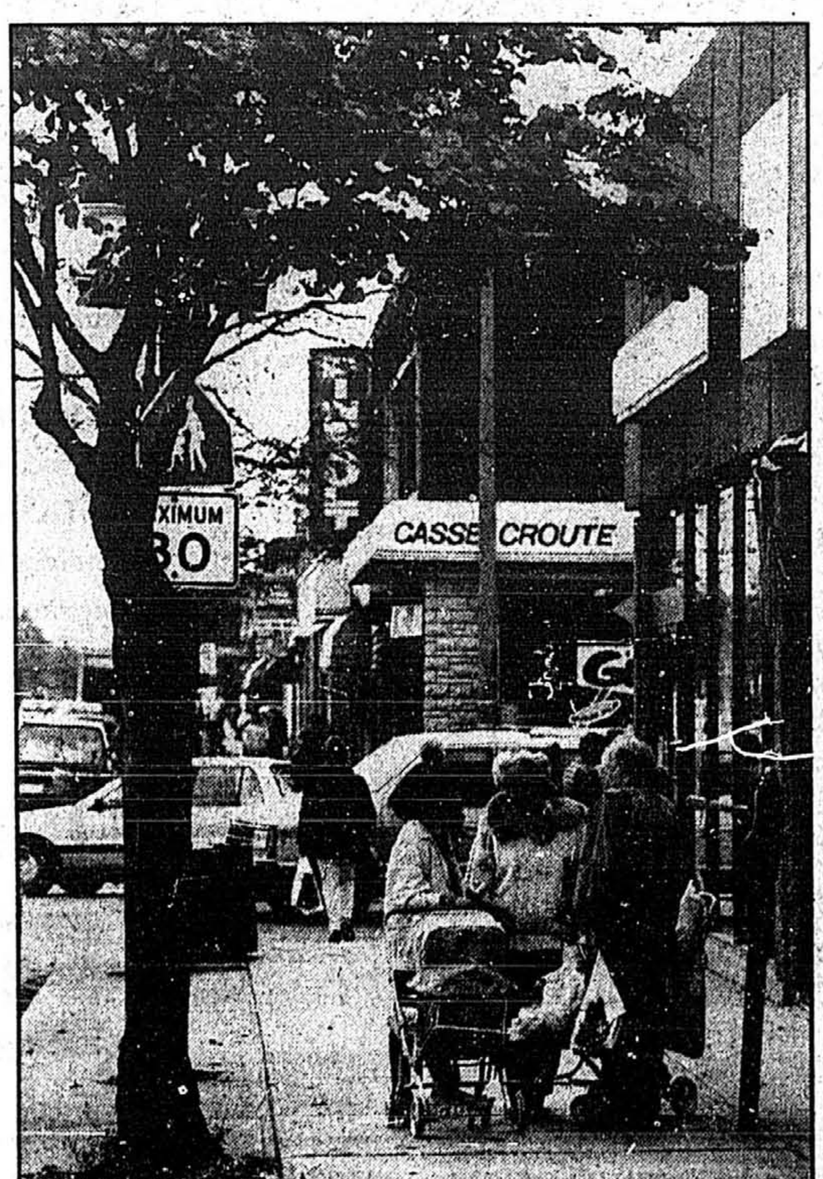
La station Henri-Bourassa et le parc Ahuntsic ont donné lieu à une belle bataille entre d'une part l'administration municipale et le développeur Archi-Plus, qui voulait y ériger un complexe de 100 millions $, et, de l'autre, la population du quartier avec en tête les instances locales du RCM.

Le projet a été abandonné et le parc retrouvera sa vraie nature, un investissement de 3 millions d'ici à 1994 ayant été promis par la Ville. L'idée de construire un HLM sur le coin nord-est du quadrilatère flotte encore dans l'air, ce qui incitait un résidant à écrire il y a peu que ce sont les assistés sociaux qui auront une belle vue sur le parc.

Les environs du cégep Ahuntsic constituent un autre endroit où la population locale est aux prises avec les difficultés du stationnement, cette fois à cause des étudiants.

La préservation et la mise en valeur du caractère patrimonial du boulevard Gouin, bordé de demeures qui témoignent de la diversité architecturale, de grandes institutions et d'espaces verts, à proximité de la rivière, constituent un des défis des prochaines années. Dans le district du Sault-au-Récollet, les spéculateurs et promoteursont commencé à manifester leur présence.

Ahuntsic demeure dans l'ensemble un secteur où la population et même les candidats des partis d'opposition n'expriment pas de grandes récriminations. Certains, qui ont quitté la maison de leurs parents pour s'installer à Laval ou en d'autres banlieues, veulent revenir vers ce quartier de leur enfance.



Artère commerciale, la rue Fleury traverse le quartier Ahuntsic sur toute sa longueur dans l'axe est-ouest.

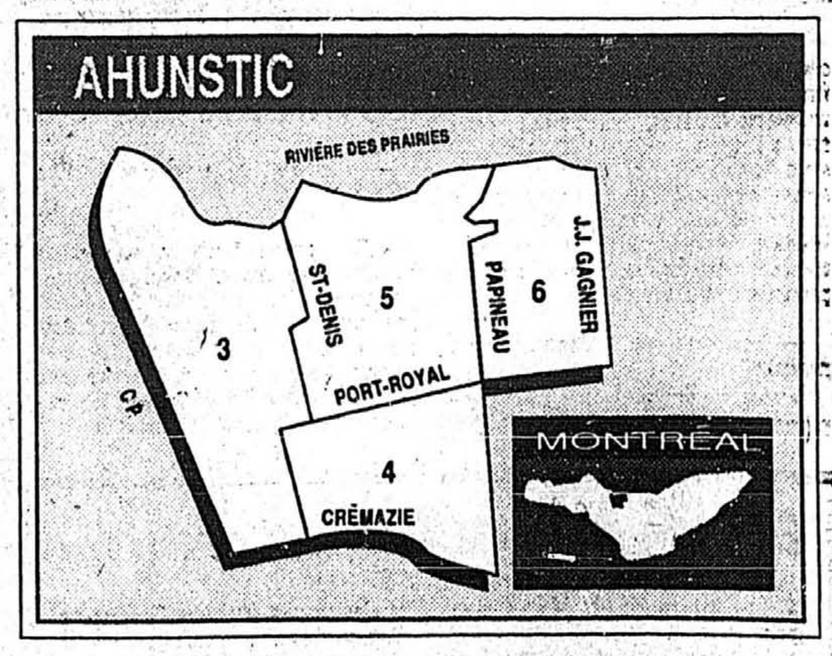
Un des candidats du PMM a déjà fait mordre la poussière à son chef!

GILLES GAUTHIER

■ Le candidat du Parti municipal de Montréal (PMM) dans Sault-au-Récollet, Serge Sauvageau, est un des rares politiciens qui peut se vanter d'avoir fait mordre la poussière à son chef, Alain André.

Lorsqu'il a été élu lors d'une élection complémentaire en avril 1989, M. Sauvageau représentait le Parti civique et M. André le PMM, auquel le conseiller se joignait il y a un an.

Candidat à la mairie, M. André pourra advenant sa défaite, siéger à l'hôtel de ville si son colistier l'emporte dans son district. Il s'agit en l'occurrence de Diane Côté- Massaro, candidate du PMM dans Ahuntsic. Si M. André perd à la mairie et si Mme Côté-Massaro gagne dans son district, cette dernière se retirera et le chef représentera Ahuntsic; qu'il a choisi, explique-t-on, parce qu'il y réside depuis presque quinze ans.



M. André, 49 ans, qui a été un des fondateurs du PMM en décembre 1987, a notamment été dans le passé procureur à la Cour municipale de Montréal, adjoint au président du comité exécutif de la Ville, Yvon Lamarre, sous Jean Drapeau, et, plus récemment, chef de cabinet du maire de Laval.

Mme Côté-Massaro, 35 ans, mère de deux enfants, travaille comme assistante dentaire à temps partiel dans une clinique de son district.

Et qui était le conseiller d'Ahuntsic avant les élections? Pierre Bastien, qui avait été élu sous la bannière du RCM en 1986 avant de démissionner et de passer...au PMM. Il quitte maintenant la politique.

DEMAIN: LE SUD-OUEST

Pierre-Yves Melançon
homme de principes et d'action

■ La Presse *présente à compter d'aujourd'hui le portrait des cinq partis d'opposition et de leur candidat à la mairie en vue des élections qui auront lieu le dimanche 4 novembre, à Montréal. Nous débutons avec la Coalition démocratique de Montréal, Montréal écologique et le Parti éléphant blanc. Suivront, demain, le Parti civique de Montréal, et vendredi, le Parti municipal de Montréal.*

MARIANE FAVREAU

■ La comparaison avec Robert Bourassa s'impose presque d'elle-même. Comme lui, Pierre-Yves Melançon est grand, mince, ressemble à un prof avec ses lunettes et son souci du détail, et soulève difficilement les foules par la parole. Mais il connaît ses dossiers et se montre d'une ténacité exemplaire quand il soupçonne des irrégularités.



Il tient cet esprit critique de sa mère, dit-il, tandis que son père, Claude Melançon, lui aurait légué un certain humanisme et le sens de la justice. Me Melançon avait ouvert un bureau d'avocats avec Jean Drapeau, après leurs études. Il l'avait suivi en politique, devenant échevin (comme on disait) de 1960 à 1966.

Le jeune Pierre-Yves a donc commencé son initiation politique en scellant des enveloppes pour son père. Mais une fois étudiant, sacrifiant ses cours au profit du syndicalisme étudiant, il est expulsé de Polytechnique après trois ans. Pour se réorienter en droit, il doit faire le cégep (non requis aux HEC à l'époque).

Pas facile de descendre ainsi de la tour universitaire pour côtoyer des jeunes fraîchement sortis du secondaire. «En philo, on nous faisait découper des annonces de stéréotypes sociaux dans les magazines!» Il passe au travers tout en travaillant dans une brasserie pour assurer sa subsistance. Il se marie en 1973, oublie le droit, fait un baccalauréat en sciences politiques. Puis il entame la scolarité de maîtrise tout en étant responsable du service de recherche et de documentation de la faculté.

En 1974, sa femme travaille pour le candidat RCM de Côte-des-Neiges où vit le couple. «À partir de là, je m'implique aussi dans le quartier», dit M. Melançon. Notamment au centre de loisirs qu'il préside et au comité d'implantation d'une maison de la culture. Il fait le saut en politique municipale en 1982 et siège au conseil municipal depuis.

En 1987, il obtient un congé sans solde pour faire des études de doctorat. Le sujet de sa thèse porte, bien sûr, sur Montréal. «Plus précisément sur le développement qui s'est produit dans les années Lamarre. C'est alors qu'il s'est fait des choses à Montréal.» Assez surprenant pour un «ex» du RCM qu'on dit plus à gauche que son ancien parti? Non, simplement conforme à l'idée qu'il se fait de «l'intégrité intellectuelle». Il se définit d'ailleurs comme «un homme de principes et d'action. J'ai trop vécu avec des politiciens qui font de belles promesses et changent d'idée une fois élus. J'essaie de ne pas être traditionnel.»



Pierre-Yves Melançon, 39 ans, marié, 4 enfants
Bac en sciences politiques
Prépare doctorat

COALITION DÉMOCRATIQUE
25 candidats (4 femmes)
moyenne d'âge: 37 ans
4 conseillers sortants

Sa démission du caucus du RCM, chambre close où les élus du parti discutent des projets du comité exécutif de la ville, a fait du bruit, en 1988. Elle rendait publiques des dissensions qui avaient jusque-là été rapidement étouffées au RCM.

C'est sur la décentralisation des pouvoirs qu'il est en désaccord, ainsi qu'en matière d'orientations politiques. «Au RCM, on a toujours voulu faire de la politique autrement, donner beaucoup de pouvoirs locaux avec des conseils de quartier. Après deux ans, je ne sentais pas que c'est ce qu'on voulait faire.»

Fin 88, trois autres conseillers du RCM le rejoignent comme indépendants et le groupe se donne la mission d'être l'opposition la plus efficace. Au printemps 90, ils forment un nouveau parti politique, la Coalition démocratique. Le parti a pris naissance à travers le Club Jodoin, un cercle de discussion socio-politique d'environ 300 personnes que des mécontents du RCM avaient créé.

Pierre-Yves Melançon, qui aimait le sport, n'a plus grand temps pour en faire. Mais il était instructeur de hockey l'an dernier. Il a hâte que ses enfants grandissent (l'ainé a 11 ans) pour faire du foot avec eux.

Entre-temps, il mène une campagne électorale épuisante à la fois comme aspirant-maire et comme candidat de Côte-des-Neiges (qui absorbe son ancien district de Mont-Royal, effacé de la nouvelle carte électorale).

Avant tout, talonner le parti au pouvoir

MARIANE FAVREAU

■ La Coalition démocratique de Montréal compte environ 900 membres. Elle aura dépensé environ 30 000 $ pour les élections, fonds qu'elle recueille à la miette. Après entente avec Montréal écologique, les deux partis ne s'opposent pas de candidats.

La Coalition comptait quatre conseillers municipaux avant les élections et veut continuer à être le chien de garde de l'administration.

— Pourquoi vous présenter à la mairie?

«Il est important qu'un élu puisse affronter Doré pendant la campagne, dit M. Melançon. Avoir un candidat à la mairie, c'est la seule façon de mettre sur la table les enjeux et les échecs tels qu'on les a vus.»

La CDM a cherché en vain d'autres candidats à la mairie. Mais ce n'est pas un sacrifice pour M. Melançon de tenir le flambeau.

— Pourquoi voter pour la CDM?

Pour en faire l'opposition officielle. «Nous sommes les meilleurs de l'opposition, nous avons une connaissance relativement fine des dossiers, nous sommes capables de nous démarquer des autres candidats.»

L'équipe a fait ses preuves, rappelle M. Melançon, en forçant l'administration, par exemple, à revoir le dossier médical d'embauche des employés, à modifier les règles gouvernant les sociétés paramunicipales, etc.

Il se montre cependant pessimiste quant à l'issue des élections. «Il est important de ne pas laisser aller tout seul le parti au pouvoir. On a vu les dérapages de l'administration Doré même si nous avons réussi à faire avancer certains dossiers.»

— Ce qui changerait avec des élus CDM?

«Nous voulons surveiller la qualité de gestion de l'administration et faire avancer nos dossiers: mettre l'accent sur la tarification des services municipaux (voirie, déneigement, ordures, etc.) plutôt qu'uniquement sur la taxe foncière. Ce qui obligerait ainsi les gouvernements à payer ce qu'ils doivent pour leurs immeubles. Pousser vers la mise en place de conseils de quartiers relativement autonomes, décisionnels et responsables de budget. Plaider pour tenir des référendums, pour une politique des personnes âgées, du logement, de l'environnement plus efficace.

La CDM, qui ne fait aucune distinction d'origine ethnique entre ses candidats, veut aussi favoriser de meilleures relations entre les diverses communautés. Par exemple, en nommant des juges d'origines ethniques diverses à la Cour municipale.

Les candidats vedettes: MM. Melançon dans Côte-des-Neiges, Goyer dans Saint-Édouard, Boskey dans Décarie et Rotrand dans Snowdon; Alain Tremblay dans Saint-Jacques, Noël Alexander dans Victoria, etc.

Michel Bédard
une âme de missionnaire

MARIANE FAVREAU

■ «Le parti qui va ivoire». Ou encore: «L'avenir n'est pas doré, il sera d'ivoire.»

Les slogans de l'Éléphant blanc donnent déjà le ton. Jeux de mots ou jeux d'esprit, c'est un peu l'illustration du cirque que peut devenir l'arène municipale. Le chef, Michel Bédard, 36 ans, groupe sanguin O positif, se dit guide touristique quand il obtient des contrats.

Ce rouquin, qui habite le Plateau, a roulé sa bosse dans diverses élections depuis une douzaine d'années. Il fut notamment défait aux mises en candidatures du RCM en 1986. Muni d'un certificat en gestion des services municipaux de l'UQAM, il assure qu'il perdrait moins de temps que d'autres à se retrouver dans le dédale des services municipaux s'il était élu.

Le problème avec l'Éléphant blanc, c'est qu'il se veut à la fois sérieux et drôle. «On n'est pas des clowns genre tarte à la crème. On n'est pas Rhino. Quand on intervient, on veut que ce soit fin, spirituel, un petit peu *brain*.»

La gestation du parti, reconnu depuis l'été 89, s'est faite chez des déçus du RCM, sensibles à la misère, aux conditions de vie difficile. «Montréal sombre corps et âme», assure Michel Bédard. La faim serait le problème majeur, et le parti veut éliminer le gaspillage alimentaire pour fournir des restos pop.

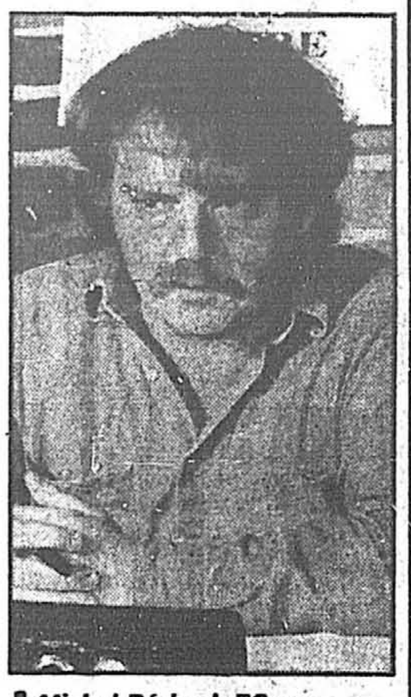
— Pourquoi ce nom d'Éléphant blanc?

«On le trouve en Afrique. C'est le seul animal qu'on ne retrouve jamais à plat ventre, position qu'affectionnent généralement les politiciens.»

Le parti n'a pas d'argent, pas de carte de membres, a quelques affiches et du bagout. Malgré ses moyens limités, l'Éléphant blanc sait s'introduire, avec la délicatesse du pachyderme, dans les magasins de porcelaine que sont les sérieux débats-causeries. Ainsi, M. Bédard obtient parfois un coin de table à côté des quatre autres aspirants à la mairie.

— Pourquoi se présenter à la mairie?

«Nous sommes un parti de prestige, c'est tout Montréal qu'on doit toucher. Notre nom va paraître sur tous les bulletins de vote. Nous qui sommes appelés à propulser Montréal dans l'an 2000, nous ne voulions pas nous limiter à quelques quartiers.»



Michel Bédard, 36 ans
guide touristique à la pige

PARTI ÉLÉPHANT BLANC
17 candidats
moyenne d'âge:
28 ans environ

— Pourquoi voter pour l'Éléphant blanc?

«S'il n'y a pas d'opposition, avec Doré c'est la foire, et Montréal s'effoire», dit le docte chef.

Mais aussi pour déclarer la guerre à la pauvreté. «Montréal est un bateau qui sombre. Les passagers dorment et le capitaine impassible arbore son sourire de marbre. Nous sommes leur planche de salut. Il faut que Doré se fasse dire où aller.»

— Ce qui changerait avec l'EB?

«On privilégie le sort des Montréalais avant celui des lampadaires. On veut faire de Montréal une ville distincte en Amérique avec un haut degré d'humanisme. Le jour où on ne sera pas secoué face à la pauvreté, le retour sera impossible.»

Encore un peu de patience

■ Les automobilistes qui empruntent le pont Champlain en direction nord et qui chaque matin se retrouvent dans l'entonnoir une fois le pont franchi, devront encore user d'un peu de patience.

Ce ne sera pas avant le début de la semaine prochaine que les voies seront libres à la circulation automobile sur ce tronçon de route. La sitation depend évidemment de la météo.

Un porte-parole de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain a expliqué qu'il s'agissait de travaux de réfection de la dalle de béton et de pavage sur le petit pont de l'Île-des-Soeurs.

«On devrait commencer l'asphaltage dès vendredi ou samedi, selon le temps qu'il fera», a précisé André Hébert.

Ces travaux, cauchemar quotidien du trafic routier, avaient été entrepris il y a plus d'un mois.



Montréal écologique
pas de chef, pas de vedette

MARIANE FAVREAU

■ S'il présente 21 candidats dans autant de districts électoraux, le parti Montréal écologique ne brigue pas la mairie. Par choix: ce parti n'a pas de chef. Il est dirigé par un comité d'action de 10 personnes, qui gère les décisions à prendre quant à la campagne électorale. Décisions qui sont toutes prises par consensus.



L'un des quatre porte-parole de Montréal écologique, Greg Tutko, explique les affinités du parti avec les Verts d'Europe et le Parti vert du Québec. Et c'est «tout en refusant d'entrer dans le jeu des politiciens» que les supporters ont décidé, après débats, de se lancer dans la campagne électorale à Montréal.

«Des gens qui ont cherché à avoir plus d'information. Donc sans doute davantage de professeurs que de commerçants», estime M. Tutko. Quelques-uns ont participé aux colloques de l'Institut pour une politique alternative à Montréal, sous la direction de Dimitri Roussopoulos.

Avant la création du parti en mai dernier, il y eut des pourparlers avec le caucus des dissidents du RCM pour envisager de ne faire qu'un seul parti. Mariage qui n'a pu se faire. Mais il existe tout de même un pacte de non-concurrence entre la Coalition démocratique et Montréal écologique qui se sont partagés les districts où présenter des candidats (sauf deux exceptions).

MONTRÉAL ÉCOLOGIQUE
21 candidats (10 femmes)
pas de chef

Dans son credo, Montréal écologique estime qu'on «ne peut prendre des positions purement électoralistes sans tenir compte des retombées sur l'écologie, sur la population».

Et cela concerne aussi bien l'habitation, les transports, la sécurité sociale. «L'écologie, ce n'est pas juste les arbres et les pelouses, de dire M. Tutko. Cela concerne l'être humain. On doit en tenir compte au plan urbain.»

M. Tutko, professeur de langue de 46 ans et candidat dans Mile-End, prétend qu'une vague verte commence à déferler: les gouvernements en parlent et la population est sensibilisée après les problèmes des BPC de Saint-Basile, des pneus brûlés et autres. Et les sondages confirment que les problèmes d'environnement sont considérés comme graves et critiques.

Montréal écologique n'a pratiquement pas de budget électoral, économise le papier, fabrique ses affiches, fait du porte-à-porte et ne se fait pas trop d'illusions.

— Pourquoi les électeurs devraient-ils voter pour Montréal écologique?

«Si les électeurs sont insatisfaits de l'administration Doré, ils doivent l'exprimer de façon claire. Le RCM est un parti des années 1900; ça ne marchera plus en l'an 2000, mais nous y serons encore.»

Le parti reproche au RCM «le désastre» de la mise en oeuvre de son programme. Notamment en transport où tout existe encore en fonction de la voiture, et dans le domaine de l'habitation où les logements abordables se font attendre. Sans compter le cafouillage d'Overdale et la politique des façades vides.

— Ce qui changerait avec des élus du ME?

«Nous pourrons influencer les décisions par le simple fait qu'on est là. Même si on ne gagne aucun siège, nous aurons quand même un effet profond sur les décisions qui seront prises. L'administration ne pourra plus ignorer ces questions.»

Des exemples: l'augmentation de la popularité du transport en commun par diverses mesures dont les voies réservées aux autobus et au co-voiturage, des trains de surface électrifiés. «Nous sommes 10 ans en arrière des autres villes. En Europe, des centres-villes sont interdits aux voitures.»

Pour le parti, Montréal traverse «une crise écologique». Il préconise de diminuer les déchets industriels et domestiques, de les réutiliser et de les recycler. Il se préoccupe de justice sociale et économique, valorise la non-violence et l'écoféminisme.

— Des candidats vedettes? Yolande Cohen dans le Plateau Mont-Royal; Dimitri Roussoupoulos dans Jeanne-Mance; Bob Silverman dans Laurier; Greg Tutko dans Mile-End.

Boucherville: une joute électorale sans véritable enjeu

PIERRE BELLEMARE

■ Le maire sortant de Boucherville, Hugues Aubertin, est convaincu de résister au vent de changement que tente de susciter l'équipe de l'Action municipale avec, en tête, l'ingénieur Louis-Marie Pilote.

«Je compte sur de solides appuis», affirme M. Aubertin, en parlant de l'ex-maire et ancien ministre péquiste Jean-Guy Parent, d'un autre ancien maire de Boucherville, Clovis Langlois, de l'ex-conseiller André Provost et même de son ex-rival à la mairie en 1986, Jacques Saint-Germain.



M. Pilote et son équipe, formée notamment des conseillers sortants Laurent Rivard et Serge Laramée, continuent d'attaquer l'image du maire Aubertin, «un maire sans leadership, sans compétence administrative, qui a entraîné les villes de la Rive-Sud dans le goufre sans fond que constitue le transport en commun».

M. Aubertin a d'ailleurs pris la relève de la mairesse Louise Gravel à la présidence de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), au moment où cet organisme traversait la pire crise de son existence, en février 1989.


Hughes Aubertin

«Un parti municipal doit se servir de la STRSM pour s'en prendre à ma compétence, ne mérite pas la confiance des électeurs», lance M. Aubertin.

Pour sa part, M. Pilote estime qu'il a touché la bonne cible, «parce que la quote-part des municipalités ne cesse de grimper depuis que M. Aubertin dirige les destinées de la STRSM. En outre, ajoute-t-il, il a négligé l'administration de Boucherville».

Campagne serrée

L'équipe Pilote veut «geler» les taxes pour les deux prochaines années et maintenir à 74 millions $ la dette de Boucherville.

«Ce n'est pas réaliste. C'est impensable et tout à fait irréaliste de geler les taxes sur deux ans», rétorque le maire Aubertin.

«Notre marge de manoeuvre est mince, ajoute-t-il, puisque le tiers du budget de la ville couvre le service de la dette et un autre tiers sert à rémunérer les fonctionnaires municipaux.»

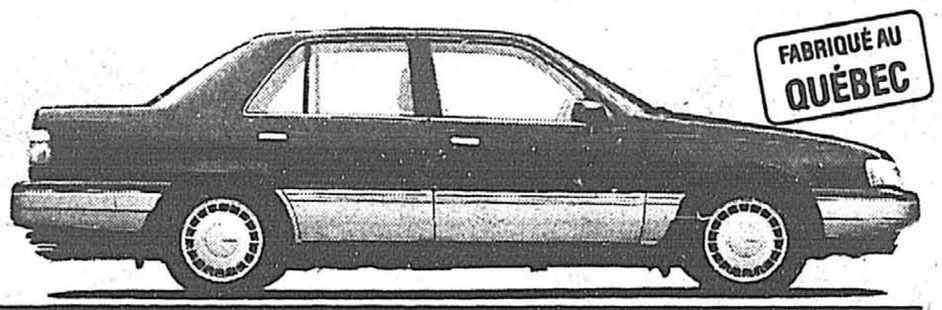
La dette de Boucherville, selon lui, est comparable à celle d'un propriétaire d'une résidence de 100 000 $ qui aurait une hypothèque de 3000 $. L'évaluation uniformisée des propriétés se chiffre à plus de deux milliards de dollars.

M. Aubertin a certes l'avantage d'être plus connu que son adversaire Pilote, mais celui-ci a tiré profit de la longue campagne électorale pour véhiculer son message et se faire connaître des Bouchervillois.

«La population est satisfaite à 80 p. cent de notre administration», affirme M. Aubertin, tandis que M. Pilote soutient que 65 p. cent des Bouchervillois «n'ont pas voté pour le maire sortant en 1986, alors qu'une élection mettait en présence trois formations politiques».

«Nos sondages internes nous placent nez à nez», indique M. Pilote. À l'hôtel de ville, le maire Aubertin lance: «Une élection, ça se gagne sur le terrain».

HYUNDAI
POUR VOTRE RAGE DE LUXE
OU VOTRE CRISE D'ESSENCE


FABRIQUÉ AU QUÉBEC



SONATA GLS V-6
(3 litres) 1990
LA PLUS LUXUEUSE DES SONATA
POUR SEULEMENT
15 995$*
Gratuit: 3 ans / 60 000 km Programme d'entretien normal.
(Certains éléments sont exclus. Voir votre concessionnaire Hyundai pour plus de renseignements)
Garantie de base limitée.
Pare-choc à pare-choc
3 ans / 60 000 km
5 ans / 100 000 km
sur les composantes principales voir les concessionnaires pour tous les détails
*Prix de détail pour une Sonata 1990 GLS V-6 (18 745$, préparation et taxes en sus) moins 2 750$ de rabais accordé aux partenaires Hyundai. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion portant sur un prix ou un taux d'intérêt. Chez les concessionnaires participants seulement.

EXCEL 1991
LA MEILLEURE VOITURE DE SA CATÉGORIE
Une des voitures les plus économiques pour la consommation d'essence.
8 445$*
Garantie de base limitée
Pare-choc à pare-choc
3 ans / 60 000 km
5 ans / 100 000 km
sur les composantes principales voir les concessionnaires pour tous les détails
*P.D.S.F. pour le modèle Excel L. Transport, immatriculation, préparation et taxes en sus. Renseignements sur les frais de transport et de préparation chez les concessionnaires.

VOS PARTENAIRES HYUNDAI
On n'a pas fini de vous étonner

ADRESSES DES CONCESSIONNAIRES HYUNDAI

OUEST
Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Jaykai Hyundai
133, 1ère avenue
Ile Perrot 453-6363

SUD
Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu 348-6817

Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Hyundai Rive-Sud
34, boul. Taschereau
LaPrairie 444-4244

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

NORD
Auto Hyundai St-Eustache
885, boul. Arthur Sauvé
St-Eustache 491-1292

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000

Les Automobiles Gagné et Deschamps Inc.
275, rue Bethany
Lachute 562-7935

Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Laval 668-6393

Hyundai Rive Nord
1990, chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 471-7669

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
Saint-Antoine 432-4252

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Métropolitain Hyundai
4352, Métropolitain est
Montréal
374-9110

HYUNDAI
Un achat intelligent!

Deux-Montagnes: une lutte à trois

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La population de Deux-Montagnes, où les francophones étaient minoritaires voici une dizaine d'années, s'apprête à élire son second maire en un an.

Avec Rosemère, plus à l'Est, et sa population de 12 000 personnes, c'est la municipalité au nord de Laval qui comprend la plus grande concentration d'anglophones. Actuellement, 60 p. cent de la population est francophone alors que les anglophones constituaient jadis près de 80 p. cent des citoyens.

Michel Mastromateo, élu maire en décembre dernier pour succéder à Jean-Guy Bergeron, lequel devenait député à l'Assemblée nationale, a décidé de mettre fin à sa carrière de politicien. Trois hommes se font la lutte pour prendre dimanche prochain la direction des affaires municipales: MM. Jean-Pierre Brunet, Pierre Benoit Forget et Nelson Lavallée.

Depuis que les autorités municipales ont adopté, à la demande de la population, un nouveau plan de zonage pour sauvegarder les espaces verts, aucun enjeu d'importance n'est apparu au coeur de cette campagne électorale.

Mais les questions écologiques gardent leur importance dans la mesure où deux des trois candidats, MM. Brunet et Forget, qui se présentent avec des équipes complètes, en parlent dans leur programme et leur porte-à-porte.

Quant à M. Lavallée, un conseiller sortant, il fait cavalier seul et ce sont des proches qui s'occupent de sa campagne. Il n'a pas de dépliant en couleur pour présenter son programme et se borne à distribuer une photo polycopiée avec, en français et anglais, la mention: «Un maire à temps plein pour le même prix qu'un à temps partiel». Ancien policier à Deux-Montagnes, Lavallée est à la retraite pour cause de maladie.

Jean-Pierre Brunet fait équipe avec trois femmes et trois hommes pour le Groupe action municipale avec «Un regard vers l'avenir» comme thème principal.

En accédant au pouvoir, en matière d'environnement, cette formation entreprendrait un mode de recyclage par étape en plus de créer un comité consultatif pour atteindre une meilleure qualité de vie.

De son côté, le notaire Pierre Benoit Forget a rassemblé cinq hommes et une femme dans «l'Équipe Forget». Après le 4 novembre, il s'occuperait de la protection des acquis, de récupération et recyclage, et formerait une commission permanente pour l'environement.

M. Forget a déjà été conseiller municipal et prétendant malheureux à la mairie contre M. Bergeron en 1986. Le maire sortant lui donne publiquement son appui.

Quel qu'il soit, le nouveau maire de Deux-Montagnes devra s'armer de patience dans ses futurs entretiens avec le ministre des Transport relativement au train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes.

Cette ville-dortoir présente une liste électorale de 8000 noms environ.

S.V.P. PASSEZ PAR L'ARRIÈRE.

SUPER SOLDE D'ENTREPÔT

S.V.P. PASSEZ PAR L'ARRIÈRE.

Germain Larivière

POUR VOUS LA COULER DOUCE GRÂCE À GERMAIN LARIVIÈRE

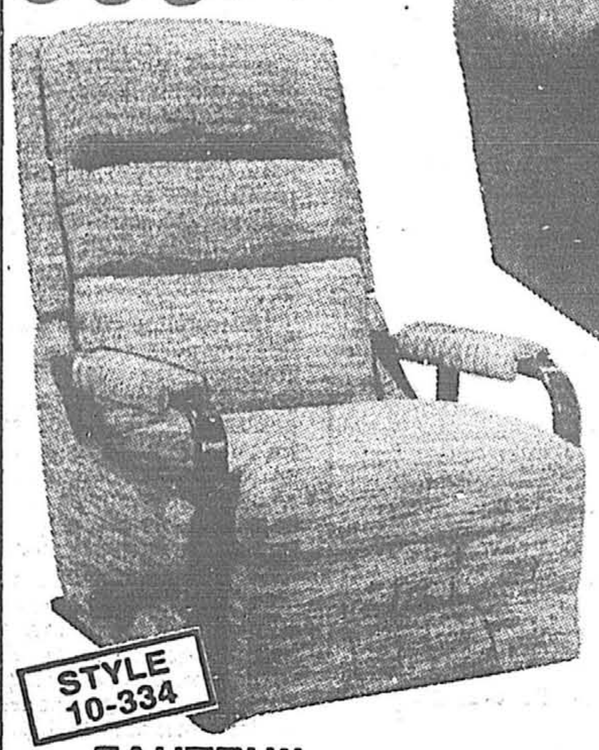
LES FAUTEUILS grand confort La-Z-Boy Canada Limited

INCLINABLES ET BERÇANTS

FAUTEUIL La-Z-Boy SUPER SOLDE 399,95 $



STYLE 10-304



STYLE 10-334

FAUTEUIL La-Z-Boy SUPER SOLDE 489,95 $

FAUTEUIL La-Z-Boy SUPER SOLDE 539,95 $



STYLE 10-452



STYLE 10371

FAUTEUIL La-Z-Boy SUPER SOLDE 569,95 $

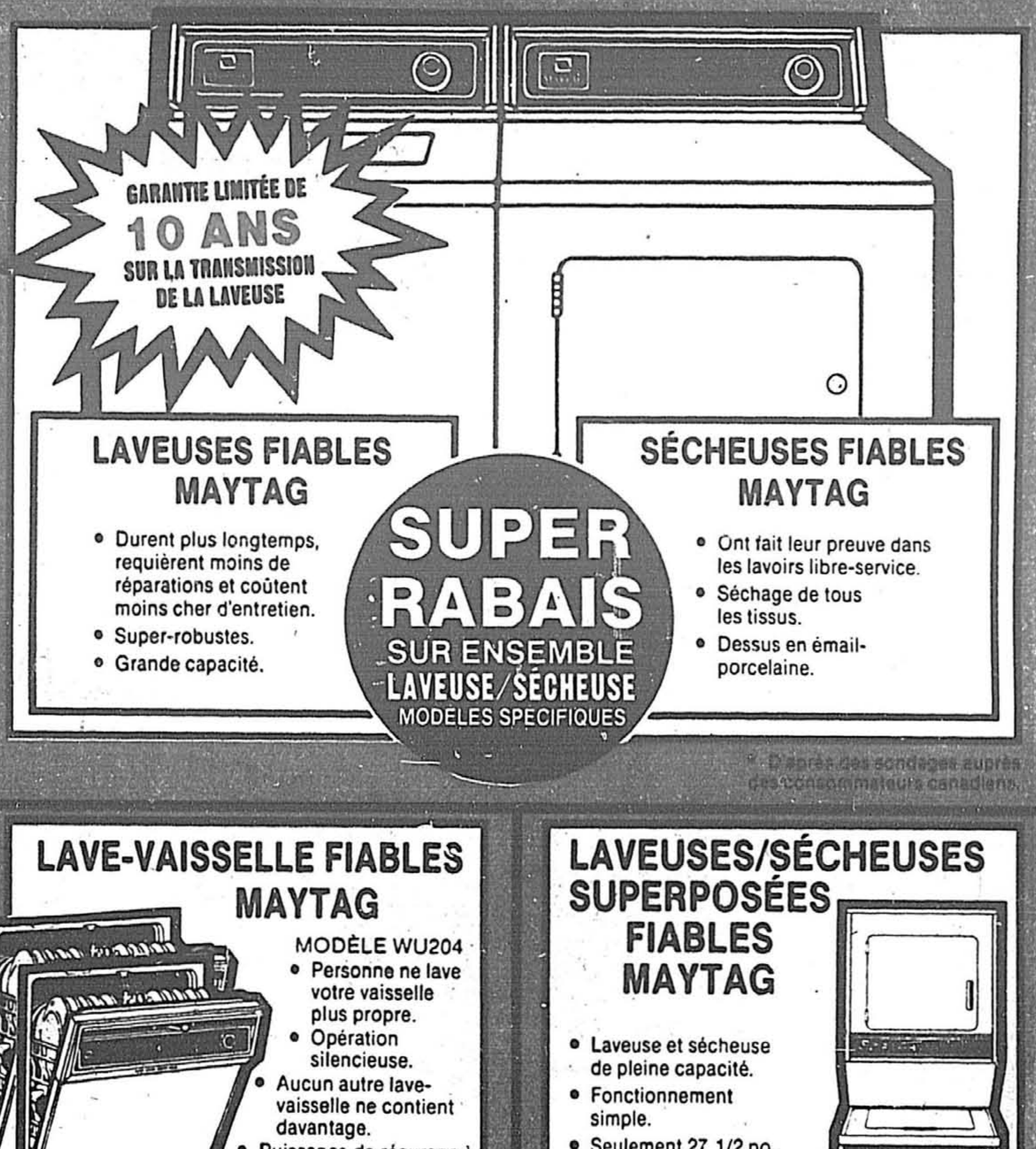
Très beaux choix de tissus et couleurs

AUTRES MODÈLES EN MAGASIN

SOLDE MAYTAG

GROSSES ÉCONOMIES SUR TOUS LES MAYTAG!

La marque préférée No. 1 au Canada pour les laveuses, sécheuses et lave-vaisselle*



LAVEUSES FIABLES MAYTAG

- Durent plus longtemps, requièrent moins de réparations et coûtent moins cher d'entretien.
- Super-robustes.
- Grande capacité.

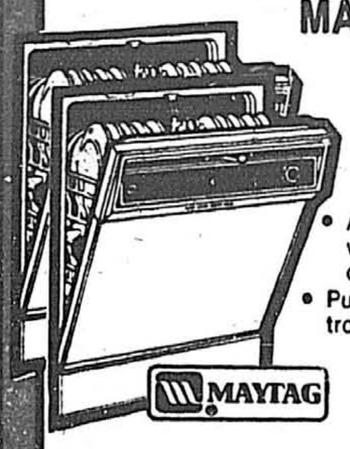
SUPER RABAIS SUR ENSEMBLE LAVEUSE/SÉCHEUSE MODÈLES SPÉCIFIQUES

SÉCHEUSES FIABLES MAYTAG

- Ont fait leur preuve dans les lavoirs libre-service.
- Séchage de tous les tissus.
- Dessus en émail-porcelaine.

* D'après des sondages auprès des consommateurs canadiens.

LAVE-VAISSELLE FIABLES MAYTAG

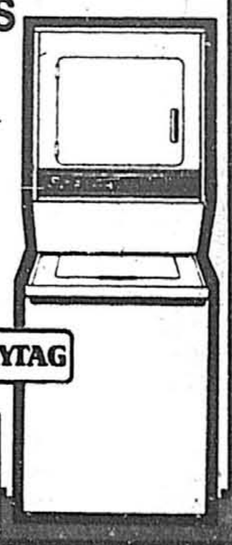


MODÈLE WU204

- Personne ne lave votre vaisselle plus propre.
- Opération silencieuse.
- Aucun autre lave-vaisselle ne contient davantage.
- Puissance de récurage à trois niveaux.

SUPER RABAIS

LAVEUSES/SÉCHEUSES SUPERPOSÉES FIABLES MAYTAG



- Laveuse et sécheuse de pleine capacité.
- Fonctionnement simple.
- Seulement 27 1/2 po. de large.

SOLDE

RÉFRIGÉRATEURS FIABLES MAYTAG

ACHETEZ MAINTENANT!

NOUS LE GARANTISSONS JUSQU'À L'AN 2000*



SOLDE

* Demandez les détails

S.V.P. PASSEZ PAR L'ARRIÈRE.

Germain Larivière

4060, BOUL. LAURIER

STE-ROSALIE (sortie 138 est, autoroute 20)

866-8691 (514) 799-5522

Dites
ouiouioui
à notre téléphone cellulaire CT-102
Aucun acompte*
Aucun paiement*
Aucun intérêt*
Offre 30 minutes d'appels
GRATUITS par mois pendant 1 AN!
Hâtez-vous. Cette offre expire le 30 nov. 1990
$399†
Bell Cellulaire Agent autorisé
*Jusqu'au 1er mars 1991, sur un plan de crédit approuvé de Radio Shack Bencharge.
†Le téléphone doit être activé sur le réseau Bell Cellulaire au moment de l'achat pour un minimum de 6 mois.
Radio Shack®
DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
Nous dégageons toute responsabilité relative aux erreurs (illustrations et texte).

Les infirmières rembourseront 3,6 millions aux membres qui ont dû payer des amendes

GEORGES LAMON

■ Les 16 826 infirmières qui n'avaient pas suivi le mouvement de grève de septembre 1989 décrété par la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) contre la loi 160, paieront une cotisation spéciale maximum de 160 $ pour compenser leurs 20 000 consoeurs grévistes.

Ainsi, une infirmière qui a fait cinq jours de grève recevra une compensation de 350$ - 70$ X 5 — tout en acquittant une cotisation spéciale de 15$. Celle qui aura accompli six jours et plus de grève recevra 70$ par jour de grève mais ne sera assujettie à aucune cotisation spéciale. «En pratique, a précisé la présidente de la FIIQ, Diane Lavallée, on ne fait que compenser la deuxième journée de salaire non payée par la sanction de la Loi 160 (deux jours de salaire par jour de grève). Il s'agissait de répartir les amendes le plus équitablement possible.»

L'ensemble de cette vaste cotisation spéciale permettra ainsi à la FIIQ de récolter 3 690 275$. Les 16826 infirmières non-grévistes se répartiront les 2 690 275$ de cotisation spéciale, tandis que le million restant sera divisé entre les 20 000 grévistes.

Cette cotisation spéciale a été fixée à 70$ pour 6069 d'entre elles qui avaient observé une journée de grève, à 60$ pour 4897 (deux jours), 45$ pour 3778 (3 jours), 30$ pour 2601 (4 jours), 15$ pour 2095 (5 jours) et zéro pour les 354 qui ont effectué six jours et plus de grève.

Rappelons qu'entre le 5 et le 12 septembre 1989, 21 700 des 40 000 infirmières avaient fait une grève de un à sept jours pour s'opposer à la loi 160 sur les services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux.

C'est par une très forte majorité (de plus de 85 p. cent) que les 600 infirmières déléguées réunies depuis deux jours à Laval en Conseil fédéral de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) ont entériné, hier, le principe adopté par son congrès de janvier. En juin, on avait arrêté d'une modalité de cotisation: un maximum de 160$ pour les non-grévistes et régressive selon le nombre de jours de grève effectué.

«Par cette mesure nous voulions amoindrir les effets de la loi 160, a expliqué, hier à *La Presse*, Diane Lavallée, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ). Le mode de répartition proposé a suscité un long débat, en particulier sur le principe. Mais, dans l'ensemble, ça s'est très bien passé. Nous n'avons pas voulu reporter le débat.»

Quant à la constitutionnalité de la loi 160, elle est toujours contestée devant les tribunaux. L'action en nullité de loi déposé en 1987 par la FIIQ devrait être entendue prochainement par le juge Pierre-Viau, de la Cour supérieure. Ce dernier a été nommé le 27 juin dernier par le juge en chef Allan B. Gold.

Par ailleurs, les déléguées ont adopté une position sur la formation initiale de l'infirmière et reconnaissant le niveau collégial comme la seule voie d'accès à la profession. Tout en laissant la porte ouverte à la formation universitaire. Rappelons que la technique infirmière est enseignée dans 45 cégeps et trois universités. La FIIQ regroupe 40 000 membres au Québec dont 36 620 cotisants.

Les Soviétiques croient possible l'envoi d'une mission spatiale humaine sur Mars

CAROLE THIBAUDEAU
OTTAWA

■ Les Soviétiques estiment qu'ils sont maintenant capables de maintenir des équipes dans l'espace suffisamment longtemps pour se rendre sur Mars et en revenir, soit environ deux ans. «Notre système de protection est suffisamment au point pour que la santé et la capacité de travail des équipes spatiales résistent à un aussi long séjour en microgravité», soutient le médecin et astronaute soviétique Valery Polyakov. M. Polyakov a lui-même séjourné huit mois dans la station orbitale MIR, dont il est revenu en avril 1989.

Le système de protection dont parle M. Polyakov consiste essentiellement en un programme d'exercice physique qui permet de maintenir la masse osseuse et musculaire.

«D'ici 25 ans, nous aurons résolu également les problèmes techniques associés à un aussi long voyage, affirme l'astronaute, et le Canada est un de nos principaux associés dans cette entreprise.»

L'astronaute est de passage cette semaine à Ottawa, avec cinq compatriotes scientifiques. Les Soviétiques participent à un Symposium spécial Canada-URSS sur les sciences de la vie spatiales. Ils en ont profité pour dévoiler les résultats de quelques expériences faites dans le cadre de l'entente intervenue en 1987 entre les deux pays dans ce domaine.

Cette collaboration a permi la poursuite de deux expériences canadiennes à bord du satellite russe Biocosmos, lancé en août 1989, l'une sur la formation de l'os et l'autre sur la mesure de la radioactivité dans l'espace.

Les séjours prolongés en microgravité entrainent une perte de calcium et l'affaiblissement de l'os, processus dont la cause n'est toujours pas connue. L'expérience effectuée par une équipe de l'Université de Toronto sur six rats envoyés en orbite permet de mieux connaître ce phénomène. Les résultats démontrent que les cellules qui fabriquent l'os diminuent en nombre et en vigueur lors d'un séjour dans l'espace.

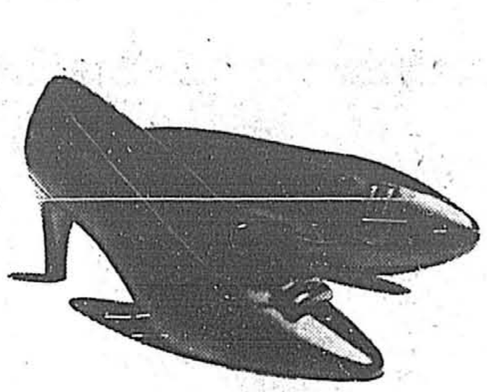
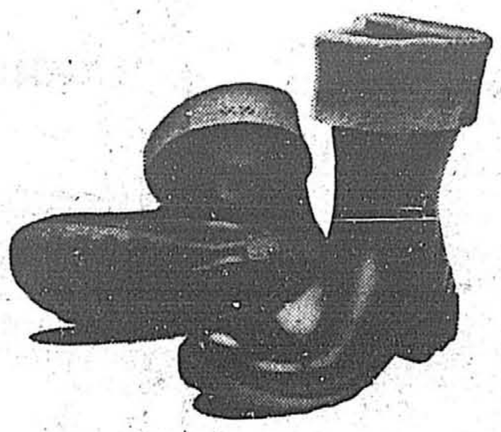
Ces cellules, nommées ostéogènes, étaient en moyenne quatre fois moins nombreuses chez les animaux ayant passé 14 jours dans l'espace que chez leurs congénères restés sur terre. «Mais il y a une trés grande différence d'un animal à l'autre, soutient Mme Jane Aubin, professeur à l'Université de Toronto. Et on peut présumer que cette même variation se retrouve chez les humains.»

La seconde expérience canadienne menée à bord du Biocosmos est de Bubble Technology Industries de Chalk River, en Ontario. Cette compagnie a mis au point le premier dosimètre «à bulles», destiné à améliorer la détection du rayonnement cosmique. Ce rayonnement radioactif, plus important dans l'espace que sur terre, constitue un danger d'autant plus grand que le séjour spatial se prolonge.

Le détecteur «à bulles» fonctionne selon un concept complètement différent du compteur Geiger et des autres dosimètres existants. Il contient un gel aqueux qui produit des bulles en présence de rayonnement radioactif. A bord du Biocosmos, le dosimètre de Bubble Technology s'est révélé sensible et exact, bien que sa performance ait été affaiblie par les variations de température. «La prochaine étape consiste maintenant à diminuer la vulnérabilité de l'appareil à la température», affirme M. Harry Ing, ingénieur dans cette compagnie.

D'autres expériences canadiennes seront inclues dans la mission Biosatellite 1991 et dans plusieurs autres satellites au cours des deux prochaines années.

Les Soviétiques disent apprécier particulièrement la qualité du travail scientifique des Canadiens. Ils collaborent également avec des chercheurs français. Enfin, ils planifient un voyage spatial international avec des astronautes allemands, autrichiens et anglais. Les gouvernements respectifs de ces astronautes défraient la note du voyage, qui se situe autour de 14 millions de dollars américains par personne. De plus, le voyage devrait inclure un Japonais, journaliste celui-là, dont l'employeur, le géant TBS, paiera la plus grosse note de frais de séjour qu'un journaliste lui ait jamais présenté.

Le vol aller-retour et 3 soirées londoniennes: 498$

Voilà l'Escapade londonienne en Grande-Bretagne. Et pour aussi peu que 498 $, nous vous offrons le vol aller-retour Montréal–Londres et 3 nuits dans un hôtel londonien.

De plus, nous pouvons vous aider à organiser votre séjour à Londres avec des billets de théâtre à des prix que seule British Airways peut vous offrir.

L'Escapade en Grande-Bretagne est valable du 29 octobre au 6 décembre 1990. Toutes les réservations doivent être faites 7 jours à l'avance. Téléphonez à votre agent de voyages ou British Airways au (514) 287-9133.

Le vol aller-retour et 3 jours de découverte de la Grande-Bretagne: 498$

Voilà l'Escapade en Grande-Bretagne. Et pour aussi peu que 498 $, nous vous offrons le vol aller-retour Montréal–Londres et une voiture de location pendant 3 jours. De plus, nous pouvons vous aider à réserver chambre d'hôtel et hébergement dans les «bed & breakfast» n'importe où en Grande-Bretagne. Et à des prix que seule British Airways peut vous offrir.

L'Escapade en Grande-Bretagne est valable du 29 octobre au 6 décembre 1990. Toutes les réservations doivent être faites 7 jours à l'avance. Téléphonez à votre agent de voyages ou British Airways au (514) 287-9133.

• Le prix par personne, occupation double • Frais supplémentaires pour les week-ends
• Cette offre est sujette à l'approbation du gouvernement • D'autres conditions peuvent s'appliquer

BRITISH AIRWAYS

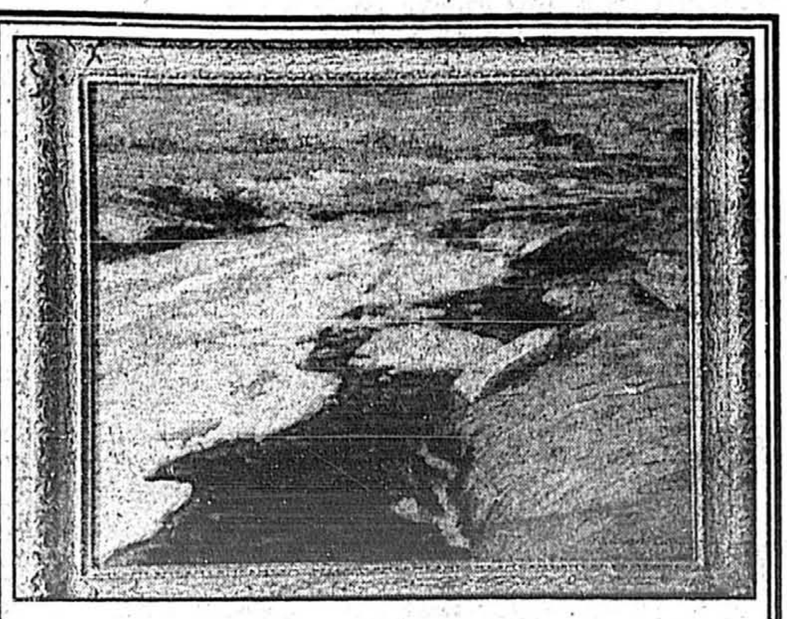
Les pompiers soupçonnent un incendie criminel à Côtes-des-Neiges

■ Une centaine de pompiers ont lutté contre l'incendie criminel qui a ravagé le troisième étage d'un immeuble de 18 logements, au 4000, avenue Dupuis, dans le quartier Côte-des-Neiges, dans la nuit de lundi à mardi.

Toutes les familles occupant l'immeuble de trois étages et l'habitation voisine ont dû être évacuées et les pompiers, appelés à 1 h 12, ont procédé au sauvetage de quelques personnes coincées au dernier étage. L'incendie a débuté dans le corridor de cette maison et a été maîtrisé vers 4 h 20. Il serait d'origine criminelle.

Cinq logements sont considérés comme une perte totale et d'autres ont été endommagés par la fumée et l'eau. Les dégâts sont supérieurs à 100 000 $, selon le capitaine Benoit St-Hilaire. Les résidants sont des personnes âgées seules et des familles appartenant à des minorités ethniques.

Contrairement à ce qui a été dit, cet immeuble n'abritait pas de piquerie et n'est pas associé au trafic de «crack» qui sévit dans ce quartier de l'ouest de Montréal.



«RÉCOMPENSE»

Une récompense de 5000 $ est offerte pour toute information permettant de retrouver une peinture de Suzor Côté, volée à Montréal le 21 mai 1990. La peinture est une huile sur toile mesurant 32" x 40", datée de 1921, et intitulée *Spring Landscape Arthabaska.* Veuillez communiquer avec R. Laporte au 956-9035. Toute information sera traitée confidentiellement.

ÉTUDIANTS ARRÊTÉS À LA BOURSE

le 20 mars 1990

Vous devez vous présenter à une réunion d'information

Jeudi, le 1er novembre 1990
à 20h
3200, Jean-Brillant
Amphi D-0305

SANS FAUTE

HABITACIER inc. PROJET LE LAFONTAINE

À LOUER

LOGEMENTS

5½ 595$/mois
2 c.c.
1 cuisine
1 salle à manger
1 salon
1 salle de lavage

6½ 575$/mois
2 c.c.
1 bureau
1 cuisine
1 salle à manger
1 salon
1 salle de lavage

6½ 725$/mois
2 c.c.
1 mezzanine
1 cuisine
1 salle à manger
1 salon
1 terrasse ext.
1 salle de lavage

À VENDRE

CONDOMINIUMS

Voir description ci-contre
5½ 91 000$
6½ 80 000$
6½ 114 000$

TRIPLEX

Voir description ci-contre
1 - 5½
2 - 6½
275 500$

12% 2 ans
Livraison 1990
Construction incombustible
Isolation supérieure
Acoustique supérieure

Admissibles aux programmes d'aide gouvernementaux.
1. Crédit proprio, Ville de Montréal 5000$/5 ans.
2. Programme provincial jusqu'à 7000$ sans intérêt pour 7 ans.

HONORÉ-BEAUGRAND — LAFONTAINE — DE BEAURIVAGE

JOUR 352-6605
SOIR ET FIN DE SEMAINE 493-9446 227-5228



Un musée peu ordinaire

La mémoire et le souvenir d'êtres aimés sont réunis à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, espace naturel privilégié au cœur de notre Cité.

Près d'un siècle et demi de vie communautaire a fait de NOTRE-DAME-DES-NEIGES une sorte de parc national, surprenant lieu d'art paysagé, digne et familier.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES NOUS APPARTIENT

La corporation sans but lucratif de NOTRE-DAME-DES-NEIGES offre des services professionnels bien adaptés aux besoins actuels du public, *comme par exemple :*

◇ Arrangements préalables
◇ Concessions funéraires
◇ Inhumation
◇ Crémation
◇ Choix d'urnes
◇ Columbarium

ET MAINTENANT

◇ Un nouveau mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul
◇ Le transport des défunts, du lieu de décès à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition



Autoportrait d'Alfred LALIBERTÉ, sculpteur

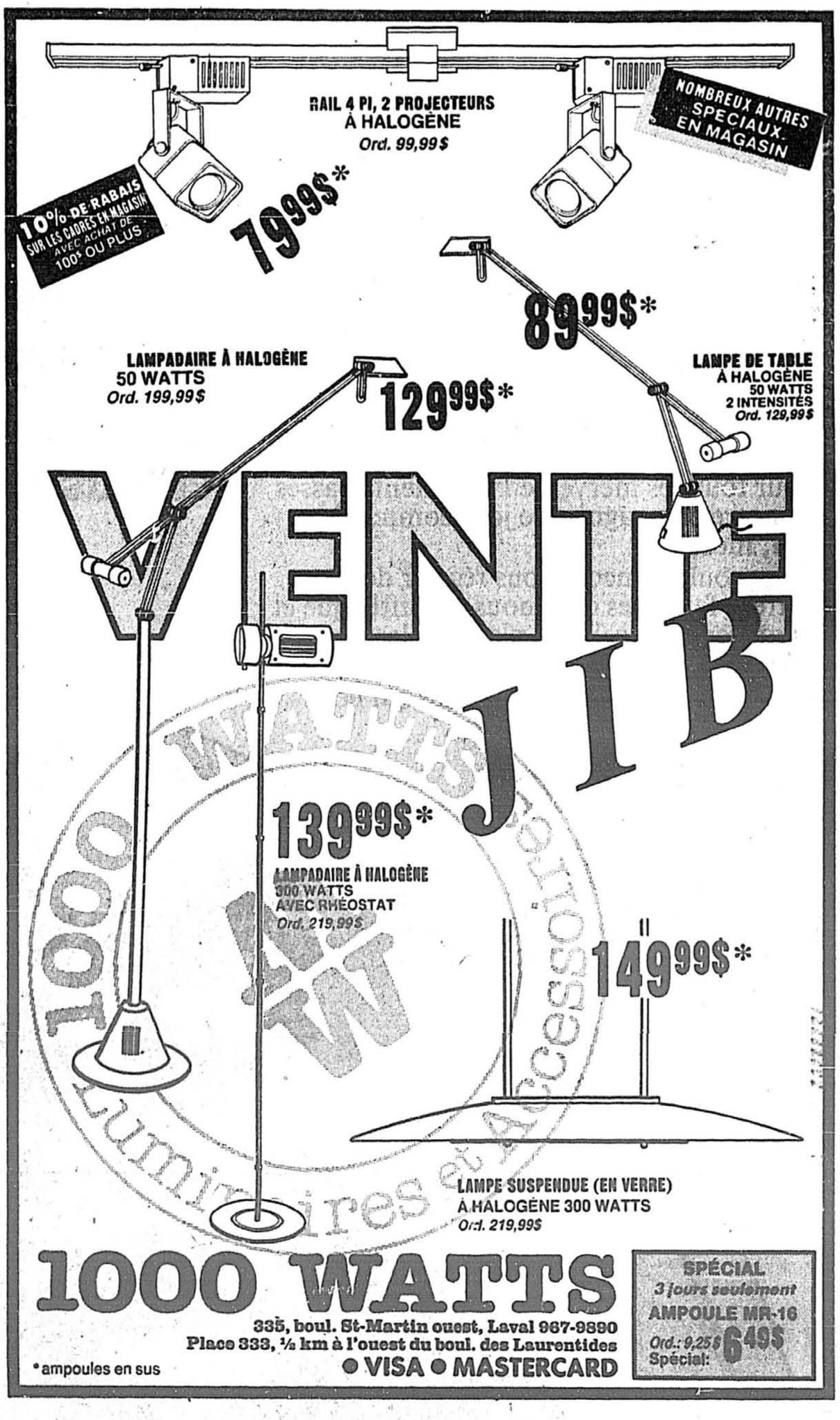


Vitrail de Lise CHARLAND-FAVRETTI et Pierre OSTERRATH Mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul

Louis IX ou Saint-Louis

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
4601, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

l'héritage du passé





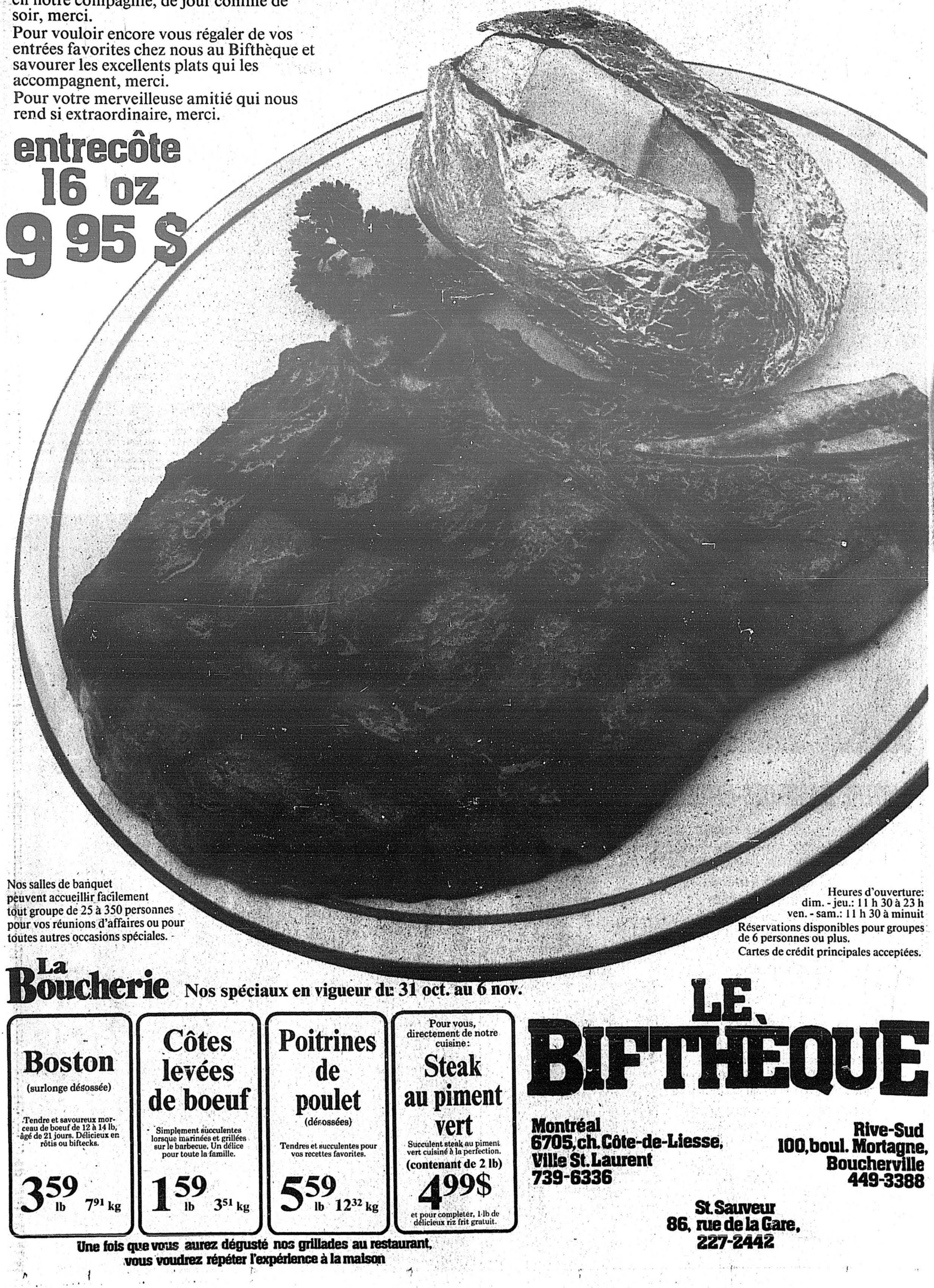
Bon anniversaire à tous nos bons amis de la Rive Sud qui dînent, soupent, festoient et font bonne chair avec nous. Grâce à vous, nous avons 1 an.

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu cuisiné à la perfection et tout simplement délicieux.

C'est à vous qu'il doit sa réputation, 365 jours par année et nous vous en remercions.

Pour tous ces merveilleux moments passés en notre compagnie, de jour comme de soir, merci.
Pour vouloir encore vous régaler de vos entrées favorites chez nous au Bifthèque et savourer les excellents plats qui les accompagnent, merci.
Pour votre merveilleuse amitié qui nous rend si extraordinaire, merci.

entrecôte 16 oz 9 95 $



Nos salles de banquet peuvent accueillir facilement tout groupe de 25 à 350 personnes pour vos réunions d'affaires ou pour toutes autres occasions spéciales.

Heures d'ouverture:
dim. - jeu.: 11 h 30 à 23 h
ven. - sam.: 11 h 30 à minuit
Réservations disponibles pour groupes de 6 personnes ou plus.
Cartes de crédit principales acceptées.

La Boucherie — Nos spéciaux en vigueur du 31 oct. au 6 nov.

Boston
(surlonge désossée)
Tendre et savoureux morceau de boeuf de 12 à 14 lb, âgé de 21 jours. Délicieux en rôtis ou biftecks.
3 59 lb 7 91 kg

Côtes levées de boeuf
Simplement succulentes lorsque marinées et grillées sur le barbecue. Un délice pour toute la famille.
1 59 lb 3 51 kg

Poitrines de poulet
(désossées)
Tendres et succulentes pour vos recettes favorites.
5 59 lb 12 32 kg

Pour vous, directement de notre cuisine:
Steak au piment vert
Succulent steak au piment vert cuisiné à la perfection.
(contenant de 2 lb)
4 99 $
et pour compléter, 1 lb de délicieux riz frit gratuit.

Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison

LE BIFTHÈQUE

Montréal
6705, ch. Côte-de-Liesse,
Ville St. Laurent
739-6336

Rive-Sud
100, boul. Mortagne,
Boucherville
449-3388

St. Sauveur
86, rue de la Gare,
227-2442